BS2569
.4.M61

7.9.07.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Division BS2569

Section 4.M61

LA QUESTION SYNOPTIQUE

LA

QUESTION SYNOPTIQUE

ESSAI SUR LES RAPPORTS ET L'ORIGINE

DES TROIS PREMIERS ÉVANGILES CANONIQUES

PAR

Gustave MEYER,

Licencié en Théologie.

Ἐκ μέρους γινώσκομεν.
1 Corinthiens XIII, 9.

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER,
33, RUE DE SEINE, 33.

1878

INTRODUCTION

I.

Les évangiles de Mathieu, de Marc et de Luc présentent des ressemblances frappantes et des différences caractéristiques.

Donnant une même idée de la vie de Jésus, lui assignant à peu près le même cadre, groupant souvent les récits et les discours de la même manière,[1] sans s'attacher à suivre toujours l'ordre chronologique, ils rapportent fréquemment dans les mêmes termes les actes et les paroles du Seigneur,[2] ce qui est d'autant plus surprenant qu'ils sont écrits en grec et que Jésus parlait araméen. Il est donc permis de dire que ces évangiles forment un seul document[3] et qu'ils contiennent une relation synoptique de l'histoire de Jésus[4] : de là le nom d'*évangiles synoptiques*, qui leur a été donné.

(1) Baptême de Jésus, tentation, retour en Galilée ; guérison du paralytique de Capernaüm, vocation de Lévi ; confession de Pierre, transfiguration, lunatique guéri, prédiction etc. Voyez les citations 1° partie, chapitre II.

(2) Mathieu III, 3 = Marc. I, 3 = Luc III, 4. Mathieu IV, 5 = Luc. IV, 9. Mathieu VII, 5 = Luc. VI, 42 etc.

(3) Les trois premiers évangiles se distinguent du quatrième. 1° en ce qu'ils s'occupent surtout du ministère galiléen, tandis que le quatrième évangile s'attache de préférence aux scènes qui se sont passées à Jérusalem. 2° en ce qu'ils ne se donnent pas comme l'œuvre de témoins oculaires. 3° en ce qu'ils ne laissent percer aucune idée métaphysique.

(4) Sabatier : Essai sur les sources de la vie de Jésus p. 9-14.

Mais chacun de ces écrits renferme des renseignements qui lui appartiennent en propre. Sans parler de traits fort nombreux et fort intéressants, il y a une parabole et deux récits que l'on ne trouve que dans Marc; Mathieu et Luc ont l'un et l'autre enrichi l'histoire évangélique d'une généalogie de Jésus, d'un évangile de l'enfance, de récits, de discours et de paraboles; le troisième évangile nous a conservé un groupe important de récits et de discours (*voyage à Jérusalem*) que Mathieu et Marc paraissent ignorer. D'ailleurs, les synoptiques offrent de notables divergences, même dans les parties qui leur sont communes. Mathieu nous apprend que Jésus aurait guéri *deux démoniaques* à Gadara; selon Marc et Luc, il n'aurait délivré *qu'un démoniaque* dans le pays des Guérasséniens. D'après le premier évangile, le Sauveur aurait rendu la vue à *deux* aveugles, au moment où il *sortait* de Jéricho; suivant Luc, il n'en aurait guéri *qu'un*, en *entrant* dans cette ville; Marc nous apprend au contraire que ce fut quand il *sortait* de Jéricho que Jésus guérit *un* aveugle appelé Bartimée, Mc. V, 1 ss. et paral. X, 46-52 et paral.) etc., etc.[5]

L'explication des ressemblances et divergences que nous venons d'indiquer, constitue la *question synoptique*.

C'est à l'étude de cette question que sera consacré notre travail [6].

(5) Certains discours et certains miracles ne se trouvent que dans deux de nos évangiles. De ce nombre: sont le sermon sur la montagne, le discours sur le Baptiste, l'histoire du centurion de Capernaüm (Mathieu et Luc) l'histoire du démonique de Capernaüm, celle de la pite de la veuve (Marc et Luc), la discussion sur la pureté légale, l'histoire de la Cananéenne (Mathieu et Marc), etc.

(6) Nous avons consulté: Weiss: *Zur Entstehungesehichte der drei ersten Evangelien* (*Studien und Kritiken*, 1861); Herzog: *Real-Encyclopœdie für Protestantische Theologie und Kirche*; Holtzmann: *Die synoptischen Evangelien*, 1863; Weizsæcker: *Untersuchungen über die evangelische Geschichte*, 1864; Sardinoux: *les Evangiles synoptiques*, (cours professé à Montauban 1866-67); Klostermann: Das *Marcus-Evangelium nach seinem Quellenwerthe für die evangelische Geschichte*, 1867; Grau: *Entwicklungsgeschichte des Neutestamentlichen Schrifthums*, 1871; Godet: *Commentaire sur l'Évangile de St-Luc*, 1871; Reuss: *Histoire évangélique* 1876; Renan: *Les Evangiles et la Seconde génération chrétienne*, 1877; les Introductions au Nouveau Testament de deWette (5e édition) Reuss (4e édition. Bleck (2e édition), etc.

II.

Nous commencerons par recueillir les indications que la tradition peut fournir sur l'origine des évangiles synoptiques.

1. C'est Luc qui nous donne la première indication à ce sujet. « *Puisque plusieurs*, dit-il, dans le prologue de son évangile (I, 1-4), *ont entrepris de composer un récit des évènements qui se sont accomplis parmi nous, conformément à ce que nous ont transmis ceux qui ont été, dès le commencement, témoins oculaires et qui sont devenus ministres de la parole, j'ai aussi jugé bon, après m'être exactement informé de tous les faits depuis leur origine, de les écrire avec suite pour toi, très excellent Théophile, afin que tu reconnaisses l'inébranlable certitude des enseignements que tu as reçus.* »

Les lignes qu'on vient de lire, renferment de précieux renseignements. Elles nous montrent qu'il existait toute une littérature évangélique, au moment où Luc les écrivait. La distinction qu'il établit entre les disciples immédiats de Jésus et ceux qui ont entrepris de raconter l'histoire du Sauveur (I. 2-3), donne lieu de croire qu'aucun des écrits qu'il a consultés, n'était l'œuvre d'un apôtre. S'il veut composer une relation complète, exacte, suivie, c'est que les ouvrages de ses devanciers lui paraissaient incomplets et qu'ils manquaient d'ordre ou de suite. Toutefois il n'entend jeter aucun blâme sur leurs œuvres, puisqu'il les représente comme des compositions régulières (v. 1 ἀνατάξασθαι διήγησιν) et qu'il met son évangile sur le même rang que celles-ci. (v. 3 : J'ai *aussi* jugé bon).

Le prologue de Luc distingue donc deux phases dans la diffusion de l'évangile: tout d'abord, les témoins oculaires racontent ce qu'ils ont vu, puis, l'Eglise désirant conserver le souvenir des grands faits qui avaient préparé et précédé sa fondation, on se mit à écrire d'une façon plus ou moins complète l'histoire de Jésus. La prédication apostolique est le point de départ de *la tradition orale* et cette tradition elle-même s'est fixée dans des ouvrages de *nature et de valeur diverses*. Luc a connu et consulté ses ouvrages.

Enfin il faut remarquer l'insistance avec laquelle l'évangéliste affirme qu'il n'écrit pas à la légère. Avant de prendre la plume, il

a recueilli des informations, il veut se montrer narrateur exact et établir l'absolue certitude de l'histoire évangélique. Tel est son programme : la suite de ces recherches montrera s'il y a été fidèle.

2. Le plus ancien témoignage que nous trouvons après celui de Luc, est celui de Papias, évêque d'Hiérapolis, qui florissait dans la première moitié du second siècle. Ami de Polycarpe, Papias était, suivant Eusèbe, un homme fort érudit [7] et, si l'évêque de Césarée le traite ailleurs de petit esprit, c'est sans doute à cause de ses idées millénaires, qu'Eusèbe ne partageait pas. Il avait composé, pour expliquer, les discours du Seigneur, un ouvrage aujourd'hui perdu, mais dont Eusèbe nous a conservé des fragments ; il préférait aux livres la tradition orale, qu'il s'efforçait de puiser à ses sources authentiques, et cette prédilection se conçoit, en quelque mesure, si l'on songe à quelles interprétations forcées les hérétiques soumettaient nos évangiles. Il s'était donc enquis de ce qu'avaient dit les apôtres, ainsi que les presbytres et il obtint du presbytre Jean, disciple du Seigneur, des détails précis sur la composition des deux premiers évangiles canoniques : « *Et voici ce que disait le presbytre : Marc devenu interprète de Pierre, écrivit avec exactitude mais sans ordre, ce qu'il se rappelait, les choses dites ou faites par le Christ. Car Marc n'avait ni entendu ni suivi le Seigneur, mais en dernier lieu, disait-il, Pierre lequel donnait ses enseignements suivant les besoins et non comme faisant une collection de discours* (ou *d'oracles), en sorte que Marc n'est nullement fautif, pour avoir ainsi rapporté quelques choses* (ἔνια γράψας), *comme il s'en souvenait : car il n'avait qu'un seul souci, c'était de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu et de n'y rien changer.* Voilà, ajoute Eusèbe, ce qu'il (Papias) rapporte au sujet de Marc, et quant à Mathieu, il dit [8] : *Mathieu a réuni* (ou *rédigé) les oracles en dialecte hébreu et chacun les interprétait comme il pouvait.* (Histoire Ecl. III, 39).

(7) Le passage manque dans les manuscrits importants : peut-être l'a-t-on supprimé à cause de ce qu'Eusèbe dit ailleurs de l'esprit de Papias.

(8) Ou : *Comme je l'ai dit.* Dans le premier cas, cette expression se rapporterait au presbytre, dans le second, à Papias. Sur l'exégèse du passage, comparez Grau, 168-184 et Güder, *Real-Encyclopædie*, IX. p. 170-172.

La caractéristique que Papias donne du second Evangile canonique, est importante. C'est, à ses yeux, un ouvrage digne de foi, puisqu'il reproduit exactement la prédication de Pierre, mais incomplet et sans ordre; il renferme, il est vrai, des récits et des discours; toutefois on y chercherait en vain une composition régulière. Mathieu, au contraire, composa en hébreu une collection de discours, et c'est à dessein que Papias emploie des termes à peu près identiques pour dire ce que n'était pas l'ouvrage de Marc (οὐ τάξει... οὐχ ὥσπερ σύνταξιν τῶν κυριακῶν ποιούμενος λόγων ou λογίων) et pour caractériser l'œuvre de Mathieu (τὰ λογία συνετάξατο ou συνεγράψατο); car il veut opposer le manque de cohésion de l'une à l'arrangement systématique de l'autre.

Il est plus difficile de déterminer le sens du mot λογία (Logia), par lequel il désigne l'écrit de Mathieu. Les quatre passages du Nouveau Testament, où on le rencontre, ne décident point la question de savoir si ces *Logia* ne sont autre chose que des oracles, ou s'il faut entendre par là la révélation tout entière, qu'il s'agisse de faits ou de paroles (Rom. III; 2 Heb., V. 12; 1 Pier., IV, 11; Act. VII, 38). Mais, dans la lettre de Polycarpe aux Ephésiens, on lit ce qui suit : *Celui qui pervertit les* Logia *du Seigneur, pour satisfaire ses propres convoitises et qui dit qu'il n'y a ni résurrection ni jugement, celui-là est le premier né de Satan. C'est pourquoi, délaissant la folie du plus grand nombre et les fausses doctrines, retournons à la parole qui nous a été enseignée dès le commencement.* Ici le terme de *Logia* désigne des préceptes et nous croyons que Papias l'a employé dans le même sens que son ami Polycarpe. L'ouvrage de Mathieu aurait donc été *une collection de discours.* Ce qui le prouve, c'est que le livre de Papias avait pour titre ἐξήγησις τῶν κυριακῶν λογίων et que Jérôme, en traduisant celui-ci, donne au mot λογία le même sens que nous : *Explicatio sermonum domini* [9].

(9) On objecte, il est vrai, que l'ouvrage de Papias contenait des faits : mais ces faits ne sont cités que pour expliquer les paroles du Seigneur, de sorte que l'objection se retourne contre ceux qui l'ont faite. On conçoit d'ailleurs que, si l'Evangile de Marc était incomplet et la collection de discours de Mathieu difficile à comprendre, Papias se soit senti libre de composer son ouvrage. — M. Renan (p. 79, note 1) écrit ce qui suit : « Parlant de Marc, Papias dit que son livre contenait Τὰ ὑπὸ τοῦ χριστοῦ ἢ, λεχθέντα ἢ πραχθέντα, ce qui ne l'empêche pas d'employer à propos de ce li-

Remarquons en outre que, selon Papias, chacun interprétait comme il pouvait la collection de discours de Mathieu : c'est dire assez clairement qu'il n'existait point une traduction unique de ce document, encore moins une traduction faite par l'auteur.

Enfin on doit noter l'accord que présentent les données du prologue de Luc et les renseignements fournis par Papias. Ils font l'un et l'autre remonter aux apôtres la tradition ecclésiastique; ils signalent également la fidélité avec laquelle cette tradition a été reproduite dans des documents écrits ; enfin, ils cherchent tous deux, quoique d'une manière différente, à suppléer aux lacunes ou à l'obscurité des ouvrages qu'ils connaissent, Luc, en en écrivant un autre, Papias, en composant ses explications.

3. Les autres témoignages ont moins d'importance [10].

Jérôme nous apprend que de son temps on ignorait par qui l'évangile de Mathieu avait été traduit de l'hébreu en grec et *Irénée*, que Marc aurait écrit le sien à Rome après la mort de Pierre, ce qui confirme le dire de Papias. Suivant *Clément d'Alexandrie*, Pierre vivait encore, quand son disciple prit la plume; mais il ne l'aurait ni engagé à écrire ni empêché de le faire. *Eusèbe* veut que Pierre ait donné son approbation au second évangile et *Jérôme*, qu'il l'ait dicté. Il est évident qu'il y a dans les affirmations de ces deux derniers pères une tendance à faire du second évangile une œuvre apostolique, afin de donner à cet écrit plus d'autorité; mais par là même leur témoignage perd toute valeur et d'ailleurs il ne concorde pas avec celui de Papias et d'Irénée qui est plus ancien que le leur.

La même tendance se retrouve dans la manière dont les pères parlent de l'évangile de Luc. D'après *Irenée*, Luc rédigea en un livre l'évangile prêché par Paul aux Gentils. *Origène* dit que Paul cite, en l'approuvant, le troisième évangile ; c'est de cet écrit, suivant *Eusèbe*, que l'apôtre parle dans les épitres où il est question de

vre les mots de σύνταξις τῶν κυριακῶν λόγων. » D'après ce passage, on serait en droit de supposer que, selon Papias, l'évangile de Marc contient une collection de discours du Seigneur. Or Papias dit que Marc écrit *non pas* comme faisant une collection de discours : il suffit de faire connaître cette exegèse fantaisiste pour en faire justice.

(10) Voyez les textes dans de Wette, p. 179–191 et Herzog. t. VIII, 545-546, IX, 45, 50, 65, 66, 172.

son évangile ; *Jérôme* mentionne cette dernière opinion, comme étant celle de *quelques-uns* ; *Marcion* et plusieurs des contemporains de *Tertullien* considéraient le troisième évangile comme l'œuvre de Paul.

Les pères sont unanimes à affirmer que Mathieu a écrit en hébreu[11].

Ils ne s'accordent pas sur la date de la composition de nos documents évangéliques. *Clément d'Alexandrie* rapporte une tradition fort ancienne, d'après laquelle les évangiles ayant des généalogies (c'est-à-dire Mathieu et Luc) auraient été composés les premiers. Mathieu aurait écrit, d'après *Théophilacte* et *Euthymius Zigabenus*, en l'an 8, selon *Nicéphore Calliste* et la *Chronique Alexandrine*, la quinzième année après l'ascension, suivant *Irenée*, quand Pierre et Paul évangelisaient à Rome, au dire d'*Eusèbe*, au moment où l'auteur se préparait à quitter la Palestine ou après la mort d'Etienne. On a déjà remarqué que les pères ne s'entendent pas sur la date qu'il faut assigner à l'œuvre de Marc ; ils diffèrent également sur la question de savoir où il fut écrit : d'après les uns, ce serait à Rome, d'après les autres, à Alexandrie ; suivant une troisième version, il aurait été composé à Rome et porté par Marc à Alexandrie. *Jérôme* rapporte que l'évangile de Luc parut dans les contrées de l'Achaïe et de la Béotie ; la *Version syriaque* prétend qu'il a vu le jour à Alexandrie ; on ne sait rien de précis au sujet de l'époque où il fut écrit.

On voit qu'à l'exception des deux premiers témoignages que nous venons de citer et qui s'accordent avec celui de Papias, les renseignements que nous fournit la tradition n'ont que peu de valeur.

Notons seulement quatre points qui nous paraissent établis par la discussion précédente :

1° Quand nos évangiles ont été composés, il existait dans l'Église une tradition orale, qui avait pour point de départ la prédication apostolique.

2° Mathieu a écrit en araméen un ouvrage, sur la nature duquel

(11) Sur les rapports du Mathieu araméen et de l'évangile des Hébreux, comparez M. Nicolas, *Études sur les évangiles apocryphes*, p. 23-49 ; Bleek, p. 106-1108, etc. D'après la Synopse (apocryphe) d'Athanase, le premier évangile aurait été traduit en grec par Jacques, frère du Seigneur, ou par Jean, selon Théophilacte.

les pères sont en désaccord, puisque Papias nous représente cet écrit comme une collection de discours et que les autres écrivains le confondent avec notre Mathieu canonique.

3° Marc, disciple de Pierre, a écrit le second évangile, en s'attachant à reproduire exactement la prédication orale de cet apôtre.

4° Luc, disciple de Paul, est l'auteur du troisième évangile.

III

Ces données sont trop vagues pour satisfaire notre légitime curiosité. La critique biblique a donc examiné de plus près la question qui nous occupe et, pour la résoudre, elle a émis un grand nombre d'hypothèses. Ne pouvant entrer dans l'examen détaillé des solutions qui ont été proposées, nous nous contenterons d'en indiquer les principales, en les groupant d'après leurs analogies [12].

1° *Hypothèse de l'emploi successif des évangiles les uns par les autres.* La première opinion qui devait se présenter à l'esprit, était que l'un des évangiles synoptiques a servi de source aux autres. En effet, *Augustin* et, après lui, la plupart des *Réformateurs* admirent que Marc est l'abréviateur de Mathieu. Cependant *Th. de Bèze*, suivi de nos jours par *Thiersch*, soutint que l'évangile de Luc est le plus ancien de tous. L'opinion d'Augustin fut attaquée par *Koppe*, puis par *Storr* (1794), qui pensa que Marc avait été la source de Luc et que Mathieu avait écrit d'une manière tout a fait indépendante. Griesbach et, après lui, *Baur, Bleek, de Wette, Keim*, s'efforcèrent d'établir que Marc est l'*abréviateur* de Mathieu et de Luc. D'après *Hug* (1808), les évangiles ont été composés dans l'ordre que le canon leur assigne ; chaque évangéliste a critiqué celui ou ceux qui l'ont précédés : partout où ils diffèrent, le dernier est toujours le plus exact. Au contraire *Weisse* et *Wilke* placèrent Marc en tête de l'historiographie évangélique.

Un *anonyme Saxon* soutint que les évangélistes avaient falsifié

(12) Comparez Holtzmann, p. 15-67 ; Bleek, p. 237-296 ; M. Nicolas. *Etudes critiques sur le N. T.* p. 45-85 de Pressensé ; *Jésus-Christ, son temps, sa vie et son œuvre,* p. 174-182. Godet : t. I, XLIX–LXVI.

l'histoire dans un intérêt de parti : le troisième évangile aurait été composé par Paul en haine des Douze. L'École de Tubingue adopta cette théorie, qui concordait avec son opinion sur les origines de l'Eglise. D'après *Baur* (1847), les évangiles reflètent les tendances polémiques ou conciliantes de leurs auteurs. En premier lieu, parut en araméen un ouvrage *ébonite et particulariste*, l'évangile des Hébreux, puis en grec un écrit universaliste et antinomiste, l'évangile de Luc, qui plus tard servit à Marcion. Remanié vers 130 ou 134 dans un sens universaliste, l'évangile des Hébreux donna naissance à notre *Mathieu grec*. Le *troisième évangile canonique* n'est qu'une recension de l'œuvre de Luc faite vers 140 et dans laquelle la tendance universaliste a été singulièrement atténuée. *L'évangile de Marc* est un écrit de conciliation composé à l'aide du Mathieu grec et du Luc primitif. Réfutant son maître, *Hilgenfeld* prétend que la composition des synoptiques était achevée à l'époque où celui-ci la fait commencer. Le premier écrit évangélique fut le Mathieu primitif (70 à 80 ap. J.-C.) ; combiné avec une tradition remontant à Pierre, il servit à former l'évangile de Marc, puis il fut remanié dans un sens *universaliste* (Mathieu grec) et ces deux documents devinrent les sources du troisième évangile qui parut au commencement du second siècle et était antérieur à l'ouvrage de Marcion. *Volkmar* assigne la première place à Marc, mais ne reconnaît dans son évangile que quelques éléments d'un récit vraiment historique. Si l'on en croit *Kœstlin*, le second évangile aurait d'abord existé sous forme de *Protomarc* ; combiné avec les *Logia* de Mathieu, il aurait servi à composer notre *Mathieu grec ;* ces trois écrits donnèrent naissance à une seconde édition du Protomarc, l'*évangile de Pierre ;* celui de Luc fut écrit à l'aide de ces divers documents ; notre Marc canonique est une combinaison du Protomarc, de Mathieu et de Luc. C'est par une construction tout aussi ingénieuse que *Scholten* parvient à assigner à Mathieu la première, la seconde et la troisième place. *Strauss*, qui avait d'abord négligé la question des sources de l'histoire évangélique, s'est prononcé dans sa seconde *Vie de Jésus* pour le système de Baur ; *Keim* également a adopté l'ordre indiqué par le critique de Tubingue, avec lequel il ne s'accorde pas cependant sur tous les points [13].

(13) Strauss : *Nouvelle vie de Jésus*, t. I, p. 165-178. Keim : *Geschichte Jesu*, p. 22-39.

2° *Hypothèse d'un Protévangile.* Il n'est donc pas possible de résoudre la question qui nous occupe, en entrant dans la voie que nous venons d'indiquer; car toutes les combinaisons possibles ont été tour à tour imaginées et rejetées.

Gieseler recourt à l'hypothèse d'un *Protevangile oral*, (1818) laquelle est encore défendue par plusieurs théologiens (*Guéricke, Schultz, Sardinoux*). L'Evangile se répandit d'abord par la prédication apostolique, il se forma ainsi une *tradition orale.* Ce qui le prouve, c'est que, dans le livre des Actes, les apôtres présentent l'histoire évangélique d'une façon à peu près identique et li est probable qu'ils lui assignèrent sa forme définitive; car il résulte du témoignage des pères que cette tradition subsista longtemps après l'âge apostolique.

Il est à peine besoin de faire remarquer que cette hypothèse, qui rend très bien compte des différences qu'offrent les synoptiques, n'explique pas les analogies que nous avons signalées. D'autres critiques avaient soutenu que le *Protévangile*, reproduit par Mathieu, Marc et Luc, était *écrit.* D'après *Lessing* (1794), *Semler* et *Niemeyer*, ce protévangile n'était autre que l'*Evangile des Hébreux*, document dont il ne nous reste plus que quelques fragments, ou, selon *Corrodi* et *Schmidt*, l'original hébreu de Mathieu; suivant *Echhorn* (1794, le protévangile hébreu composé vers l'an 35 eût plusieurs recensions; traduites en grec, elles donnèrent naissance aux synoptiques. Plus tard Eichhorn admit que le Protévangile même avait été traduit en grec et que nos évangiles avaient paru dans l'ordre suivant: Mathieu hébreu, Mathieu grec, Marc, Luc.

3e *Hypothèse de documents aujourd'hui perdus.* L'hypothèse d'Eichhorn contenait un aveu, c'est qu'on ne peut représenter les synoptiques comme provenant d'un document unique. Aussi Schleiermacher expliqua-t-il l'origine de ces évangiles par l'emploi qu'ils auraient fait de trois documents (1817). Luc s'est servi de courts récits (*diéguèses*); notre Marc est le remaniement du Protomarc et Mathieu, de la collection de discours dont parle Papias. *Ewald* admet l'existence de dix documents évangéliques. 1° Evangile araméen de Philippe, 2° Logia de Mathieu, 3° Protomarc ressemblant beaucoup à notre Marc, 4° Livre de la vie supérieure, 5° Mathieu canonique, 6° et 7° livres perdus, 8° Evangile de l'enfance, 9° Luc, 10° Marc.

Beaucoup de théologiens pensent actuellement que les évangiles

synoptiques ont été écrits à l'aide de deux documents aujourd'hui perdus : le *Protomarc* et les *Logia (Reuss, Réville, Holtzmann, Weizsœcker, Renan)*. Mais ils ne s'accordent pas entre eux sur la nature de ces documents. Si l'on en croit *Holtzmann*, dont l'ouvrage sur les synoptiques est devenu classique, le Protomarc aurait été plus étendu que notre second évangile; d'après MM. *Reuss* et *Weizsœcker*, il aurait été plus court. Weizsœcker pense que c'est dans le premier évangile canonique qu'il faut chercher les Logia de Mathieu et, de main de maître, il retrace le plan de cet écrit ; c'est dans l'œuvre de Luc que MM. Holtzmann et Réville croient trouver le contenu et le plan des *Logia*. M. Reuss admet que les *Logia*, écrits en hébreu, ont été traduits plusieurs fois en grec; l'une de ces traductions a servi à l'auteur du premier évangile et l'autre, à Luc.

4° *Systèmes mixtes*. Rien n'est plus rare en critique qu'une théorie absolue. Aussi rencontre-t on des systèmes qui diffèrent profondément, bien qu'ils s'accordent sur un point. Ainsi *Bleek, de Wette* et *Baur* voient dans Marc l'abréviateur des deux autres synoptiques, mais de *Wette* explique les ressemblances qu'offrent ces derniers par l'hypothèse de la tradition orale, *Bleck* par l'emploi d'un document grec qui serait perdu et *Baur* suppose une série d'évangiles antérieurs à notre Marc canonique.

Aujourd'hui les systèmes mixtes tendent à prévaloir, M. *Weiss* admet que les *Logia* ont été connus de l'auteur du second évangile et qu'avec Marc, ils ont servi de source à notre Mathieu grec et à Luc. M. *Klostermann* montre avec quelle fidélité Marc a reproduit la prédication de Pierre, mais en ajoutant que notre évangéliste a connu le premier évangile canonique. M. *Grau*, combinant cette opinion avec celle de M. Weizsœcker, prétend que Mathieu est à la fois l'auteur des *Logia* et du premier évangile canonique ; la prédication de Pierre aurait été reproduite aussi bien par Mathieu que par Marc; Luc aurait utilisé le second évangile et une recension des *Logia*, postérieure à celle qu'on retrouve dans notre Mathieu grec. M. *Godet*, qui croit à l'existence des *Logia*, s'est attaché, dans son beau commentaire sur Luc, à démontrer que les synoptiques sont complètement indépendants les uns des autres ; la tradition orale est la source commune à laquelle ils ont puisé. Luc n'a pas connu la collection de discours de Mathieu et, s'il s'est servi de sources écrites, il est impossible de les reconstituer. M. *Reuss* admet, outre le Protomarc

et les Logia, l'existence de deux généalogies de Jésus, d'un évangile de l'enfance et de quelques autres écrits perdus. Enfin M. Renan croit que les *Logia* se trouvaient plutôt dans l'évangile selon les Hébreux et que notre second évangile canonique a été connu sous sa forme actuelle par les auteurs des deux autres synoptiques.

Au milieu de ces suppositions contradictoires, nous signalerons quelques points sur lesquels l'accord tend à se faire ou est déjà fait entre les critiques d'opinions diverses.

1° La tradition orale a été la base de la littérature évangélique.

2° Notre Mathieu grec est un ouvrage de seconde main, qu'il soit une traduction d'un évangile araméen, ou qu'il doive son nom aux *Logia* de Mathieu.

3° L'évangile de Luc est postérieur aux deux autres synoptiques et antérieur à celui de Marcion [14].

4° Toute hypothèse sur l'origine des synoptiques peut se caractériser par la place qu'elle assigne à l'œuvre de Marc.

Ces indications ne sauraient nous suffire. Pour arriver à des résultats plus précis, nous commencerons par déterminer le but et le plan des évangiles synoptiques ; nous essaierons ensuite d'expliquer les ressemblances et les divergences qui existent entre ces trois documents ou entre deux d'entre eux et, après nous être rendu compte de la manière dont ils ont été composés, nous déduirons les conséquences que l'on peut tirer de ces recherches, pour l'étude de l'histoire évangélique.

Est-il besoin d'ajouter qu'avec les moyens d'investigations que possède la science et dans une question aussi difficile, on ne peut arriver à tout expliquer? Nous prions seulement le lecteur puisqu'il s'agit d'une question de critique littéraire, de vouloir bien vérifier les citations que nous ferons des évangiles dans le texte original ou dans une traduction fidèle : autrement il ne saurait contrôler nos affirmations et les résultats que nous aurons à lui soumettre.

(14) Sur l'évangile de Marcion, voyez M. Nicolas. *Etudes sur les évangiles apocryphes*. p. 147–160.

Première Partie.

L'ÉVANGILE DE MARC

CHAPITRE Ier

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES.

Le but que poursuit un auteur, exerce une influence décisive sur le choix et la disposition des matériaux dont il se sert. Nous essaierons donc de déterminer tout d'abord celui que poursuivent nos évangélistes, en soumettant leurs œuvres à un examen détaillé. Tel est l'objet de ce premier chapitre[1].

I

1. Le but de l'évangile de Mathieu se révèle à nous, dès les premières pages de ce livre. La généalogie de Jésus, par laquelle il s'ouvre, montre que Joseph d'abord fiancé, puis époux de Marie, mère du Sauveur, descendait de David et appartenait aussi à la postérité d'Abraham (Mt., I, 16). Viennent ensuite le récit de la

(1) Nous employons les noms de Mathieu, de Marc et de Luc par abréviation et sans préjuger la question d'authenticité.

naissance de Jésus et l'histoire des mages qui est intimement liéeà celle des embûches qu'Hérode tend au Sauveur ; Jésus ne doit la vie qu'à la fuite de ses parents. L'auteur indique comment les prophéties ont été accomplies par ces divers événements (I, 23, 24, II, 6, 14, 15, 17, 23), dont la relation lui appartient en propre. La pensée qui se dégage de sa relation est parfaitement claire : c'est que Jésus, fils de David, qui accomplit les prophéties messianiques, a été, dès son enfance, rejeté par son peuple et adoré par les représentants du paganisme. Voilà le programme de l'évangile tout entier.

En effet, dans la prédication de Jean-Baptiste, Mathieu relève les anathèmes que le Précurseur lance contre les Phariciens et les Sadducéens, ces deux sectes qui se partageaient la faveur du peuple. Le baptême de Jésus par Jean apparaît comme la véritable consécration messianique (III, 1 ss). Après avoir été tenté au désert, le Seigneur inaugure son ministère en Galilée, choisit ses premiers disciples, prêche l'Evangile et opère des miracles (IV, 12-IX, 34) ; son ministère en Galilée réalise une promesse faite au peuple (IV, 14-16). L'évangéliste n'a aucune peine à établir que Jésus accomplit la loi (V, 17) ; mais il oppose très nettement à la justice légale et pharisaïque la vraie justice, celle du royaume des Cieux (sermon sur la montagne (V-VII). De même les miracles de Jésus ont été prédits (VIII, 17). S'il ordonne au lépreu qu'il vient de guérir, d'observer les prescriptions légales, il exalte la foi d'un païen, le centurion de Capernaüm, et il ne rencontre chez les Juifs que de l'incrédulité (guérison des démoniaques de Gadara et du paralytique de Capernaüm, discussion sur le jeûne et à propos de la vocation de Mathieu).

Ici reparaît la formule par laquelle l'évangéliste a déjà caractérisé le ministère galiléen (IX, 35 cp. IV, 23-25) ; nous entrons dans une nouvelle section de l'évangile.

Jésus frappé de l'état d'abandon où se trouve son peuple, choisit douze apôtres auxquels il donne ses instructions, en leur commandant de prêcher l'évangile non aux Samaritains ou aux païens, mais aux brebis perdues de la maison d'Israël (X). Il leur annonce des persécutions et déjà l'opposition à l'évangile se manifeste de tous côtés, témoins les doutes du Précurseur, l'incrédulité des villes Galiléennes, la discussion au sujet des épis que les disciples arrachent un jour du sabbat et les accusations lancées contre Jésus (XI-XII). C'en est fait : Jésus entre en lutte avec les chefs du peuple (XII, 23

ss) et, comme l'avait prédit un prophète (XIII, 13-15), il ne peut parler aux multitudes qu'en paraboles.

Il serait assez difficile de découvrir un plan dans les chapitres suivants (XIII, 53 - XX, 34) C'est toujours le même amour de la part de Jésus (*multiplications des pains*) et la même incrédulité de la part du peuple (*Jésus rejeté à Nazareth*). Cependant la foi des apôtres se développe (*confession de Pierre*) et leur Maître leur fait les plus belles promesses (XVI, 17-19); XIX, 27-30).

L'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem, tout en accomplissant une prophétie (XXI, 4-5), marque une phase nouvelle de l'histoire évangélique (XXI-XXV). Les différents adversaires du Seigneur viennent, les uns après les autres, lui tendre des pièges et voient leur imposture confondue. Les paraboles dans lesquelles Jésus reproche au peuple son endurcissement et lui fait entrevoir le sort dont il est menacé, le terrible discours qu'il prononce contre les Pharisiens et les docteurs de la loi, le dicours eschatologique où il prédit la ruine de Jérusalem, forment la conclusion logique de la lutte engagée entre le Sauveur et ses adversaires : l'incrédulité des Juifs paraît au grand jour (XXIII, XXI, 42-43).

Dans l'histoire de la passion et de la résurrection, qui forme la dernière partie de notre évangile, l'auteur insère plusieurs traits originaux et caractéristiques ; il montre que l'innocence de Jésus a été reconnue par ses ennemis et par le traître Judas (XXVII, 4, 18-19, 24), il établit que les précautions les plus minutieuses ont été prises afin d'empêcher qu'on enlevât du tombeau le corps du Sauveur (XXVII, 62-66) ; il rapporte le cri par lequel le peuple a appelé sur sa tête le sang du Juste, les miracles qui ont accompagné la mort de Jésus et la ruse dont ses adversaires se servirent pour nier sa résurrection (XXVII, 24-25 et 50-54, XXVIII, 11-15) ; il note avec soin l'accomplissement des prophéties (XXVII, 9-10), et il termine son œuvre en faisant connaître l'ordre que les disciples reçurent d'aller instruire toutes les nations (XXVIII, 19).

La tradition synoptique est donc présentée dans le premier évangile sous un jour très-particulier : l'auteur se propose d'établir que *Jésus de Nazareth, qui a accompli la loi et les prophéties et qui a été rejeté par son peuple, est le Messie promis à Israël* [2] ; le but qu'il

(2) M. Renan indique bien que notre évangile est écrit pour des

poursuit est tout ensemble apologétique et polémique ; il veut prouver aux chrétiens sortis du Judaïsme que leur foi repose sur de solides fondements et dénoncer aux Juifs les périls auxquels les expose leur endurcissement.

2. Aussi, pour fournir cette démonstration, s'attache-t-il à grouper les faits suivant leur analogie et souvent sans tenir compte de l'ordre où ils se sont passés. Ainsi il place le sermon sur la montagne et le discours d'installation des Douze à une époque où ils ne pouvaient guère être prononcés (M. v-vii, x, cp. Luc, vi). Il nous montre Jésus défendant de divulguer un miracle qui vient de s'accomplir en public, et donnant aux apôtres des ordres comme s'ils allaient partir en mission, sans que le départ de ceux-ci soit mentionné (viii, 1-4, x). Au chapitre xiv (13 ss. x). Jésus se retire au désert en apprenant la mort du Précurseur, laquelle, selon ce même récit, aurait eu lieu beaucoup plus tôt; au chapitre xvi (17), il loue Pierre de l'avoir proclamé Fils de Dieu, comme si cette confession était un fait absolument nouveau, et cependant les disciples ont déjà exprimé une conviction toute semblable (xiv, 33). Au chapitre xxiii (39), Jésus annonce aux habitants de Jérusalem qu'ils ne le verront plus jusqu'à ce qu'ils disent « *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* », parole que le peuple a déjà prononcée (xxi, 9).

Ces faits sont surprenants et cependant ils ne sont pas les seuls que nous ayons à signaler. L'évangéliste rapporte souvent deux fois le même récit ou la même parole ; il cite l'Ancien Testament tantôt d'après la traduction grecque des Septante, tantôt d'après l'hébreu, tantôt en s'éloignant également de l'une et de l'autre [3]. Enfin il écrit ces paroles surprenantes (xii, 15) : « Et Jésus..... se retira de là et ils le *suivirent en grande multitude et il les guérit tous, et il leur défendit de le faire connaître.* »

Nous devrons chercher l'explication de ces divers phénomènes.

judœochrétiens, mais il n'essaie même pas de retracer le plan de cet écrit. Il paraît admettre (p. 121) qu'il n'y a pas d'ordre dans le premier évangile. il est vrai que cet ouvrage ne suit pas toujours l'ordre chronologique, mais il contient un plan facile à découvrir.

(3) Voyez deuxième partie, ch. ii.

II.

L'œuvre de Marc se distingue de nos autres documents évangéliques par son extrême brièveté. L'objet que se propose l'écrivain, c'est de raconter *le commencement de l'Evangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu* (Mc. I, 1).

Aussi n'insère-t-il dans son ouvrage ni récit de l'enfance du Sauveur, comme Mathieu et Luc, ni prologue, comme celui-ci et comme Jean; mais, entrant immédiatement en matière, il rapporte comment la venue du Messie a été préparée par la prédication de Jean-Baptiste et comment le Seigneur s'est lui-même préparé à son œuvre, en surmontant la tentation (Mc, I, 2-13).

Il décrit ensuite les *débuts du ministère de Jésus* (vocation des premiers disciples et premiers miracles, I, 14-45) et il groupe cinq récits dans lesquels nous voyons se manifester *l'hostilité naissante des chefs du peuple contre le Sauveur* (guérison du paralytique de Capernaüm, vocation de Lévi, discussion sur le jeûne, les épis foulés, l'homme à la main sèche). Jésus affirme qu'il a le pouvoir de pardonner les péchés, le droit de fréquenter le dernier des pécheurs, et de ne pas observer, afin d'accomplir sa divine mission, les traditions relatives au sabbat ; il réclame pour ses disciples la liberté de ne pas jeûner, tant qu'il est avec eux, et de s'affranchir, en cas de nécessité urgente, des prescriptions de la loi mosaïque (II, I-III. 6).

Attirée par le bruit des miracles du Seigneur, la foule se presse autour de lui ; il choisit douze apôtres et repousse l'accusation de chasser les démons par le prince des démons ; il déclare que ceux-là lui sont vraiment attachés qui font la volonté de Dieu ; il prononce des paraboles; il accomplit des miracles (la tempête calmée, guérisons d'un démoniaque et d'une femme, résurrection de la fille de Jaïrus) et est mal accueilli à Nazareth, sa patrie (III, 7 - VI, 6).

Puis il envoie les douze en mission; sa réputation inspire des craintes à Hérode, le meurtrier de Jean-Baptiste (VI, 6 - 29).

Suit un *tableau général de l'œuvre de Jésus* (VI, 30 - VIII, 26). Selon la remarque de Weizsæcker [4], cette partie du second évangile

(4) Pag. 69, note 2.

se divise en deux sections, qui présentent entre elles une certaine analogie. Elles commencent l'une et l'autre par le récit d'une multiplication de pains et se terminent par la relation d'un miracle (sourd-muet, aveugle de Béthesda); elles renferment chacune une scène sur la mer, une demande de miracles (la Cananéenne, demande d'un signe venu du ciel), et des sentences relatives aux Pharisiens (la pureté légale, le levain des Pharisiens).

La plupart des scènes suivantes se passent entre Jésus et ses disciples (VIII, 27-X, 52). Malgré quelques défaillances (dispute sur la préséance), la foi de ceux-ci s'affermit et se développe (confession de Pierre, transfiguration). Jésus leur prédit sa mort et leur donne diverses instructions sur le renoncement, sur le scandale, sur l'humilité, sur le divorce et sur le danger des richesses.

Nous trouvons alors l'histoire de la semaine sainte (entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, la malédiction d'un figuier, purification du temple, dernières discussions avec les chefs du peuple, discours eschatologiques destinés à faire connaître aux disciples l'avenir du Judaïsme et de l'Eglise XI, 1-XIII, 37).

Le récit de la passion remplit la dernière partie de l'évangile (XIV-XVI); mais il se termine brusquement au verset 8 du chapitre XVI, soit que la fin du livre ait été perdue, soit que l'auteur n'ait pu, pour un motif quelconque, la composer. [5]

On voit que l'évangéliste raconte uniquement pour raconter. Il n'y a pas de plan systématique dans son œuvre et, si l'on peut y découvrir des faits et des discours groupés suivant leur analogie (discussions avec les chefs du peuple, instructions aux disciples), il serait difficile de ramener à une même idée tous les éléments contenus dans un même tableau.[6] Marc juxtapose les récits et les discours qu'il rapporte, il passe sans transition, quoiqu'avec une égale facilité, d'une description générale à un fait particulier et d'un fait particulier à une description générale (I, 20, 21, 39, 40; II, 1, 13 ss. 18;

(5) Le passage Marc XVI, 9-20 manque dans les meilleurs manuscrits et a sans doute été ajouté à l'évangile après coup. Comp. Klostermann, p. 298-309; M. Nicolas. *Etud. critiq. sur le N. T.* p. 36 et suiv., E. Stapfer; *La fin de l'Evangile de Marc* (*Revue Théologique de Paris* 3e année n° 2); Reuss. *Hist. év.*. Introduction VIII.

(6) Pour l'opinion contraire, voyez Klostermann p. 62, 63, 64, 132, etc. etc. On a remarqué que la seconde partie de l'évangile s'ouvre comme la

III, 13, 20; IV, 21, 24, 26; VII, 1, etc.) et il nous présente la narration synoptique sous sa forme la plus rudimentaire.

Toutefois, on ne peut méconnaître dans plus d'un passage de son évangile l'œuvre de la réflexion : comme nous venons de l'indiquer, il rapproche plusieurs scènes pour montrer Jésus aux prises avec ses adversaires (II, 1-III, 6; XI, 17-XII, 40); il raconte l'histoire de la crucifixion de manière à faire ressortir la concordance des diverses phases de cet évènement avec la prophétie (Mc. XV, 24, 29, 35, cp. Ps. XXII, 9, 19, 1); il insère dans le contexte certaines sentences en vue de l'édification du lecteur (IX, 41, 50); il ajoute des remarques dont l'intention parénétique est évidente [7].

Enfin cet évangile présente un caractère littéraire tout particulier: les traits originaux y abondent (I, 41, 43; III, 34; VI, 41; IX, 31); l'auteur aime à employer le présent historique (IV, 37; V, 15-22; VII, 32; XIII, 1, etc.), ou un verbe avec ses composés (I, 29; VI, 1; XIV, 16, 45) ou deux dérivés de la même racine (II, 15); il exprime la même pensée sous forme positive et négative (I, 22; II, 27; III, 26, 29) il redouble la négation (XIV, 25; XVI, 8); il rapporte, en les traduisant, des mots araméens (V, 41; VII, 11-34; III, 17; IX, 5, X, 51; XI 9-21; XV, 22-34); il se sert fréquemment en grec de tournures qui rappellent le latin (III, 6; V, 23; XV, 15) et d'expressions latines, (*legio* V, 9; *speculator*, VI, 27; *quadrans*, XII 42; *census* XII, 14; *centurio* XV, 39, 44, 45; *grabbatum* II, 4 etc.); il explique les coutumes et fait connaître les opinions des Juifs (VII, 3, 4; XII, 18, 42; XIV, 12, XV 42); en un mot, le second évangile se distingue des deux autres synoptiques plus encore par son style que par sa brièveté.

première par un récit consacré à Jean-Baptiste et par une prédication de repentance (VI, 7 ss, cp. I, 4). Mais ce rapprochement n'est pas assez nettement indiqué par l'évangéliste pour que l'on y voie une intention formelle de sa part; de même, les ressemblances que nous avons signalées entre les récits placés aprés les deux multiplications de pain, peuvent être tout-à-fait fortuites.

(7) IX, 41: car celui qui donnera à boire un verre d'eau *en mon nom, parce que vous êtes à Christ*, je vous dis en vérité qu'il ne perdra pas sa récompense. X, 29-30 : il n'y a personne qui ait quitté maison, ou frère, ou sœur, ou père, ou mère, ou enfants, à cause de moi et *à cause de l'Evangile* qui ne reçoive cent fois autant maintenant dans ce siècle, *avec des persécutions*, etc.

III.

Si l'on est réduit aux conjectures pour déterminer le but que se sont proposé Mathieu et Marc, il n'en est pas ainsi de Luc. Les premières lignes de son évangile nous ont appris qu'il veut composer une relation complète, suivie et exacte de la vie du Sauveur, afin de confirmer l'enseignement religieux qu'a reçu son ami Théophile, en racontant l'histoire de Jésus-Christ.

Divers indices accusent le désir que l'évangéliste a de se montrer écrivain exact et sérieux ; il détermine autant que possible les dates de l'histoire évangélique (I, 5, II, 1-2 ; III, 1-2 ; VI, 2 ; IX, 28, 37) ; mais il s'abstient de le faire, quand il manque de données certaines (V, 12. 17 ; VIII, 22) ; il fournit des indications géographiques (III, 1, VII, 11 ; VIII, 26 ; IX, 11), il montre le rapport que les événements ont entre eux [8] et il ne néglige rien pour donner à sa relation de l'intérêt ainsi qu'une véritable valeur historique.

Cependant il ne s'est point astreint à suivre rigoureusement l'ordre chronologique. En effet, il mentionne l'emprisonnement de Jean-Baptiste avant le baptême de Jésus par son précurseur (III, 19-20) ; il place au commencement du ministère galiléen la prédication de Jésus à Nazareth (IV, 16-30) ; or, il résulte de ce récit même (IV, 23), qu'avant de venir à Nazareth, Jésus avait fait à Capernaüm un séjour, dont l'évangéliste ne dit rien. De même, dans la relation de voyage qu'il nous a conservée (IX, 51-XVIII, 14), il nous montre Jésus quittant la Galilée (IX, 51), où il est encore dans la suite du récit (X, 13-15), puis, presque aussitôt, séjournant chez Marthe et Marie, c'est-à-dire, suivant toute probabilité, à Béthanie, en Judée (Lc. X, 38-39 cp. Jean XI, 18-19), puis de nouveau sur la route de Jérusalem (XIII, 22), en Galilée (XIII, 22), entre la Galilée et la Samarie, comme au début du voyage (XVII, 11 cp. IX, 52) ; enfin Jésus, qui a pris, en partant, la route de Samarie, arrive par une

(8). Ainsi Luc nous apprend que, de bonne heure, Hérode désira voir Jésus, souhait qui se réalisa durant la Passion ; il place l'histoire de la résurrection du jeune homme de Naïn avant l'ambassade du Baptiste au Sauveur, de manière à préparer cette parole de Jésus : *les morts ressuscitent* etc. (Comp. Lc, IX, 9 et XXIII 8 ; VII, 11-17 et 22 ; VII, 34 et 36-50).

autre voie, celle de Jéricho (XVIII, 35 ; XIX, 1). Luc ne suit donc pas toujours l'ordre dans lequel les évènements se sont passés. [9]

Son évangile comprend trois parties : la préparation du ministère de Jésus (I, 5-IV, 13), le ministère public du Sauveur (IV, 14-XXII, 2), et la passion (XXII, 3-XXIV, 53). Ces parties se subdivisent chacune en deux sections : la première comprend *l'évangile de l'enfance* (I, 5-II, 52) et *la préparation extérieure et intérieure du ministère de Jésus* (III, 1-IV, 13), la seconde, *le séjour en Galilée* (IV, 14-IX, 50) *et le voyage à Jérusalem* (IX, 51-XXII, 2), la troisième, les évènements qui ont *précédé* (XXII, 3-XXIII, 56) et *suivi* (XXIV), la mort du Seigneur.

Les deux sections du ministère de Jésus présentent, dans le troisième évangile, de surprenantes analogies. Au commencement du ministère galiléen, Jésus est chassé de Nazareth et il n'est pas reçu dans une bourgade samaritaine, au commencement du voyage à Jérusalem (IV, 16 ss; IX, 52 ss.); en Galilée et durant son voyage, il guérit une femme malade, prononce des paraboles sur le royaume de Dieu et une parole à propos de sa mère (VIII, 4-21, 43-48; XIII, 10-21; XI, 27 s.); il soulève la colère de ses ennemis en opérant des miracles le jour du sabbat (VI, 3-11; XIV, 1-6), il devient l'objet des préoccupations d'Hérode (IX, 7-9, XIII-31-33) et des soins des saintes femmes (VIII, 1 ss.; X, 38. ss.), il compare l'accueil qu'il a reçu de son peuple à celui qui a été fait à Jean-Baptiste (VII, 31-35 ; XX, 1-8), il soutient une série de discussions contre ces adversaires (V, 17-VI, 11 ; XX, 1-44) et envoie en mission quelques-uns des siens, ici les apôtres, là les soixante-dix disciples (IX, 1-6 ; X, 1-20) ; enfin il prédit sa mort (IX, 44-45 ; XVIII, 31-34, etc.). Les passages que nous venons de rapprocher présentent d'assez grandes différences pour qu'il soit impossible d'y voir de simples redites; mais, en les comparant entre eux, on s'aperçoit que Luc a compris le sens des évènements dont il s'est fait l'historien. Le mauvais accueil que Jésus reçoit à Nazareth, l'insuccès de la tentative qu'il fait sur une bourgade samaritaine, paraissent à notre auteur être le symbole de l'accueil qui attend le Seigneur Galilée

(9) Cependant Luc veut bien raconter un voyage (IX, 51 ; XIII, 22 ; XVII, 11 ; XVIII, 31 ; XIX, 11). Comp. Godet, t. I, p. 241-242 ; t. II, p. 1-11, 51-52; 448-449. A. Sabatier. *Essai sur les sources de la vie de Jésus.* p. 22-30.

et dans le cours de son voyage à Jérusalem : aussi place-t-il ces évènements en évidence. De même le discours eschatologique du chapitre XXI est rempli de prophéties menaçantes pour le peuple: c'est pourquoi ce discours forme, aux yeux de Luc, la conclusion du ministère de Jésus.

Ceci nous amène à parler du but didactique du troisième évangile. Nous croyons avoir prouvé que notre écrivain ne raconte pas uniquement pour raconter et que, si sa relation présente de la suite et de l'ordre, il ne faut pas y chercher une rigoureuse chronologie. Disons, pour être complet, que les espérances messianiques qui se font jour dans les deux premiers chapitres de son évangile, ont, ainsi que quelques autres parties de son œuvre, une couleur judaïsante très-prononcée (I, 67-79, 32-34 ; II, 32 ; XVI, 17, etc.). Mais, cette réserve faite, il faut reconnaître que l'évangéliste a une tendance universaliste très-nettement accusée : il fait remonter la généalogie de Jésus jusqu'à Adam et non jusqu'à Abraham, comme Mathieu ; il montre que le salut apporté par Jésus-Christ est destiné à toutes les nations, il oppose à l'incrédulité des Juifs la foi des péagers et des païens; il donne une idée défavorable des chefs du peuple, il aime à exalter les humbles, il insiste avec une énergie toute particulière sur le mépris des richesses et sur l'importance de l'aumône [10]. Son style offre, à côté de passages écrits avec une remarquable pureté (I, 1-4 ; XIV, 7-35), des phrases peu correctes ou dans lesquelles on peut retrouver sous le grec l'expression araméenne (I. 6 ; II, 31). Nous aurons à nous rendre compte de ce caractère complexe du troisième évangile.

Nous connaissons maintenant le but poursuivi par nos évangélistes, ainsi que leur méthode. Mais, avec ce premier résultat, notre cadre s'est agrandi, nous avons découvert de nouveaux phénomènes qui doivent attirer notre attention : chez Mathieu, ces difficultés historiques que l'absence d'ordre chronologique n'explique pas, chez Marc, ce mélange d'originalité et de réflexion, chez Luc cet univer-

(10) II, 31 ; III, 6, 38 ; IV, 24-27 ; V, 39 ; VII, 9, 36-50, X, 25-37 ; XIII, 6-9, 24-30 ; XV, 11-32; XVII, 11-19 ; XVIII, 9-14 ; XIX, 1-10 ; I, 51-54 ; VI, 20-26 ; X, 17-21 ; XII, 13-21, 31-35 ; XIV, 7-14 ; XV, 7-10 ; XVI, 19-31 XXIII, 39-43, etc, etc.

salisme uni à cette tendance judaïsante, ce style tantôt si pur et tantôt si incorrect.

Les données du problème s'enrichissent et se compliquent : abordons-le sans plus tarder.

CHAPITRE II.

COMPARAISON DES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

Il nous serait impossible de comparer, dans leur ensemble, les évangiles synoptiques ; nous diviserons donc le contenu de ces documents en quatre sections, que nous examinerons successivement. Pour chacune d'elles nous chercherons à déterminer *quels récits et quels discours ont fait partie de la tradition commune* et à retrouver *la forme sous laquelle cette tradition a existé tout d'abord ;* nous indiquerons ensuite les résultats de cette première recherche et les faits qu'elle laisse encore inexpliqués.

I.

Nous négligeons pour le moment les évangiles de l'enfance de Mathieu et de Luc ; car les données fournies par chacun de ces écrivains sont complètement indépendantes les unes des autres et elles ne sont pas reproduites par Marc. L'accord entre les synoptiques ne commence à s'établir que dans les récits relatifs au précurseur. Notre premier tableau synoptique comprendra donc la partie de l'histoire évangélique qui s'étend de la prédication du Baptiste à la mission des douze [1], c'est-à-dire

L'inauguration et la première partie du ministère de Jésus-Christ.

(1) Nous empruntons, sauf quelques modifications, ces tableaux à M. Reuss (*Revue de Théologie et de Philosophie chrétiennes* (t. x. 75). Pour le reste du chapitre, comparez Weizsæcker, p. 10-103.

CONTENU.	MATHIEU.	MARC.	LUC.
1 *Jean-Baptiste.*	III, (1-12 cp. XIV, 3-12.)	I. 1-8½(cp. VI, 7-29).	III, 1-20.
2 *Baptême.*	III, 13-17.	I, 9-11.	III, 21-22.
3 *Généalogie.*	.....	.....	III, 23-38.
4 *Tentation.*	IV, 1-11.	I, 12-13.	IV, 11-3.
5 *En Galilée.*	IV, 12-17.	I, 14-15.	IV, 14-15.
6 *A Nazareth.*	.....	.....	IV, 16-30.
7 *Premiers disciples.*	IV, 18-22.	I, 16-20.	(comp. sect. 11).
8 *Démoniaques guéris.*	.....	I, 21-28.	IV, 31-37.
9 *Belle-mère de Pierre.*	VIII, 14-17.	I, 29-34.	IV, 38-41.
10 *Jésus au Désert.*	.....	I, 35-39.	IV, 42-44.
11 *Pêche miraculeuse.*	Comp. section 7).	(Comp. section 7).	V, 1-11.
12 *Sermon sur la montagne*	(IV 28-VII 29 (et passim).	(passim).	VI, 20-49 (et passim).
13 *Lépreux guéris.*	VIII, 1-IV.	I, 40-45.	V, 12-16.
14 *Paralytique.*	IX, 1-8.	II, 1-12.	V, 17-26.
15 *Lévi.*	IX, 9-13.	II, 13-17.	V, 27-32.
16 *Le jeûne.*	IX, 14-17.	II, 18-22.	V. 33-39.
17 *Les épis foulés.*	XII, 1-8.	II, 23-28.	VI, 1-5.
18 *La main sèche.*	XII, 9-21.	III, 1-6.	VI, 6-11.
19 *Les douze.*	X, 1-4.	III, 7-19.	VI, 12-19.
20 *Apologie.*	XII, 22-45.	III, 20-30.	Comp. sect. 12 et 52.
21 *Parents de Jésus.*	XII, 46-50.	III, 31-35.	VIII, 19-21.
22 *Le centurion.*	VIII, 5-13.	.....	VII, 1-10.
23 *Le jeune homme de Naïn.*	.....	.....	VII, 11-17.
24 *Ambassade du Baptiste.*	XI, 1-30.	.....	VII, 18-35.
25 *Onction.*	.....	.....	VII, 36-50.
26 *Les saintes femmes.*	.....	.....	VIII, 1-3.
27 *Paraboles du royaume de Dieu.*	XIII, 1-52.	IV, 1-34.	VIII, 4-18 (et passim).
28 *Deux disciples.*	VIII, 18-22.	.....	(sect. 53).
29 *Tempête calmée.*	VIII, 23-27.	IV, 35-41.	VIII, 22-25.
30 *Démoniaque.*	VIII, 28-34.	V, 1-20.	VIII, 26-39.
31 *Jaïrus.*	IX, 18-26.	V, 21-43.	VIII, 40-56.
32 *Guérisons.*	IX, 27-38.	.....	.....
33 *A Nazareth.*	XIII, 53-58.	VI, 1-6.	(sect. 6).

1. Dans le tableau qui précède, les éléments communs à nos trois évangiles l'emportent de beaucoup sur ceux qui n'appartiennent qu'à un seul ou à deux d'entre eux. Si l'on admet que les péricopes communes à Mathieu, à Marc et à Luc ont fait partie de la tradition primitive, celle-ci se composait, dans la première section de l'histoire évangélique, des éléments suivants : *Jean-Baptiste, baptême, tentation, séjour en Galilée, la belle-mère de Pierre, guérison d'un lépreux et d'un paralytique, vocation de Lévi, discussion sur le jeûne, les épis foulés, guérison de l'homme à la main sèche, choix des douze apôtres, les parents de Jésus, les paraboles du royaume de Dieu, la tempête calmée, guérison d'un démoniaque, résurrection de la fille de Jaïrus.*

Marc n'ajoute aucune section à la tradition commune. Luc l'a enrichie de données inportantes: *généalogie de Jésus, visite à Nazareth, pêche miraculeuse, résurrection du jeune homme de Naïn, onction de Jésus par une pécheresse.* Mathieu, qui renferme un grand nombre de développements originaux, n'a en propre que la relation de la guérison de divers malades et qu'un *entretien de Jésus avec deux disciples* que Luc rapporte ailleurs et sous une forme un peu différente. Ces récits ne faisaient pas partie de la tradition primitive. En est-il ainsi des péricopes communes à deux de nos évangiles ? Celles que l'on rencontre seulement dans Mathieu et dans Luc, sont placées par eux dans un contexte différent, elles présentent de notables divergences et elles ne peuvent provenir d'une même source [2] ; il faut donc les écarter pour le moment de notre examen.

Trois sections se trouvent dans Mathieu et dans Marc (*vocation des disciples, visite à Nazareth, discours apologétique*). Luc omet les deux premières, parce qu'il possède sur ce sujet des renseignements plus étendus (Comparez n° 6 et 33, 7 et 11) et il place

(2) Mathieu place le *Sermon sur la Montagne* au début du ministère en Galilée et Luc, après la vocation des douze. Luc fait suivre ce discours de l'histoire du *centurion de Capernaüm*, Mathieu l'en sépare par un autre récit. Luc insère le *discours sur le Baptiste* entre la *résurrection du jeune homme de Naïn* et *la visite chez le pharisien Simon*, Mathieu entre *le discours au douze* et *l'anathème aux villes Galiléennes*; *l'entretien avec deux disciples*, figure dans la première partie de Mathieu et Luc place la section parallèle dans le voyage à Jérusalem. Comparez 2e partie, chap. I et II.

ailleurs le discours apologétique (Luc XI, 14 ss). Luc et Marc rapportent seuls *une guérison de démoniaque* et *la retraite de Jésus au désert*, Mathieu a négligé le premier de ces récits, parce qu'il raconte dans son évangile plusieurs faits analogues (VIII, 16, 28-34; IX, 32-34; XII, 22) et le second, parce qu'il devait parler plus tard de l'effort que fit Jésus pour s'éloigner durant quelques instants de la foule (Mt. XIV, 13). Nous devons donc considérer comme appartenant à la tradition primitive les péricopes communes à Mathieu et à Marc, à Marc et à Luc.

Ainsi, dans cette section, la tradition synoptique se compose de tous les récits communs aux trois synoptiques et de ceux que l'on rencontre soit dans Marc et Luc, soit dans Marc et Mathieu, c'est-à-dire de tous les récits de Marc et ne se compose que d'eux seuls.

2. Examinons maintenant l'*ordre* suivi par nos évangélistes.

Il y a *trois groupes de récits* qu'ils disposent absolument de la même manière et qui existaient sans doute sous cette forme, dans la tradition primitive. [3] De plus, les *péricopes communes à Marc et à Luc se suivent dans le même ordre*, sauf trois exceptions faciles à expliquer. 1° Luc place au commencement et Marc, à la fin de cette section la relation de la visite de Jésus à Nazareth. Mais c'est Marc qui suit ici l'ordre véritable, car il résulte du texte même de Luc qu'au moment ou Jésus alla dans ce lieu, il avait déjà fait des miracles à Capernaüm (Luc IV, 23), comme l'indique notre second évangile canonique. 2° Dans celui-ci, le ministère galiléen s'ouvre par la vocation de Pierre; dans le troisième évangile, ce récit suit diverses autres sections, notamment celle qui nous rapporte la visite de Jésus chez Pierre. C'est qu'ici, comme pour l'histoire du séjour à Nazareth, Luc a des détails originaux, et que, d'après sa relation, Pierre connaissait déjà Jésus, quand il s'attacha à lui (V, 5). Pour rendre son récit intelligible, il a dû le placer après un autre où il fût question des rapports de Pierre et de Jésus. 3° D'après Marc, c'est avant de prononcer les paraboles du royaume de Dieu que le Sauveur déclare que, pour lui appartenir, il faut observer la

(3) Ces groupes sont : 1° La guérison du paralytique de Capernaüm, de la vocation de Levi et de la discussion sur le jeûne ; 2° Les épis foulés et l'homme à la main sèche ; 3° La tempête calmée, guérison d'un ou de deux démoniaques, résurrection de la fille de Jaïrus. Voyez les indications de passages au tableau ci-dessus.

volonté de son Père Céleste. Or Luc suit l'ordre inverse; mais ici encore c'est le second évangile qui se tient le plus près de la source, car Mathieu présente le même ordre que lui [4] dans ce cas et dans les deux précédents.

Nous avons déjà indiqué que Mathieu ne tient pas toujours compte de l'ordre chronologique. Cependant, sans parler des trois groupes qu'il dispose de la même manière que les deux autres synoptiques, divers indices tendent à prouver qu'il a connu la même tradition qu'eux. 1° Il raconte qu'après la mort d'Hérode, les parents de Jésus se fixèrent à Nazareth ; puis il ajoute qu'en ces jours là parut Jean-Baptiste. Or, les deux évènements sont séparés par un intervalle d'une trentaine d'années[5] : c'est que Mathieu a sans doute emprunté à Marc une expression qui était parfaitement à sa place dans le récit de ce dernier (Mt. III, 1 cp. Mc. I, 9), pour le placer après l'évangile de l'enfance. 2° Suivant le premier évangile, Jésus guérit un lépreux en présence d'une grande multitude et lui défendit ensuite de divulguer le miracle que tous avaient pu voir (Mt. VIII, 1-4). Cette défense se comprend d'elle-même dans les deux autres synoptiques, où Jésus accomplit cette guérison en particulier (Mc, I, 40-45 Lc, V, 12 ss.); mais Mathieu a obscurci le sens de ce récit en l'insérant après le sermon sur la montagne et en nous montrant Jésus entouré de la foule. 3° Il n'est pas moins surprenant de voir le Sauveur se retirer au désert, guérir toutes les multitudes et leur défendre de le faire connaître, puis se mettre à discuter avec les Pharisiens (Mt. XII, 15-16, 22 et s.). Or Marc, dans le passage parallèle (III, 10-12) nous apprend que Jésus guérissait beaucoup de malades et que, comme les démons proclamaient sa messianité, il leur commandait de ne pas le faire connaître. Ce passage de Mathieu ne se comprend donc que si celui qui l'a écrit, a eu connaissance du texte de Marc.

C'est donc l'évangile de Marc qui reproduit le plus fidèlement le contenu et l'ordre de la tradition qui est à la base des synoptiques.

(4) Dans Luc, Jésus reconnaît comme siens ceux qui *écoutent* et pratiquent la parole de Dieu (VIII, 21). C'est peut-être pour cela que l'évangéliste place cette déclaration *après* un discours du Sauveur. Il est vrai que Luc eût pu maintenir cette parole après le discours apologétique, mais, pour un motif que nous indiquerons, il place celui-ci plus loin et il insère après ce discours une sentence identique sur les auditeurs de la parole (XI, 28).

(5) Comparez Winer : *Biblisches Realwörterbuch*, II, p. 762 et 763.

3. Etudions de plus près les textes.

Dans les récits relatifs au précurseur de Jésus-Christ, les synoptiques ont plusieurs éléments communs (Mt. III, 3, 11 = Mc. I, 3, 7, 8 = Lc. III, 4, 16). Marc n'a, en propre, qu'une citation de Malachie, que les deux autres synoptiques placent ailleurs. Les autres parties de sa relation se retrouvent dans Mathieu et dans Luc (Mc. I, 3 = Mt. III, 3 = Lc. III, 4 ; Mc. I, 5-6 = Mt. III, 4-6 ; Mc. I, 4 = Lc. IV, 3, etc). Ces deux derniers évangiles ont enrichi leur relation de détails originaux[6] (Mt. III, 7-10, 12, Lc. III, 6-15, 17-18). Toutefois, ils trahissent, l'un et l'autre et de la façon la plus évidente, le caractère secondaire de leur composition. Mathieu insère dans l'histoire du baptême de Jésus un épisode dont l'unique but est de montrer que cette cérémonie ne fut point un baptême de repentance pour le Sauveur, comme pour les autres personnes qui s'approchaient de Jean (Mt. III, 1 cp. 14-15). Luc, de son côté, cherche à préciser l'époque à laquelle apparaît le Baptiste et, avant de raconter le baptême de Jésus par Jean, il mentionne l'emprisonnement de celui-ci : cette mention qui rompt le fil du récit, ne peut être qu'une addition postérieure (Lc. III, 19-20).[7]

La tentation de Jésus eut lieu aussitôt après son baptême ; les synoptiques établissent une étroite corrélation entre ces deux faits. Toutefois dans le troisième évangile ils sont séparés par une généalogie (III, 23-38) qui ne faisait pas partie de la tradition commune. Mathieu et Luc racontent d'une façon assez semblable la triple tentation du Seigneur ; Marc est ici le plus court ; comme ses données se retrouvent en partie dans les deux autres synoptiques

(6) L'accord que Mathieu et Luc présentent dans quelques-uns de ces passages pourrait faire penser qu'ils les ont puisés à la même source ; sur cette difficulté, comparez 2e partie, chap. I et II.

(7) Le caractère araméisant de ces versets ne permet pas de les faire dériver de la même source que le récit analogue des deux autres synoptiques (Mt. XIV, 3-12 = Mc. VI, 17-29). Dans le récit du baptême de Jésus, on remarque les différences suivantes : d'après Luc, tout le monde peut voir l'esprit descendre sur Jésus, mais la voix ne s'adresse qu'à lui. Selon Mathieu, elle s'adresse à tous, mais Jésus voit seul le Saint-Esprit descendre. Suivant Marc, c'est Jésus qui voit et qui entend. Ici le texte de Marc est certainement le plus ancien et aide à comprendre les deux autres.

(Mc. I, 12, 13 = M. IV 1, 2, 11 = Lc. IV, 1-2), il peut être la source ou l'abréviateur de ceux-ci : c'est là un point douteux sur lequel nous aurons à revenir.

Mais le doute cesse pour les récits suivants. Ainsi nos trois écrivains rapportent la vocation d'un péager que le premier évangéliste nomme *Mathieu* et auquel Marc et Luc donnent le nom de *Lévi*. La tradition n'était donc pas unanime sur ce point [8] et l'accord entre Marc et Luc n'en est que plus surprenant. Il nous fournit la preuve. qu'ils ont bien conservé la tradition primitive; d'ailleurs on ne concevrait pas le motif qui eût engagé ces deux écrivains à substituer au nom connu de l'apôtre Mathieu celui de Lévi qui ne reparaît plus dans l'histoire évangélique; mais on comprend sans peine que l'auteur du premier évangile ait remplacé le nom de Lévi par celui de l'apôtre Mathieu, surtout s'il savait que c'étaient là deux noms d'un seul et même personnage. Dans la suite du même récit, l'auteur du premier évangile montre que les Juifs n'ont pas compris la parole d'Osée : « *Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice* », parole qu'il répète ailleurs (Mt. IX, 13 et XII, 7), et qui n'appartenait point sans doute à la tradition primitive. A la place de la dernière de ces citations, nous trouvons dans Marc une sentence très-importante sur le sabbat. (Mc. II, 27). Luc l'omet, soit qu'elle ne lui ait point paru cadrer avec le but particulier de son évangile, soit qu'il ne l'ait pas connue, mais il a en propre une courte parabole et la mention du sabbat second-premier. (V, 39, VI, 1.)

La relation de la guérison d'un homme qui avait la main sèche, présente des divergences plus considérables. D'après Marc (III, 4) et Luc (VI, 9). Jésus avant d'opérer ce miracle aurait demandé à ses ennemis s'il est permis de faire du bien le jour du sabbat ; d'après Mathieu (XII, 9-14.), il aurait été interrogé par ses adversaires et leur aurait demandé lui-même ce qu'ils feraient si leur bœuf ou leur âne tombait dans un puits le jour du sabbat; puis il aurait guéri le malade. Voilà une divergence surprenante: mais en se reportant à un autre passage du troisième évangile où l'on retrouve plusieurs de ces détails (Lc. XIV, 5), on s'aperçoit que Mathieu a combiné deux récits qui présentaient entre eux une certaine analogie.

(8). Nous trouvons un apôtre du nom de Mathieu dans les quatre catalogues d'apôtres qui nous ont été conservés (Mt. x Mc. III. Luc. VI, Actes I).

Le catalogue des apôtres se présente dans les synoptiques, sous des formes assez différentes (Mt. x, Mc. iii, Luc vi).[9] Mais Marc est le seul qui ait conservé l'ordre original. En effet, Mathieu range les apôtres par couples, arrangement qui trahit la réflexion.[10] Et Luc qui ne suit pas les indications de Marc, les a pourtant connues, puisque, dans un deuxième catalogue que nous trouvons au livre des Actes (i, 13), il assigne le quatrième rang à André, ainsi que le fait Marc et non la seconde place, comme dans son premier catalogue,[11]

Des paraboles du royaume des Cieux, les synoptiques n'ont en commun que celle du semeur et son explication (Mt xiii. 1-23=Mc. iv, 1 - 25 = Lc. viii, 4-18). Les deux premiers évangiles y joignent celle du grain de moutarde (Mt xiii, 31-32 = Mc. iv, 30-32), que Luc insère dans le récit du voyage à Jérusalem, mais en y joignant, comme le fait ici Mathieu, la parabole du levain (Lc. xiii 18-21=Mt. xiii, 31-33). Mathieu omet celle de la lumière cachée sous le boisseau, parce qu'il l'a déjà reproduite avec les explications dont Marc et Luc la font suivre. (Mc. iv, 21-25=Mt. v, 15; x, 26; vii, 2

(9) Les trois catalogues commencent par Simon Pierre et se terminent par Judas Iscariot; ils rapprochent les noms de Jacques et de Jean, de Philippe et de Barthélemi; de Mathieu et de Thomas; Marc place André après Simon, Jacques et Jean; Luc et Mathieu le nomment après Simon. Les synoptiques parlent d'un second Simon que Mathieu et Marc nomment le *Cananite*, que Luc appelle le *Zélote*; mais ces deux surnoms peuvent provenir de mots araméens à peu près identiques; enfin il est un des Douze qui est appelé *Thaddée* par Marc, *Lébbée* par Mathieu et *Judas, fils* ou *frère de Jacques* par Luc. Marc rapporte seul le surnom des fils de Zébédée (*Boanergès*); le premier évangile rappelle que Mathieu était péager.

(10) De plus Mathieu fait suivre la vocation des Douze d'un discours que Jésus ne prononça qu'au moment de les envoyer en mission, c'est-à-dire beaucoup plus tard. (Cp. Mt. x, Mc. vi, Lc. vi.)

(11) Quant au discours apologétique dont la place paraît incertaine, il a pour but de répondre à l'accusation lancée contre Jésus par ses adversaires de chasser les démons par le prince des démons. Mathieu (xii, 32) et Luc (xi, 14) expliquent cette accusation par la guérison d'un démoniaque; dans Marc (iii, 20 ss), rien ne la motive et nous devons admettre que son récit, qui est à la fois le plus court et le plus obscur, est aussi le plus ancien. Il resterait à expliquer certaines ressemblances entre Mathieu et Luc, en particulier celle que nous venons de relever. Comparez 2e partie, ch. ii.

=Lc. VIII, 16-18.) On voit que Marc s'accorde toujours avec celui des deux autres synoptiques qui reproduit avec le plus de fidélité la tradition primitive et il est le seul qui nous ait conservé la parabole de la semence jetée en terre (M. IV, 26-29). Mathieu montre que Jésus accomplit une prophétie en enseignant en paraboles et il a ici en propre les similitudes de l'ivraie et du bon grain, du trésor caché, du levain, du filet, de la perle de grand prix et du sage docteur (Mt. XIII, 14, 16-17, 24-30, 33-52.)

Enfin, tandis que le premier évangile décrit la guérison des *deux* démoniaques de *Gadara,* Marc et Luc s'accordent à dire que le Sauveur ne guérit qu'*un* seul possédé, qui habitait le pays des Guérasséniens.

En résumé, *Marc s'accorde dans cette section tantôt avec Mathieu, tantôt et le plus souvent avec Luc, mais toujours avec celui d'entre eux qui reproduit le plus fidèlement la tradition originale: c'est dans son évangile que l'on peut le plus aisément retrouver le type de la narration primitive.*

4. Plusieurs des faits que nous venons de citer sont de nature à établir la dépendance de Mathieu et de Luc par rapport à Marc. Les phénomènes de cette sorte sont trop nombreux et trop caractéristiques pour qu'il soit permis de les attribuer au hasard.

Ainsi Luc nous apprend qu'après avoir guéri un démoniaque dans la synagogue de Capernaüm, Jésus entra chez Simon et que, la belle-mère de celui-ci se trouvant souffrante, on sollicita en sa faveur la bienveillance du Sauveur, lequel s'empressa de guérir la malade. Pourquoi Jésus entra-t-il de préférence dans cette maison et quels furent ceux qui attirèrent son attention sur la belle-mère de Pierre? Nous serions réduits à l'ignorer, si nous ne savions par le récit de Marc que Simon fut le premier disciple de Jésus, qu'au moment où le Seigneur entra dans sa maison, il l'accompagnait avec André, Jacques et Jean et que ce furent eux qui sollicitèrent la guérison de la malade (Luc IV, 38-39=Mc. I. 29-30). Les synoptiques racontent ensuite que, quand le soir fut venu, on apporta à Jésus des démoniaques et qu'il les guérit. Mathieu ne nous explique pas pourquoi on ne présenta ces malheureux à Jésus que le soir ; c'est que, comme nous l'apprennent Marc et Luc, ce jour là était un sabbat

et que, pour faire quoi que ce fût, on devait attendre la fin du repos légal, le samedi soir, au moment du coucher du soleil (Lc IV, 31, 40=Mc I, 21, 32, Cp Mt VIII, 16).

L'ordre que le premier évangile assigne aux paraboles du royaume des Cieux n'est pas moins surprenant. Après la parabole du semeur et son explication, nous y trouvons celles de l'ivraie, du grain de moutarde et du levain, puis une conclusion indiquant que Jésus ne parlait qu'en similitudes (XIII, 34-35). On serait en droit de supposer que ce discours est fini; mais il n'en est rien: Jésus qui s'est déjà retiré à l'écart pour expliquer aux siens la première parabole, entre dans une maison pour leur indiquer le sens de la seconde et pour en prononcer trois autres. (Mt XIII, 36-53). C'est que Mathieu, ayant trouvé dans le second évangile les paraboles du semeur et du grain de moutarde, ainsi que la conclusion générale, a combiné ces données avec celles qu'il a puisées à une autre source.

Il serait facile de multiplier ces exemples [12]; ceux que nous avons apportés nous paraissent établir deux choses : 1° *Marc présente le contenu, l'ordre et le type de la narration primitive ;* partout où les deux autres synoptiques diffèrent, il s'accorde toujours avec celui d'entre eux qui se tient le plus près de la source et, dans cette section, surtout avec Luc; Mathieu et Luc abrègent, enrichissent, modifient et parfois obscurcissent la tradition primitive, que Marc reproduit avec une singulière fidélité; 2° Le texte de cet évangile sert de base aux deux autres, en un mot *l'évangile de Marc est ici la source principale de Mathieu et de Luc.*

II.

La seconde section de l'histoire évangélique comprend la période qui s'est écoulée de *l'envoi des Douze en mission à l'entrée de Jésus à Jérusalem,* c'est-à-dire

La seconde partie et la fin du ministère galiléen.

(14). Voyez le chapitre suivant.

CONTENU.	MATHIEU.	MARC.	LUC.
34 *Mission des douze.*	X, 1–11.	VI, 7–13 (cp. sect. 19).	IX, 1–7 (et passim).
35 *Les craintes d'Hérode.*	XIV, 1–2.	VI, 14–16.	IX, 7-9.
36 *Mort de Jean-Baptiste.*	XIV, 3–12.	VI, 17–29.	(cp. sect. 1).
37 *Multiplication des pains.*	XIV, 13–21.	VI, 30-44.	IX, 10–17.
38 *Sur le lac.*	XIV, 22–36.	VI, 45-56.	.....
39 *Les mains lavées.*	XV, 1–20.	VIII, 1-23.	.....
40 *La Cananéenne.*	XV, 21–28.	VII, 24–30.	.....
41 *Guérison d'un sourd.*	.....	VII, 31–37.	.....
42 *Multiplication des pains.*	XV, 29–39.	VIII, 1–10.	.....
43 *Le levain des Pharisiens.*	XVI, 1–12.	VIII, 11–21.	(cp. XII, 1).
44 *Guérison d'un aveugle.*	.....	VIII, 22–26.	.....
45 *Confession de Pierre.*	XVI, 13–28.	VIII, 27–IX, 1.	IX, 18–27.
46 *Transfiguration.*	XVII, 1–13.	IX, 2–13.	IX, 28–36.
47 *Guérison d'un démoniaque.*	XVII, 14–21.	IX, 14–29.	IX, 37–43.
48 *Prédiction.*	XVII, 22–23.	IX, 30-32.	IX, 43–45.
49 *Didrachme.*	XVII, 24–27.	.....	.....
50 *Les enfants.*	XVIII, 1–14.	IX, 33–50.	IX, 46–50.
51 *Le pardon.*	XIX, 15–35.	.....	XVII, 3.
52 *Récits et discours.*	VIII, 19–22, XI, 21–27; XII, 22-45, etc.	(passim).	IX, 51–XVIII, 14.
53 *Le divorce.*	XIX, 1–12.	X, 1–12.	.....
54 *Bénédiction des enfants.*	XIX, 13-15.	X, 13–16.	XVIII, 15–17.
55 *Le jeune riche.*	XIX, 16–30.	X, 17–31.	XVIII, 18–30.
56 *Parabole des vignerons.*	XX, 1-16.	.....	.....
57 *Prédiction.*	XX, 17–19.	X, 32–34.	XVIII, 31–34.
58 *Les fils de Zébédée.*	XX, 20-28.	X, 35-45.	.....
59 *Guérison d'aveugle.*	XX, 29-34.	X, 46-52.	XVIII, 35–43.
60 *Zachée.*	.....	.....	XIX, 1–10.
61 *Parabole des talents.*	.....	.....	XIX, 11–27.

1. Ce tableau montre d'une manière encore plus évidente que le précédent, la parenté étroite qui existe entre nos trois évangiles; car il fait voir que, dans cette partie de l'histoire évangélique, ils assignent toujours, à une exception près, le même ordre aux récits qui leur sont communs.

Ces récits, qui formaient la tradition primitive, sont : *l'envoi des douze en mission, les craintes d'Hérode, la multiplication des pains, la confession de Pierre, la transfiguration, la guérison du démoniaque lunatique, la prédiction de la mort de Jésus, la sentence sur la nécessité de devenir comme des enfants, la bénédiction des enfants, l'histoire du jeune riche, une nouvelle prédiction, la guérison de l'aveugle* (ou *des aveugles*) *de Jéricho.*

A ces morceaux, il faut joindre ceux qui sont communs à Mathieu et à Marc, car le motif pour lequel Luc ne les a pas reproduits est assez facile à découvrir : comme cet évangéliste écrit pour affermir la foi d'un chrétien sorti du paganisme, il néglige ce qui pouvait intéresser les juifs, mais non son lecteur et il laisse de côté plusieurs faits qui présentent le même enseignement que ceux qu'il a rapportés ou qu'il se propose de raconter ultérieurement. C'est ainsi qu'il ne dit rien de l'*emprisonnement et la mort de Jean-Baptiste*, dont il a déjà parlé : et qu'il supprime la *discussion sur le divorce* et la *demande des fils de Zébédée*, parce qu'il possède sur les questions traitées dans ces récits des renseignements particuliers [1]. Ces omissions n'ont rien que de fort naturel; mais on peut être, au premier abord, surpris de voir que Luc néglige tout un groupe de récits contenus dans le second évangile (Mc. VI, 45-VIII, 26). Toutefois ce phénomène s'explique sans peine. Luc a pu supprimer la *seconde multiplication des pains* comme faisant double emploi avec la première, le récit de la *marche de Jésus sur les eaux* comme superflu, après celui de l'apaisement de la tempête, la *discussion avec les Pharisiens*, parce qu'il rapporte ailleurs un discours beaucoup plus important que Jésus prononça contre cette secte, la *guérison de la fille de la Cananéenne*, qui présente beaucoup d'analogie avec celle du serviteur du centenier de Capernaüm, la *demande d'un signe venu du ciel* et la parole *sur le levain des Pharisiens*, parce qu'il

(1) Comp. Mc. VI, 17-20 et Luc III, 19-29; Mc. X, 1-12 et Luc XVI, 18. Mc. X, 35-45 et Luc XXII, 24-30.

doit en être question ailleurs [2]. Du reste cette partie du second évangile présente des difficultés qui ne pouvaient échapper à un historien aussi réfléchi que Luc. Ainsi, Marc n'indique ni la raison pour laquelle Jésus quitta durant quelque temps la Galilée, ni le motif qui l'engagea alors à imposer silence à ceux qui voulaient divulguer ses miracles, bien qu'il eût antérieurement donné l'ordre de le faire, à ceux qu'il avait guéris [3]. Il n'est donc pas nécessaire, pour expliquer cette omission de supposer, comme le fait M. Reuss, qu'il existait une lacune dans le manuscrit du second évangile que Luc a consulté et il est inexact de dire que cette omission ne peut-être expliquée que par l'hypothèse de M. Reuss, ou par celle de l'indépendance des synoptiques les uns par rapport aux autres [4]. Mathieu reproduit tous les récits communs à Luc et à Marc.

Ce dernier n'a en propre que deux récits, la *guérison d'un sourd-muet* et celle *d'un aveugle à Bethsaïda* (Mc. VII, 31-37. VIII 22-26). Mathieu a très-bien pu les négliger ; car il rapporte plusieurs miracles de la même nature (Mt XII, 22, IX, 27-31, XX, 30-34). L'omission du premier de ces miracles par Luc provient d'une raison analogue (cp. Luc. XI, 14) et, si cet évangéliste ne dit rien de la guérison de l'aveugle de Bethsaïda, c'est peut-être qu'elle lui paraît peu importante en comparaison de celle de l'aveugle de Jéricho. Il est donc possible que ces deux récits aient fait partie de la tradition commune, bien qu'ils ne se trouvent que dans le second évangile.

On n'en saurait dire autant du *grand fragment* qui appartient en propre à Luc (IX, 51-XVIII, 14). Il n'existe que peu de parallèles entre cette section du troisième évangile et Marc ; ceux qu'elle présente avec Mathieu, sont plus nombreux et plus frappants ; parfois même, les deux évangiles s'accordent littéralement ; mais il n'y a

(2) Comp. Mc. VII, 1-23 et Lc. XI, 37-52 ; Mc. VII, 24-30 et Luc VII, 2-17 ; Marc VIII, 10-20 et Luc XI, 29-36 ; XII 1,54-56.

(3) Jean (Chap. VI) explique ce fait par une *crise de la foi*. Peut-être Luc omet-il le récit du miracle accompli dans le pays de Tyr à cause de la parole de Jésus qu'il rapporte (cp. Mc. VII, 24-30 et Luc X, 13) ; d'ailleurs Luc dont la tendance est universaliste, a pu le négliger parce que les païens y sont comparés à de petits chiens (Mc. VII, 27).

(4) *Histoire évangélique*. p. 88. Godet t. I p. 443-444 ; t. II p. 513. Comp. Weiss : Studien und Kritiken, 1861. IV ; Holtzmann, p. 105-106, Weizsœcker, p. 66.—67.

point entre eux de parallélisme constant et les récits qu'ils ont en commun sont placés dans un autre contexte. D'ailleurs la section dont nous nous occupons, a un caractère didactique très accentué, et il est aisé de voir, en la lisant,, qu'elle n'a pas fait partie de la tradition commune. En dehors de ce grand fragment, le troisième évangile ne possède ici que deux morceaux originaux : la *visite à Zachée* et la *parabole des mines* (XIX, 1-27). Mais le style de la première de ces péricopes suppose une source araméenne, et la seconde est rattachée au contexte d'une manière assez artificielle: elles ne faisaient pas partie du document primitif.

Les additions faites par Mathieu sont peu nombreuses et faciles à reconnaître. Ce sont d'abord deux paraboles, où l'on trouve l'expression de *royaume des Cieux* caractéristique des discours de Mathieu [5], puis une péricope où il est question de l'Eglise, terme que l'on ne rencontre jamais dans les autres évangiles, enfin un récit destiné à montrer que les enfants du royaume doivent par charité supporter les charges imposées aux Juifs, idée toute particulière à notre écrivain [6]. Ici encore l'évangéliste a puisé à une ou à plusieurs sources spéciales.

Ainsi, *dans cette seconde section, comme dans la première, la tradition primitive se compose des récits et des discours que nous trouvons dans le second évangile; elle ne comprenait ni les passages que Mathieu et Luc ont en commun ni ceux qu'ils possèdent en propre.*

2. Examinons maintenant les *textes parallèles* et nous arriverons à une conclusion tout-à-fait identique.

Dès la première section, nous devons reconnaître le caractère secondaire du récit de Mathieu (X, 1-XI, 1). En effet, d'après les deux autres synoptiques, Jésus n'aurait envoyé les apôtres en mission qu'après les avoir soigneusement préparés à cette œuvre. Mathieu place au contraire leur envoi aussitôt après leur vocation et, chose singulière ! après avoir fait pressentir qu'ils allaient ainsi quitter Jésus, il ne dit rien de leur départ (X, 5 ; XI, 1). Le discours qu'il place dans la bouche de Jésus, tout en reproduisant les données des deux autres

(5). Paraboles du serviteur impitoyable et des vignerons. (Mt. XVIII, 21-35 ; XX, 1-16) ajoutées l'une parce qu'elle traite, comme les sentences précédentes, des devoirs des membres de l'Eglise et l'autre, à cause d'un simple rapprochement d'idées (cp. XIX, 30 et XX, 16)

(6). XVIII, 15-20 ; XVII, 24-27.

synoptiques, contient des développements nouveaux qui dépassent de beaucoup la situation [7]. Il est donc vraisemblable que ce discours a été composé par Mathieu à l'aide d'éléments divers (Mt. x, 5-42 = Mc. vi, 8-13 ; xiii, 9-13 et Luc ix, 3-6 ; x, 2-16). S'il le place en cet endroit, c'est qu'il existe à ses yeux un rapport étroit entre les persécutions que Jésus y annonce à ses disciples et les résistances qu'il rencontrera de la part du peuple, résistances que l'évangéliste va nous faire connaître.

La modification qu'il a faite au récit de la *marche de Jésus sur les eaux* présente le même caractère (xiv, 27-33). D'après lui, Pierre alla au devant de son maître en marchant sur les eaux ; effrayé par l'impétuosité du vent, il commençait à enfoncer, lorsqu'il fut sauvé par la puissance de son Maître, et les disciples, étonnés de ce miracle, adorèrent Jésus-Christ en le reconnaissant pour le Fils de Dieu. Mais, quand plus tard Pierre déclara, au nom des douze, que Jésus est le Messie, le Sauveur défendit aux siens de le dire à qui que ce fût, comme s'il s'agissait d'un fait absolument nouveau et imprévu (Mt. xvi, 20 ; Mc. viii, 30 ; Luc ix, 21). L'incident de la marche de Pierre sur les eaux était donc étranger à la tradition primitive.

Le récit de la *confession de Pierre*, considéré dans son ensemble, n'est pas moins instructif (Mt. xvi, 13-28 ; Mc. viii, 27-ix, 1 ; Lc ix, 18-27). D'après nos trois évangélistes, Jésus demanda aux siens ce qu'on pensait de lui ; Pierre ayant déclaré qu'ils le reconnaissaient pour le Fils de Dieu, il leur défendit, comme on vient de le voir, de divulguer cette vérité importante et leur prédit ses souffrances, sa mort et sa résurrection ; ces divers traits

(7). En effet 1° d'après Mathieu (x, 5) Jésus défend aux douze de sortir de la Judée et de la Galilée, pour aller en Samarïe ou en terre païenne et cependant suivant ce même discours, ils doivent comparaître devant les rois et les païens (x 18). 2° il est étonnant que Jésus dans son premier discours aux douze leur prédise de si violentes persécutions ; Marc, Luc et Mathieu lui-même placent des prédictions semblables à une époque postérieure, ce qui est plus vraisemblable. (Mt. xxiv, Mc. xiii, Luc xxi) 3° Luc rapporte plusieurs de ses sentences dans un autre ordre (Comp. Mt. x, 24-39 et Luc vi, 49, xii, 2-9, 51-53, xiv, 26-27, xvii, 31-33) et il donne sur le même sujet un discours de Jésus dont Mathieu a dû avoir le texte sous les yeux (Comp. Luc x, 5, 6, 12, 16 et Mt. x, 11, 15).

faisaient donc partie de la tradition commune. Mathieu et Marc nous apprennent seuls que Pierre protesta contre les paroles de son Maître et s'attira de la part de celui-ci une sévère réprimande. Luc, qui tient cet apôtre en grande vénération, a passé sous silence et les reproches de Jésus et les paroles qui les ont motivés. Mathieu a en propre une magnifique promesse que le Seigneur fit à Pierre [8].

Luc omet, comme n'offrant aucun intérêt pour un lecteur pagano-chrétien, l'entretien de Jésus et des douze sur l'*Elie qui devait venir*. Marc et Mathieu rapportent l'un et l'autre cet entretien; mais celui-ci s'efforce de rendre le texte plus clair (Mc. IX, 9-13 et Mt. XVII, 9-13). Mathieu et Luc suppriment ici diverses sentences, soit qu'ils les aient déjà reproduites, soit qu'ils aient à cet égard des renseignements spéciaux [9]. Ailleurs Mathieu enrichit la narration commune de paroles qu'il doit avoir puisées à une source particulière [10]. Les discours sur le scandale (Mt. XVIII) fournit de bien curieux exemples de ce procédé. L'évangéliste y insère une sentence sur la nécessité du scandale, une parabole et diverses paroles; mais il suffit de lire cette partie de son œuvre pour se con-

(8) Voyez au chapitre suivant la preuve que ce procédé est très-fréquent chez Luc. Quant à Mathieu, on retrouve dans le passage (Mt. XVI, 17 ss.) les termes de *Père Céleste* et d'*Église* inconnus aux autres évangiles.

(9) Luc omet les paroles sur le scandale et le sel de la terre; Mathieu retranche cette dernière sentence ainsi que celle sur le verre d'eau froide, qu'il a déjà rapportées (Cp. Mc. IX, 41-50, Lc. XVII, 1-2; XIV, 34-35 et Mt. V, 13; X, 42).

(10) Mathieu intercale dans la *discussion avec les Pharisiens* une sentence *sur les aveugles conducteurs d'aveugles* qui, dans Luc, fait partie du sermon sur la montagne (Mt. XV, 13-14 = Luc VI, 39); il insère dans la discussion relative au *divorce* une parole relative aux *eunuques* (Mt. XIX, 3-12, cp. Mc X, 2-12), dans la discussion sur le *signe venu du ciel*, la sentence sur le *signe de Jesus* et les *signes du temps* (Mt. XVI, 2-4 cp. XII, 39; Luc XII, 54-56; XI, 29-36; Mc VIII, 11-13), dans l'*histoire du lunatique* une déclaration sur la *puissance de la foi* qui se retrouve ailleurs, non-seulement dans Marc et dans Luc, mais encore dans le premier évangile (Mt. XVII, 20, XXI, 21; Mc. XI, 23; Luc XVII, 5-6), enfin il développe le discours sur les récompenses réservées aux apôtres (Mt. XIX, 28; Lc XXII, 30 cp. Mc. X, 28-31. Ces passages, inconnus à Marc et que Luc place d'une manière différente, ne faisaient point partie de la tradition originale.

vaincre qu'elle a été composée de morceaux juxtaposés [11]. Marc, de son côté, explique à ses lecteurs pagano-chrétiens les usages des Juifs qu'ils ne connaissaient pas, il se complaît dans des descriptions [12] et il abonde en traits vifs et frappants; cependant nous ne saurions voir dans ce caractère particulier du second évangile rien qui soit de nature à infirmer la conclusion à laquelle nous sommes arrivés : *c'est Marc qui représente le plus fidèlement l'état du texte synoptique, abrégé par Luc et développé par Mathieu dans les péricopes communes aux trois évangiles.*

3. Des indices importants tendent à montrer que Mathieu et Luc ont dû avoir sous les yeux le texte même du second évangile.

Suivant Mathieu, Jésus se serait retiré au désert, en apprenant la mort de Jean-Baptiste, événement qui aurait eu lieu beaucoup plus tôt d'après le même évangéliste. C'est Marc qui nous donnera la clef de l'énigme : selon cet écrivain, le Sauveur se retira au désert pour donner quelque repos aux douze, qui revenaient de remplir une mission fatigante. Mathieu qui n'a pas mentionné leur départ, ne saurait parler de leur retour et par un léger changement de texte a donné lieu à la difficulté que nous venons de signaler [13].

Ce même récit nous fournit la preuve de la dépendance du troisième évangile rapport au second. Luc raconte qu'après le retour des douze, Jésus et les siens se retirèrent à l'écart dans ou vers (εἰς) une ville nommée Bethsaïda et cependant nous ne tardons pas à nous apercevoir que le Sauveur est en plein désert (Luc IX, 10-12). La comparaison du second et du troisième évangile explique cette apparente contradiction. Nous avons vu que Luc omet toute une

(11) Voici l'ordre des idées développées dans Mathieu XVIII : 3-4 nécessité de s'humilier comme des enfants ; 5-6 ordre de recevoir les enfants et de ne pas les scandaliser ; 7-9 nécessité d'éviter le scandale ; 10-11 défense de mépriser les petits ; 12-14 parabole de la brebis perdue, montrant qu'aucun petit ne doit périr ; 15-18 devoir de pardonner ; 19-20 puissance dans l'accord de la prière ; 21-35 du pardon des offenses.

(12) Pour les citations et sur cette opinion, voyez le chapitre quatrième.

(13) Mc., VI, 29-31 : *Et les disciples de Jean vinrent et enlevèrent son cadavre et le mirent dans le tombeau. Et les apôtres se réunirent à Jésus et lui annoncèrent ce qu'ils avaient fait. Et il leur dit : venez vous-mêmes à l'écart au désert.* Mt. XIV, 12-13 : *Et les disciples de Jean étant venus prirent le corps et l'ensevelirent et étant venus, ils l'annoncèrent à Jésus et Jésus, l'ayant appris, se retira de là.*

série de récits que Mathieu et Marc placent après la première multiplication des pains. Le premier des faits racontés par Marc et négligés par Luc se passe à Bethsaïda; Luc a purement et simplement transporté cette donnée dans l'histoire de la multiplication des pains, en disant que Jésus se retira à l'écart vers Bethsaïda, qu'il y fut suivi par une grande multitude et que, pour la nourrir, il accomplit un miracle [14]. Enfin Marc rend mieux compte des événements que les deux autres synoptiques puisqu'il nous indique seul le vrai motif pour lequel Jésus se retira au désert.

D'un autre côté, les disciples de Jésus auraient, d'après Mathieu, fait remarquer à leur maître que les Pharisiens se scandalisaient de lui entendre dire que ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'homme; Jésus aurait prononcé alors une courte parabole, dans laquelle il compare les Pharisiens à des aveugles conducteurs d'aveugles et dont Pierre lui aurait demandé l'explication. Mais, au lieu de répondre à son disciple, le Sauveur explique ce qu'il a voulu dire en parlant de ce qui souille l'homme, sans tenir compte ni de la parabole qu'il vient de prononcer ni de la question qui lui a été adressée. C'est que cette parabole ne faisait pas partie de la tradition commune. Marc ne la connaît pas et Luc, qui la possède sous une forme un peu différente, la place dans un tout autre contexte (Mat. xv, 1 et par).

L'examen de cette seconde section confirme donc ce que nous savons déjà de la priorité de Marc et de l'emploi que les deux autres synoptiques ont fait de son œuvre.

III.

Nous sommes arrivé à
la dernière semaine du ministère de Jésus.

(14) La difficulté ne serait pas levée quand même on traduirait : il se retira vers une ville, car le miracle de Jésus devenait tout à fait inutile si la foule était près d'une ville, et cette hypothèse est contredite par le contexte (Luc ix, 12), où il n'est question que de champs et de villages. Cp. Winer, op. cit., t. I, p. 174-175. De Wette : Kurze Erklärung der Evangelien des Lukas und Markus (3e édit.), p. 71, et Néander, *Vie de Jésus*, t. II, p. 182.

CONTENU.	MATHIEU.	MARC.	LUC.
62 *Entrée à Jérusalem.*	XXI, 1-11.	XI, 1-10.	XIX, 28-44.
63 *Purification du temple.*	XXI, 12-17.	XI, 11-19.	XIX, 45-48.
64 *Le figuier maudit.*	XXI, 18-22.	XI, 12-14, 20-25.	.....
65 *Jean et Jésus.*	XXI, 23-27.	XI, 27-33[1].	XX, 1-8.
66 *Parabole des deux fils.*	XXII, 28-32.	.....	.....
67 *Parabole de la vigne.*	XXII, 33-40.	XII, 1-12.	XX, 9-19.
68 *Parabole du festin.*	XXII, 1-14.	.....	(cp. XIV, 15-24).
69 *Le tribut.*	XXII, 15-22.	XII, 13-17.	XX, 20-26.
70 *La résurrection.*	XXII, 23-33.	XII, 18-27.	XX, 27-40.
71 *Sommaire de la loi.*	XXII, 34-40.	XII, 28-34.	.....
72 *Le fils de David.*	XXII, 41-46.	XII, 35-37.	XX, 41-44.
73 *Les Pharisiens.*	XXIII, 1-39.	XII, 38-40.	XX, 45-47 (cp. XI, 37-52).
74 *La pite de la veuve.*	.....	XII, 41-44.	XXI, 1-4.
75 *Discours eschatologiques.*	XXIV, 1-51.	XIII, 1-37.	XXI, 5-38.
76 *Parabole des dix vierges.*	XXV, 1-13.	.....	.....
77 *Parabole des talents.*	XXV, 14-30.	.....	(cp. XIX, 11-27).
78 *Le jugement.*	XXV, 31-46.	.....	.....

(1) Le verset 26 du texte reçu est inauthentique.

1. Sauf une seule exception, tous les morceaux communs à nos trois évangélistes se suivent dans le même ordre, comme le montre le tableau ci-dessus. Ils formaient la tradition primitive ; ce sont : *l'entrée à Jérusalem, la purification du temple, la discussion sur l'autorité de Jésus (Jean et Jésus), la parabole de la vigne, la discussion sur le tribut, sur la résurrection, et sur le fils de David les Pharisiens et les discours eschatologiques.*

Il convient d'y ajouter les discours qui sont communs à Marc et à l'un des deux autres synoptiques. On ne trouve que dans les deux premiers évangiles l'histoire du figuier maudit et la sentence sur le sommaire de la loi. Luc a sans doute omis le récit de la malédiction du figuier parce qu'il a déjà rapporté une parabole dont la substance offre une grande ressemblance avec cette histoire, et il néglige la sentence dont nous venons de parler, parce qu'il a donné sur le même sujet des renseignements plus étendus (Mc. XI, 12-14, 20-25, = et Lc. XIII, 6-9. Mc. XII, 28 ss = Lc. X, 25-37. Mathieu a omis le récit de la *pite de la veuve* qui, dans Marc et Luc, précède les discours eschatologiques, afin de placer ceux-ci aussitôt après une parole de Jésus sur la ruine de Jérusalem [2]. Rien ne saurait donc nous empêcher de considérer ces morceaux comme faisant partie de la tradition primitive, laquelle se composait dès lors de toutes les péricopes du second évangile.

Quant aux discours que Mathieu possède ici en propre, les uns, comme les paraboles des talents, du festin et des deux fils se retrouvent dans Luc, mais dans un autre contexte et sous une forme assez différente, ou seulement en partie (Mt XXI, 28-32 ; XXII, 1-14 ; X XV, 14-30 ; Lc VII, 29-30 ; XIV. 15-24, XIX, 11-27) ; les autres comme la parabole des dix vierges (XXV, 1 ss.), sont des morceaux originaux, que l'on chercherait vainement dans Marc ou dans Luc ; ils ne faisaient donc partie ni les uns ni les autres de la tradition commune.

2. Etudions maintenant les *récits* eux-mêmes. Mathieu a raconté l'entrée de Jésus à Jérusalem, de manière à établir l'exacte concordance des faits avec les prophéties [3]. Seul, il rap-

(2) Dans Marc et Luc ce récit sert d'antithèse à une sentence sur l'avarice des Pharisiens. Mathieu, qui a des renseignements particuliers sur ce dernier sujet, termine le discours contre les Pharisiens par le cri de Jésus : *Jérusalem qui tue les prophètes*, etc. Cette parole lui sert de transition pour passer aux discours eschatologiques dans lesquels Jésus prédit la ruine de Jérusalem. Aussi Mathieu supprime-t-il l'épisode de la pite de la veuve.

(3) Mt. XXI, 2-5. Jésus se fait amener une ânesse et son poulain et

porte le cri que poussèrent les enfants dans le temple en l'honneur de Jésus, ainsi que les guérisons opérées par le Sauveur (XXI, 14-16). Marc cite d'une façon plus complète que les autres évangélistes, la parole à laquelle Jésus fait allusion en chassant les vendeurs : « Ma maison sera appelée une maison de prière *par toutes les nations* » et il nous apprend que Jésus ne voulait pas qu'on portât de vases à travers le temple (XI, 16-17). Luc nous fait connaître les lamentations du Sauveur sur l'ingrate Jérusalem (XIX, 39 ss.). Marc sépare l'entrée de Jésus à Jérusalem de la purification du temple par le récit de la malédiction du figuier : d'après son récit, Jésus vit un figuier stérile et le maudit; il purifia le temple et le lendemain les disciples s'aperçurent que le figuier maudit était séché. Mathieu fond les deux récits relatifs au figuier en un seul qu'il place après la purification du temple; il serait difficile de décider lequel est le plus ancien des deux textes. Le second évangile ajoute ici une remarque très obscure (XI, 13), ainsi qu'une sentence sur la prière que le premier évangile place autrement et dans laquelle on retrouve le « *Père Céleste* » caractéristique des discours de Mathieu. (Mc. XI, 25= Mt. VI, 14). Dans la parabole des vignerons, les synoptiques présentent quelques divergences, sur lesquelles nous aurons occasion de revenir. Par un procédé qui lui est familier, Mathieu emprunte à Marc une parole de Jésus sur l'orgueil des Pharisiens et il la combine avec un discours sur le même sujet qui provient d'une autre source (Mt. XXIII, Mc. XII, 38-40; Luc XI, 37-52; XX, 45-47). Enfin Mathieu et Luc font diverses additions au discours eschatologique, tel que le second évangile nous l'a conservé [4].

On le voit, le texte de Marc est comme l'intermédiaire entre celui des deux autres synoptiques et paraît être le texte original, sauf peut-être en quelques passages que nous examinerons ultérieurement.

3. Essayons d'établir que Mathieu et Luc ont eu ce texte sous les yeux.

On est frappé de voir le grand nombre de discours que Jésus a tenus, d'après le premier évangile, le jour où il a soupé chez Simon [5] et plus surpris encore de voir les Pharisiens revenir interroger le Seigneur, après qu'il leur a fermé la bouche et qu'ils se sont

accomplit la prophétie : *Voici ton roi qui vient sur un âne et sur celui qui porte le joog.*

(4) Cp. 2e partie Chap. I.

(5) Dans Mathieu, Jésus discute avec plusieurs adversaires, prononce

éloignés de lui (Mt. XXII, 22-34). Mais ces difficultés disparaissent, quand on compare les deux premiers évangiles. On s'aperçoit tout d'abord que les discours de Jésus sont moins nombreux et plus courts dans Marc que dans Mathieu ; d'après celui-ci, le discours eschatologique fut prononcé le jour même du souper chez Simon; or Marc ne le dit pas expressément[6] ; on constate de plus que Mathieu a obscurci la relation qu'il emprunte au second évangile en racontant que les Pharisiens s'éloignèrent de Jésus, après qu'il les eût réduits une première fois au silence. De même, Luc nous montre quelques scribes donnant leur approbation aux paroles du Seigneur sur la résurrection, approbation qui paraîtra singulière si l'on songe que la lutte entre Jésus et ses adversaires est arrivée à la période aiguë, puis le Sauveur s'exprimant sur le compte des scribes avec une extrême sévérité, comme s'il ne comptait pas des admirateurs parmi eux (Lc. XX, 39-40, 45-47). Ici encore il suffit de comparer le second et le troisième évangile l'un avec l'autre, pour comprendre d'où vient cette apparente contradiction : suivant Marc, le Seigneur, après avoir parlé de la résurrection, fut interrogé par *un* scribe au sujet du plus grand commandement, il lui répondit et reçut son approbation (Mc. XII, 32). Luc supprime, comme nous l'avons indiqué, la question du scribe et la réponse de Jésus ; mais il conserve, en la généralisant, la conclusion de cet entretien et il la place après les paroles de Jésus sur la résurrection, comme si ces paroles lui avaient valu l'approbation de *quelques* scribes; de là la difficulté que nous avons signalée

Le texte de Marc est donc nécessaire pour comprendre celui des deux autres synoptiques.

IV.

Les rapports des synoptiques varient quelque peu dans la dernière période de l'histoire évangélique qui traite
de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ.

des paraboles, un discours contre les Pharisiens et un long discours eschatologique (Mt. XXI, 23-XXVI, 16).

(6) Marc (XIV, 1) : *La fête de Pâque et des pains sans levain étaient deux jours après* (Mathieu XXVI, 1-21). *Quant Jésus eut achevé ces discours, il dit à ses disciples : Vous savez que la Pâque est dans deux jours.*

CONTENU.	MATHIEU.	MARC.	LUC.
79 *Le complot.*	XXVI, 1-6.	XIV, 1-2.	XXII, 1-2.
80 *L'onction.*	XXVI, 6-13.	XIV, 3-9.	.....
81 *Judas.*	XXVI, 14-16.	XIV, 10-11.	XXII, 3-6.
82 *La Sainte-Cène.*	XXVI, 17-29.	XIV, 12-25.	XXII, 7-23.
83 *La préséance.*	(cp. sect. 58).	(cp. sect. 58).	XXII, 24-30.
84 *Avis à Pierre.*	XXVI, 30-35.	XIV, 26-31.	XXII, 31-38.
85 *Gethsemanné.*	XXVI, 36-56.	XIV, 32-52.	XXII, 39-53.
86 *Devant le sanhédrin.*	XXVI, 57-68.	XIV, 53-65.	XXII, 63-71.
87 *Reniement de Pierre.*	XXVI, 69-75.	XIV, 66-72.	XXII, 54-62.
88 *Mort de Judas.*	XXVII, 3-10.	.....	.....
89 *Devant Pilate.*	XXVII, 1-2, 11-14.	XV, 1-5.	XXIII, 1-5.
90 *Devant Hérode.*	.....	.....	XXIII, 6-12.
91 *Pilate et Jésus.*	XXVII, 15-30.	XV, 6-20.	XXIII, 13-24.
92 *La mort.*	XXVII, 31-61.	XV, 21-47.	XXIII, 25-26.
93 *La garde.*	XXVII, 62-66.	.....	.....
94 *La résurrection.*	XXVIII, 1-10.	XV, 1-8 [9-12[1]].	XXIV, 1-12.
95 *Les gardes corrompus.*	XXVIII, 11-15.	.....	.....
96 *Les disciples d'Emmaüs.*	.....	[XVI, 12-13].	XXIV, 13-32.
97 *Apparition à Jérusalem.*	.....	[XVI, 14].	XXIV, 33-43.
98 *Apparition en Galilée.*	XXVIII, 16-20.	.....	.....
99 *L'Ascension.*	XXVI, 15-20.	[XVI, 15-20].	XXIV, 44-53.

(1) Marc XVI, 9-20 manque dans les meilleurs manuscrits.

1. Le tradition commune se composait des morceaux suivants: Le *complot des chefs du peuple, la trahison de Judas, l'institution de la Sainte-Cène, l'avis à Pierre, l'agonie de Gethsemanné, la comparution de Jésus devant le sanhédrin, le reniement de Pierre, la comparution de Jésus devant Pilate et sa condamnation par le Gouverneur romain, sa mort et la nouvelle, donnée aux saintes, femmes de sa résurrection.*

A ces récits il convient de joindre celui de l'onction de Jésus à Béthanie, que Luc omet par ce qu'il a déjà rapporté un fait semblable (Luc VII, 36-50, Mt. XXVI, 6-13 ; Mc. XIV, 3-9).

Les péricopes communes aux trois évangiles se suivent exactement dans le même ordre, excepté le reniement de Pierre que Luc place avant le jugement de Jésus par le sanhédrin et qui, dans les deux autres synoptiques, précède cet évènement.

Chaque évangéliste a enrichi plus ou moins la tradition commune. On ne peut relever dans Marc que quelques traits originaux[2] . Mathieu mentionne seul la mort de Judas, les deux récits relatifs à la garde du sépulcre, l'apparition en Galilée [3], il montre l'exacte concordance des divers incidents de la passion avec les prophéties ; il fait voir que les païens eux-mêmes ont reconnu l'innocence du Sauveur et que les Juifs, en appelant son sang sur leur tête, ont préparé leur propre condamnation ; il énumère les signes éclatants qui ont suivi la mort de Jésus et les précautions minutieuses que l'on prit pour rendre toute fraude impossible de la part des disciples [4]. Ces divers traits qui sont propres à Mathieu et qui s'accordent avec le but apologé-

(2). Fuite d'un jeune homme inconnu, au moment de l'arrestation de Jésus ; le fait prédit par Jésus que le coq chanterait *deux fois* avant le reniement de Pierre, l'achat d'un linceul par Joseph d'Arimathée, le nom des fils de Simon de Cyrène, l'heure de la crucifixion, etc. (Marc XIV, 30, 46, 51, 52, 68, 72 ; XV, 21, 25 etc.)

(3). Math. XXVII, 3-10, 62-66 ; XXVIII, 11-28.

(4). Voici la liste des principales additions faites par Mathieu : Question de Judas au moment où s'accomplit la trahison, prédiction du Sauveur ; addition aux récits de l'agonie de Gethsémanné et de l'institution de la Sainte-Cène, avis de la femme de Pilate à son mari et déclaration de celui-ci relativement à l'innocence de Jésus, cri du peuple ; « *Que son sang retombe sur nous et nos enfants* », raillerie des prêtres : *Que Dieu le délivre s'il le veut, car il a dit : Je suis le Fils de Dieu,* etc., etc. Mt. XXVI, 3, 15, 25, 28, 42, 50, 62, 65, 71 ; XXVII, 19, 24, 34, 43, 52 etc.

tique de son évangile, ne sont pas empruntés à la tradition primitive.

Les modifications que Luc a fait subir au texte synoptique, ne sont pas moins importantes. Non content d'y introduire un grand nombre d'éléments nouveaux[5], il a émaillé son récit de remarques qui dénotent un observateur attentif: il indique que Satan entra en Judas au moment où celui-ci se préparait à trahir son maître, que Joseph d'Arimathée ne consentit point aux méchants desseins des Juifs et qu'après le reniement de Pierre, Jésus regarda son disciple infidèle; il nous apprend qu'Hérode désirait voir Jésus et que Pilate se réconcilia avec lui en lui envoyant le Sauveur [6]. Il supprime le nom de Gethsémanné; il passe sous silence les injures adressées par les soldats à Jésus avant la crucifixion, et cela parce qu'il raconte une scène analogue (Jésus devant Hérode). Il rapporte avec plus de détails que Marc et Mathieu les paroles de l'institution de la Sainte-Cène et, contrairement aux deux autres synoptiques, il place ce fait avant le départ de Judas; il dit que le centurion, spectateur de la mort de Jésus, déclara que celui-ci était — non pas le Fils de Dieu — mais (ce qui semble plus naturel pour un païen), un homme juste, etc., etc.

2. Frappé de ces divergences, M. Reuss a soutenu que l'exemplaire du second évangile consulté par Luc ne comprenait pas le récit de la passion (Mc. XIV, 1 — XVI, 9) [7]. Sans insister sur les passages où Marc et Luc offrent un réel accord [8], nous relèverons deux faits qui nous paraissent établir la dépendance du troisième évangile par rapport au second. D'après Luc, les ennemis de Jésus, après l'avoir entendu confesser qu'il était le Fils de Dieu, s'écrièrent: Qu'avons-nous *encore* besoin de témoignage; car nous l'avons nous-mêmes entendu de sa bouche. Il semble donc qu'avant d'entendre par-

(5) Noms des disciples chargés de préparer la Pâque, discussion sur la préséance, Jésus accusé de défendre de payer le tribut à César, efforts de Pilate pour le sauver; Jésus devant Hérode, allocution du Sauveur aux filles de Jérusalem, sa prière pour ses ennemis, le brigand crucifié, dernière parole sur la croix, etc. — Lc. XXII, 8, 24-3, 35-38, XXIII, 2, 4-16, 27-32, 39-43, 46, 48, 56, XXIV, 13-53.

(6) Luc XXII, 3, 14-20, 39, 43, 41, 44, 53, 61, XXIII, 5, 47, XXIV, 4-9, etc.

(7) *Histoire évangélique*. Introduction XI.

(8) Luc XXII, 7-13, 47 s, = Mc. XIV, 12-16, 43 s, = Luc XXIII, 3, 20-22, 44 = Mc. XV, 2, 12-14, 33, etc,, etc.

ler le Seigneur, le sanhédrin avait dû recueillir quelque témoignage à son sujet : Luc n'en rapporte aucun. Mais les deux autres synoptiques nous apprennent que l'on avait déjà produit de faux témoins. En négligeant ce détail, Luc a donné lieu à la petite difficulté que nous venons de signaler (Mt. XXVI, 59-68, Mc. XIV, 55-65. Luc XXII, 72). De plus, en instituant la Ste-Cène, Jésus aurait dit : *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang,* LAQUELLE *est répandue pour vous.* Or, il est bien évident que c'est le sang, et non la coupe qui a été répandue. C'est que Luc a combiné deux relations, celle de saint Paul : « *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang* » avec celle de Marc : « *Ceci est mon sang (le sang) de la nouvelle alliance lequel est répandu pour plusieurs* (Luc XXII, 20, 1 Cor. XI, 25 ; Mc. XIV, 24).

Dans cette partie de l'histoire évangélique, la parenté de Mathieu et de Marc est indéniable et, en maint passage, leur accord est presque littéral [9].

L'examen auquel nous venons de nous livrer, établit donc que *le contenu essentiel, l'ordre et le type de la narration synoptique se retrouvent dans le second évangile.*

Ce résultat est important; mais il n'explique pas cependant tous les phénomènes que nous avons rencontrés.

Nous ne savons pas encore si Marc a emprunté aux deux autres synoptiques le récit de la tentation ou s'ils l'ont consulté pour ce récit. Dans d'autres passages où leur relation dépend évidemment de la sienne, ils ont en commun des traits qu'ils n'ont pas trouvés dans son évangile; parfois Mathieu s'éloigne de la tradition suivie par les deux autres synoptiques; parfois aussi le style de Luc est moins pur que celui de Marc. Ce sont là des difficultés qu'il nous faudra résoudre. Mais elles ne sont ni assez graves ni assez nombreuses pour infirmer la conclusion à laquelle nous sommes parvenu : c'est que *Marc est l'une des sources de Mathieu et de Luc.*

(9) Mt. XXVI, 26-29, 31-50. = Mc. XIV, 22-45 ; = Mt. XXVII, 11-14. Mc. XV, 2-5, etc., etc. Quand Jésus ordonne à ses disciples d'aller préparer la Pâque, il les envoie chez *un tel* (Mt. XXVI, 18), désignation obscure qui provient de ce que Mathieu abrége ici le récit de Marc (XIV, 12-16).

CHAPITRE III.

LES HYPOTHÈSES

Tout système sur l'origine des synoptiques peut se caractériser par la place qu'il assigne au second évangile. Aussi, avant de poursuivre nos recherches, devons-nous examiner les principales hypothèses relatives à la composition de l'œuvre de Marc : cet examen nous permettra d'ailleurs de mettre en lumière des faits que nous avons dû laisser de côté dans le précédent chapitre.

Marc peut être indépendant des deux autres synoptiques ; il peut être leur abréviateur ou l'abréviateur de l'un d'eux ; il peut enfin être la source de l'un d'entre eux ou celle de tous les deux. Voyons quelle est celle de ces hypothèses qui s'accorde le mieux avec les faits.

I.

La théorie de l'indépendance des synoptiques les uns par rapport aux autres, défendue par Gieseler, a été reprise, avec quelques modifications, par M. Godet [1].

La prédication apostolique fut le moyen par lequel l'évangile se répandit tout d'abord (Act. II, 42), et le point de départ de la tradition évangélique. En racontant l'histoire du Sauveur, on s'habitua à grouper ensemble certains récits et certains discours. L'évangélisation se fit d'abord en araméen ; mais, lorsqu'elle dut s'exercer parmi les Juifs hellénistes, qui étaient fort nombreux à Jérusalem (Act. VI), on éprouva le besoin de reproduire en grec l'enseignement des

(1) Sur cette hypothèse, voyez Godet, t. II. 528-540.

Nous nous contentons de discuter les principales hypothèses ; les faits que nous indiquerons permettront au lecteur de se former une opinion sur les autres. Comparez : M. Nicolas, *Études critiques sur le N.-T.* II. Holtzmann, p. 44-67. Godet t. II, p. 507 et ss.

apôtres. Ceux-ci ne manquèrent pas de s'occuper d'un travail si important et ils durent chercher les termes grecs propres à rendre les expressions araméennes. La tradition ne tarda pas à se fixer dans de courtes relations (Luc I, 1). Nos trois évangélistes ont pu utiliser quelques-uns de ces documents, mais ils se sont surtout attachés à reproduire la *tradition orale;* composés presque en même temqs, ils sont *absolument indépendants* les uns des autres. Telle est cette hypothèse.

Il est incontestable que l'enseignement des apôtres a été la source de la tradition orale et que celle-ci s'est fixée promptement dans des documents écrits (comparez *Introduction*, § II). Reconnaissons en outre que l'hypothèse de Gieseler rend bien compte des divergences qui existent entre les synoptiques. Mais elle n'explique pas *l'ordre* qu'ils ont adopté; sauf quelques exceptions faciles à expliquer. Marc et Luc disposent exactement de la même manière les péricopes qui leur sont communes et, sous ce rapport, Mathieu s'accorde avec eux dans la dernière partie de son évangile, fait d'autant plus remarquable que nos évangélistes ne tiennent pas un compte rigoureux de la chronologie. La tradition synoptique est tellement homogène qu'il suffit de dresser avec quelque soin une synopse des évangiles, pour reconnaître du premier coup d'œil les principaux fragments qui n'ont point appartenu à la source commune (évangiles de l'enfance, généalogies, grand fragment de Luc, etc.). Si la tradition orale était la source commune des synoptiques, on pourrait admettre qu'elle ait groupé des récits ou des discours présentant entre eux une certaine analogie et que nos évangiles aient présenté dans le même ordre des faits qui se suivaient chronologiquement; mais il y a loin de là au parallélisme si remarquable qui existe entre eux.

D'ailleurs le *style* de nos évangélistes offre des particularités qui méritent d'être signalées. En supposant que les paroles du Seigneur aient pu être conservées par la tradition orale, soit en grec soit en araméen [2], il resterait à expliquer pourquoi, dans la relation des faits, Mathieu, Marc et Luc emploient les mêmes expressions et les mêmes constructions, pourquoi ils enchaînent leurs phrases de la même

(2) Mc. VI, 7-13 = Lc. IX, 1-6 ; Mt. III 7-11 = Lc. III 7 ss.; Mt. IX, 15 = Mc. II. 20 = Lc. V 35, etc.

façon, pourquoi cet accord s'étend jusqu'aux moindres détails [3], pourquoi les trois évangélistes, qui écrivent en grec, ont inséré dans leur récit quelques expressions latines [4], puisque le Seigneur et ses disciples parlaient araméen. On affirme que les apôtres ont choisi les mots les plus convenables pour rendre leur pensée; or les mots grecs que l'on cite, n'ont pas d'équivalents en hébreu [5].

Enfin les *citations de l'Ancien Testament* que l'on rencontre dans les synoptiques, sont tout à fait caractéristiques; il est vrai que chacun de nos évangélistes sait approprier celles qu'il fait au but particulier de son œuvre (Luc III, 5, 6; Mc. XI, 17; Mt. XXVII, 9, 10); mais, en général, elles s'accordent littéralement. Il y a même un passage que nos évangélistes citent, en s'éloignant également de l'hébreu et de la version des Septante, coïncidence d'autant plus surprenante que Marc le place dans un tout autre contexte que Mathieu et Luc [6]. Est-il admissible que la tradition orale ait acquis ce degré de fixité ?

Nous avons montré qu'en maint endroit, la relation de Mathieu ou celle de Luc ne se comprend qu'à la condition d'être expliquée par celle de Marc, ce qui suffirait à rendre inadmissible l'hypothèse de Giescler. Ce phénomène se reproduit très fréquemment, quand on étudie de près les textes. D'après Luc (IV, 31-37) un démoniaque qui se trouvait dans la synagogue, interpella Jésus, sans que

(3) *Récits semblables*: Mc. I, 29-34 = Mt. VIII, 14-17 = Lc. IV, 38-41; Mc. I, 40-45 = Mt. VIII, 1-4 = Lc. V, 12-16, etc. *Expressions semblables*; deux *aussitôt* placés de la même façon (Mc. VI, 45, 50; Mt. XIV, 22, 27); γεύσωνται θανάτου (Mt. XVI, 28 = Mc. IX, 1 = Lc. IX, 27); *augment redoublé:* ἀπεκατεστάθη (Mt. XII, 13 = Mc. III, 5 = Lc. VI, 10); υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος (Mt. IX, 15 — Mc. II, 19 = Lc. V, 34). Comparez *Introduction* § I.

(4) *Denarius* (Mt. XXII, 19 = Mc. XII, 15 = Lc. XX, 24); *census* (Mt. XXII, 17 = Mc. XII, 14) *flagellare* (Mt. XXVII, 26 = Mc. XV, 15); *legio* (Mc. V, 9 = Lc. VIII, 30).

(5) Godet, t. II, p. 532; De Wette, § 84. b.; Bleek, § 101, a.

(6) Mt. III, 3 = Lc. III, 4 = Mc. I, 3: *Voix d'un crieur dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur; redressez ses sentiers.* Le texte hébreu (Es. XL, 3) porte: *Une voix crie: Préparez dans le désert le chemin de l'Eternel, aplanissez à travers la lande une chaussée pour notre Dieu.* Et les Septante: *Voix d'un crieur: Préparez dans le désert le chemin du Seigneur; redressez les sentiers de notre Dieu.* Le commencement de la citation de Marc (I, 2), se retrouve dans Mathieu (XI, 10) et Luc (VII, 27 Comparez 2e partie, chapitre II.

nous sachions que le Seigneur est entré en ce lieu; cette dernière circonstance nous est seulement rapportée par Marc (I, 21-28).

De même Mathieu rapporte qu'au moment où Jésus prononça son discours apologétique, sa mère était dehors, sans indiquer que le Sauveur soit entré dans une maison (XII, 15-46) : c'est encore Marc qui nous fait connaître ce détail (III, 19-31). D'après le premier évangile, on apporta un jour un paralytique à Jésus qui admira *leur* foi, mais on ne nous dit pas de la foi de qui il s'agit; Marc et Luc nous apprennent que quatre hommes portèrent le paralytique auprès du Sauveur et que la persévérance avec laquelle ils surmontèrent tous les obstacles, leur valut les éloges de celui-ci. Mathieu fait adresser par les démoniaques de Gadara la parole suivante à Jésus : « *Si tu nous chasse, envoie-nous dans ce troupeau* et cependant Jésus ne leur a pas adressé la parole [7]; c'est que l'évangéliste a passé sous silence plusieurs incidents que nous trouvons dans les deux autres synoptiques. On objecte, il est vrai, que nos évangiles ne s'accordent pas toujours : tantôt Marc et Luc sont les seuls qui concordent, tout en différant de Mathieu; tantôt c'est Luc qui ne s'accorde pas avec Mathieu et avec Marc; parfois même leurs trois relations ne sont pas complétement d'accord. Nous aurons à expliquer ces divergences : mais un point nous paraît hors de doute, c'est qu'en divers cas, la tradition n'était pas uniforme. Dès lors, si les évangiles sont absolument indépendants les uns des autres, s'ils n'ont pas puisé à une source écrite, comment se fait-il que Marc et Luc, Mathieu et Marc racontent à peu près de la même façon des événements au sujet desquels plusieurs traditions existaient? Aussi, M. Godet est-il obligé de reconnaître qu'en certains cas, les ressemblances des synoptiques ne s'expliquent que s'ils ont eu une même source écrite ou orale et que s'ils ont consulté un même document ou des documents assez semblables. L'éminent critique estime qu'ils n'ont eu à leur disposition que des documents semblables; mais cet aveu est significatif [8]. En résumé, l'hypothèse de l'indépendance

(7) Mt. IX, 2 = Mc. II, 3-5 = Lc. V, 18-20. Mt. VIII, 31 = Mc. V, 7-13 = Lc, VIII 29-33. Dans ce dernier récit, Marc et Luc rapportent *d'abord* le cri du demoniaque, *puis* la parole de Jésus qui a motivé ce cri. Il serait surprenant que la tradition orale eût été fixée à ce point.

(8) Godet (t. I, p. 272 et 433). Ailleurs (t. II, p. 521), l'éminent critique fait

des évangiles les uns par rapport aux autres n'explique ni le parallélisme de leurs récits, ni les constructions identiques que l'on y rencontre, ni l'accord littéral qu'ils présentent parfois, ni les phrases obscures que nous avons signalées: pour rendre compte de la formation de la tradition synoptique, il faut admettre qu'elle s'est fixée dans un ou plusieurs documents dont nos évangélistes se sont servis.

II

L'hypothèse de la dépendance de Marc par rapport aux deux autres synoptiques a été présentée sous des formes très diverses. Nous étudierons tout d'abord celle que lui a donnée *Griesbach* et qui a eu la fortune d'être admise par deux théologiens aussi éminents et d'opinion aussi différente que *Baur* et *Bleek :* nous voulons parler de l'hypothèse du *Marc abréviateur* [1].

1. Le contenu du second évangile se retrouve presque en entier dans les autres synoptiques. On a donc pensé que Marc s'est contenté de résumer ses devanciers et l'on a dressé un tableau pour montrer qu'il a successivement suivi Mathieu (Marc I, 1-20 = Mt. III, I-IV, 25) puis Luc (Mc. I, 21-III, 19 = Lc. IV, 31-VI, 19), etc. Cependant Marc aurait utilisé les données de Luc dans les passages où il prend Mathieu pour guide et celles de Mathieu dans les sections empruntées à Luc.

S'il en était ainsi, il aurait omis les passages où Mathieu et Luc s'accordent littéralement, procédé assez étrange chez un abré-

connaître les raisons *à priori* qui déterminent son jugement: « Il est impossible de rien estimer de plus capricieux et de plus irrespectueux que le jeu que l'on fait jouer à l'un quelconque de nos évangiles, en supposant qu'il a pu avoir sous les yeux l'un des deux autres. Une telle explication ne sera permise que lorsqu'il faudra absolument désespérer d'en trouver une autre et *même alors il vaudra mieux dire encore : Non licet.* »

(1) Bleek § 93-97; de Wette § 94-96; Strauss : *Nouvelle vie de Jésus*, t. I. p. 165-178. Voyez pour la réfutation : Holtzmann, p. 113-126 et 344-346, Herzog : Art. *Marcus*, etc.

viateur [2]. De plus il aurait ajouté quelques récits et quelques traits fort intéressants sans doute [3], mais bien moins importants que ceux qu'il aurait laissés de côté, le sermon sur la montagne, l'ambassade du Baptiste, l'appel aux âmes angoissées, etc. etc. Non seulement il aurait négligé tel trait propre à l'une de ses sources, mais, en maint endroit, il aurait déformé comme à plaisir le récit de Mathieu et de Luc [4]. Enfin nous ne devons pas oublier que, dans le tableau synoptique que nous avons dressé, nous avons été conduit par la force des choses à prendre pour base le second évangile. Si Marc n'est qu'un compilateur, s'il est plus éloigné des faits que Mathieu et que Luc, comment est-il parvenu à retrouver l'ordre véritable dans lequel les événements se sont passés et à distinguer, dans le récit de la dernière semaine, les faits qui se sont accomplis chaque jour (XI, 1, 12, 20; XIV, 1; XV, 1; XVI, 1-2).

On allègue, à l'appui de l'hypothèse que nous examinons le fait que souvent l'évangéliste exprime sa pensée sous deux formes, dont l'une se retrouve dans Mathieu et l'autre dans Luc et l'on croit pouvoir en conclure qu'il ne fait que copier ces deux écrivains. Mais la supposition contraire est aussi vraisemblable et il n'est pas impossible que Mathieu et Luc, trouvant dans le second évangile deux expressions destinées à rendre une idée, ne lui en aient emprunté qu'une seule et qu'ils n'aient pas choisi la même. D'ailleurs, dans les parties originales de son œuvre double, Marc exprime sa pensée sous une double forme; c'est donc chez lui une habi-

(2) Luc III, 7-9 = Mt. III, 7-10; Luc XI, 19-20 = Mt. XII, 27-28, etc. Comp. 2e partie, ch. II. § 1.

(3) Mc. II, 27; IV, 26-29; VII, 31-37; VIII, 22-26; XIV, 51-52, etc.

(4) Il aurait omis la guérison d'un démoniaque qui, dans les deux autres évangiles, motive l'accusation lancée contre Jésus de guérir les démons par le prince des démons (Mc. III, 20 ss.; Mt. XII, 22. ss.; Lc. XI, 14. ss.; dans la discussion relative au jeûne, il aurait ajouté que David entra dans le temple pour y manger des pains de proposition, et cela sous le *pontificat d'Abiathar*, ce qui est inexact (Mc. II, 26; Mt. XII, 3; Luc VI, 3). On conçoit sans peine que Mathieu et Luc aient complété ou amélioré le texte de Marc, s'ils l'ont eu sous les yeux. On ne comprendrait pas que Marc eût gâté à plaisir le texte de ses sources et encore moins qu'il eût omis nombre de traits propres à Mathieu et à Luc (Cp. Mc. X, 29 = Mt. XIX, 28, Mc. XIV, 35=Lc. XXII, 43-44, etc).

tude de style [5]. Enfin les traits originaux abondent sous sa plume et ils sont tels que Bleek a dû en reconnnaître l'authenticité [6]. Marc a ses expressions favorites et sa manière d'écrire [7] ; il nous a conservé bon nombre de mots hébreux, dont quelques-uns ne se rencontrent pas dans les autres synoptiques [8] et il faudrait dès lors admettre que, ne les ayant pas trouvés dans ses sources, il les a ajoutés ou traduits du grec en hébreu, ce qui est plus qu'invraisemblable.

Baur s'appuie en outre sur la *tendance dogmatique* du second évangile, qui serait un écrit de conciliation composé à l'époque où les luttes entre judéochrétiens et paganochrétiens étaient terminées. On sait que plusieurs disciples de Baur ne sont pas de cette opinion et ils ont eu leurs raisons pour cela [9]. La première, c'est que Marc, s'il est l'abréviateur des deux autres synoptiques, a dû modifier le texte de ces devanciers dans une intention absolument opposée à celle que Baur lui prête. Seul notre évangéliste rapporte divers traits qui ne sont guère favorables aux apôtres et que Mathieu et Luc ont supprimés ou adoucis ; d'après lui, le coq aurait chanté *deux* fois avant le reniement de Pierre et Jésus aurait prédit qu'il en serait ainsi, ce qui aggrave la culpabilité de l'apôtre (Mc. XIV, 29-30, 68, 72) ; il présente sous une forme très vive les reproches que Jésus adresse à ses disciples et qui sont omis ou atténués par Mathieu et par Luc; il relate très exactement des paroles de doute que les douze font entendre à leur Maître[10]. On conçoit que, Mathieu

(5) Mc. I, 32 = Lc. IX, 10 et Mt VIII, 16. Mc. XII, 14 = Mt. XXII, 16 et Lc. XX, 21, etc. Voyez d'un autre côté Mc. VII, 4, 35 ; VIII, 26 ; IV, 29, etc.

(6) Mc. VI, 39 : Il leur ordonna de s'asseoir sur l'herbe *verte* ; X, 21. *Et Jésus, l'ayant regardé, l'aima* ; X, 46 : *Bartimée, fils de Timée*, etc. Cp Holtzmann, p. 110 et 111 et Bleek § 111.

(7) πάλιν : II, 1, 13 ; III, 1 ; IV, 1 ; V, 21 ; XI, 27 ; εὐθύς, I, 12, 20, 23-29; II, 12 ; V, 2 ; ἀναβλέψας, 25, VI, 41 ; VII, 34; VIII, 24, IX, 21, etc. Voyez le vocabulaire de Marc dans Holtzmann, p. 343-344.

(8) III, 17 : *Boanergès* ; V, 41 : *Talitha Coumi* ; VII, 34 : *Ephphata*.

(9) Marc cite l'Ancien-Testament. (I, 2-3 ; VII, 6, ss ; IX, 12-13, etc.); il n'est donc pas antinomiste et ses déclarations répétées (X, 5 ; VIII, 15 ; VII, 5 ss ; XII, 33, etc.) montrent qu'il n'avait aucune tendance judéochrétienne. Cp. Reuss : *Hist. de la théologie chrétienne au siècle ap. t.* II p. 330, *366 et hist. év.* p. 23 ss.

(10) Dans le récit de l'apaisement de la tempête, Jésus aurait dit à ses

et Luc, écrivant après Marc, à une époque où la vénération pour les apôtres était très-grande, aient présenté sous un jour plus favorable la conduite de ces derniers ; mais, si Marc était leur abréviateur, il aurait modifié leur récit de manière à donner une idée moins bonne de la conduite des disciples, ce qui n'est pas le fait d'un écrivain animé de tendances conciliantes.

Il aurait de plus omis quelques-unes des déclarations les plus importantes parmi celles que l'on trouve dans Mathieu et dans Luc, relativement à la personne du Sauveur (Lc. I, 39; X, 22; Mt. I, 23; VII, 41; XXVIII, 18-20), et, dans les passages où il aurait eu le texte de ces évangélistes sous les yeux, il aurait introduit des modifications dont l'unique résultat serait de rabaisser la personne de Jésus [11]. Il est plus simple d'admettre que Mathieu et Luc ont cherché à faire disparaître les expressions difficiles qu'ils rencontraient dans le second évangile et à enrichir leur récit de données nouvelles. *Ainsi le contenu, le style et la tendance dogmatique du second évangile, loin de confirmer la théorie en vertu de laquelle l'auteur de cet écrit serait un compilateur, nous montrent en lui un écrivain original.*

Enfin l'hypothèse, qui fait de Marc un abréviateur, ne rend pas compte des ressemblances et de l'accord parfois littéral qu'offrent les deux autres synoptiques. Il serait inutile, pour éluder cette difficulté, de recourir à la tradition orale (comp. § 1) et il est impossible d'admettre que Mathieu ait consulté Luc ou réciproquement: car ils

disciples, d'après Marc IV, 40 : Pourquoi êtes-vous si craintifs ? Comment n'avez-vous *point de foi* : d'après Mt. VIII, 26 : Pourquoi êtes-vous craintifs, gens *de peu de foi* ? d'après Luc VIII, 25 ; Où est *votre foi* ? Comparez Mc. VIII, 27-33 : Lc. IX, 18-22 ; Mt, XVI, 13-23 ; Mt. XX, 20-28 ; Mc. X, 35-45; Marc V, 31 et parallèles; VI 37 et parallèles et Renan, op. cit. p. 191 ss.

(11) Suivant Marc (XIII, 32) le Fils de Dieu ignore l'heure de la parousie ; Luc omet cette déclaration, qui manque dans plusieurs manuscrits de Mathieu. D'après notre second évangile (VI, 3) les Juifs appellent Jésus le *charpentier*, *le fils de Marie* ; suivant Mathieu (XIII, 55) le *fils du charpentier* ; selon Luc (IV, 22) *le fils de Joseph*. Il est dit (Marc, VI, 5) que Jésus *ne put faire* et (Mt. XIII, 58) qu'il *ne fit* que quelques miracles à Nazareth. A la demande du jeune riche « *Mon bon maître*, etc. — » Jésus aurait répondu selon Mathieu : « Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Il n'y a qu'un seul bon, etc. » et suivant Luc : « Pourquoi m'appelle-tu bon ? il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu. » Marc (X, 17-27) aurait choisi cette dernière relation.

possèdent chacun un évangile de l'enfance, une généalogie de Jésus, des paraboles, des récits, des incidents de l'histoire de la passion, qui sont des morceaux originaux; ils placent souvent les mêmes faits ou les mêmes récits dans des contextes différents et ils nous rapportent les mêmes discours avec des variantes très remarquables[12]. Aussi Bleek, pour expliquer les ressemblances qu'ils offrent, suppose-t-il (§ 98-107) qu'ils se sont servi d'un écrit aujourd'hui perdu qui aurait renfermé la plupart des péricopes communes à Mathieu et à Luc: le récit de l'envoi des apôtres en mission y suivait l'histoire de la fille de Jaïrus, placée elle-même après l'apaisement de la tempête et le miracle accompli à Gadara; la première multiplication des pains y précédait les faits racontés dans Luc (IX, 18-50), c'est-à-dire que cet écrit aurait ressemblé singulièrement au second évangile canonique et que notre théologien est amené par la force des choses à affirmer sous une autre forme ce qu'il avait commencé par nier.

2. La plupart des objections que nous venons de formuler, portent également contre les systèmes qui font soit de Mathieu soit de Luc la source du second évangile. Aussi ne les examinerons-nous que très-rapidement.

L'hypothèse de la dépendance de Marc par rapport à Luc n'est guère en faveur aujourd'hui et la comparaison la plus superficielle de ces deux écrits suffirait à établir la priorité de notre second évangile [13].

(12) Mt. I-II; IX, 27-31; XVII, 24-27, XX, 1-16, XXV, 31-46, XXVII, 3-10, XXVIII, 11-20, etc. Luc I-II; III, 23-38; VII, 11-17; XV, 11-32; XXIV, 13-53, etc., etc. Il est vrai que les évangélistes n'étaient pas tenus de copier exactement leurs sources; mais conçoit-on que Mathieu eût omis la parabole du pharisien et du péager (Lc. XVIII, 9-14), ou Luc l'appel aux âmes angoissées, (Mt. XI, 28 ss.) qui concordait si bien avec le but de son évangile ? Comparez d'ailleurs la place que les deux évangélistes assignent au sermon sur la montagne, à l'ambassade du Baptiste, au discours contre les Pharisiens, etc. etc., le texte du sermon sur la montagne, le récit du centenier de Capernaüm, etc. 2e partie chap. 1, § III du présent travail. Voyez aussi Bleek, § 100.

(13) Indépendamment des preuves citées au chapitre précédent, nous indiquerons les suivantes : Luc compose avec art des tableaux achevés (Lc. V, 17=Mc. II, 1; Lc. IX, 17=Mc. VI, 44); il saisit l'enchaînement des faits (cp. ch. I § III); sauf quelques exceptions, sur lesquelles nous reviendrons, son style est plus pur que celui de Marc et celui-ci, en le copiant, n'aurait eu aucune raison d'écrire plus mal que lui; enfin il est des expres-

Le nombre des critiques qui le font dériver de Mathieu (*Hilgenfeld, Keim, de Pressensé, Lutteroth, Klostermann, Grau*) est beaucoup plus considérable. D'après ces deux derniers théologiens [14], Marc aurait eu sous les yeux un type de narration parfaitement caractérisé, celui de Mathieu, et il l'aurait reproduit, en y ajoutant des traits empruntés à la prédication orale de Pierre ; les traits propres à Marc et l'explication qu'il donne des usages des Juifs, loin d'être des preuves de son originalité, ne seraient que des additions postérieures. Nous verrons bientôt ce qu'il faut penser de cette dernière assertion; mais, quand elle serait fondée, elle ne nous paraîtrait pas suffisante pour légitimer la thèse soutenue par nos deux critiques. En effet, Marc aurait omis la plupart des expressions caractéristiques de son devancier [15]; il a un style moins correct que celui de Mathieu [16] et il est très loin de reproduire l'ordre suivi par l'auteur du premier évangile. Il nous semble donc plus naturel d'admettre que Mathieu, écrivant après Marc, a consulté librement celui-ci, en disposant ses matériaux d'après le plan qu'il s'est tracé et en améliorant le style de sa source.

Enfin, sans insister sur deux erreurs matérielles qu'il a commises [17],

sions que Luc n'emploie que dans les passages empruntés au second évangile κληρονόμος (XX, 14); παλαίος (V, 36, 37); Ναζαρηνός (IV, 34) au lieu de Ναζωραῖος (XVIII, 37; XXIV, 19).

(14). Klostermann, p. 322-383 et passim. Grau. t. I, p. 125-168.

(15) βασιλεία τῶν οὐρανῶν, συντελεία τοῦαἰῶνος, εὐαγγέλιον τῆς βασιλείας.

(16). Marc II, 15, 18 : *Et il arriva que comme il était assis à table dans la maison, beaucoup de péagers et de pécheurs s'assirent à table avec Jésus et ses disciples ; car il y en avait beaucoup et ils l'avaient suivi.... Et les disciples de Jean et les Pharisiens jeûnent et ils viennent et lui disent : Pourquoi les disciples de Jean et les disciples des Pharisiens jeûnent-ils et tes disciples ne jeûnent-ils point* Mt. IX, 10-14: *Et il arriva que, comme il était assis à table dans la maison et voici beaucoup de péagers et de pécheurs étant venus s'assirent à table avec Jésus et ses disciples. Et les disciples de Jean viennent à lui : « Pourquoi les Pharisiens et nous jeûnons-nous souvent, etc.* Luc V, 29, 33 : *Et il y avait une grande multitude de péagers et d'autres personnes qui étaient à table avec eux... Et ils lui dirent : les disciples de Jean jeûnent fréquemment et font des prières et de même aussi ceux des Pharisiens ; mais les tiens mangent et boivent.* Comparez Mc. VI, 14-29 et parallèles. Voyez Renan p. 191 et suiv.

(17) Cet écrivain soutient que la guérison du lépreux de Capernaüm ne se comprend que si elle est placée comme dans Mathieu avant la guérison du centurion de Capernaüm (Mc. I, 40 ss., Mt. VIII, 1-4). Or il résulte du

notons que, d'après Klostermann lui-même, cette hypothèse laisse un fait inexpliqué, c'est que Marc (xv, 40, 47 ; xvi, 1) appelle successivement la seconde Marie dont il est question dans l'histoire de la passion, *Marie mère de Jacques le Mineur et de Joseph*, puis *Marie mère de Joseph* et enfin *Marie mère de Jacques*, tandis que, dans ces deux dernières circonstances, Mathieu (xxvii, 61; xxviii, 1) la nomme *l'autre Marie* ; notre théologien reconnaît qu'ici Marc paraît avoir la priorité. Et que fait Grau ? Après avoir soutenu que le second évangile a été composé à l'aide de notre Mathieu canonique et de la prédication orale de Pierre, il admet que Mathieu a reproduit cette même prédication ainsi que ses propres *Logia*. C'est dire qu'il est amené comme Bleek à affirmer sous une autre forme ce qu'il avait commencé par nier.

III.

Mais, si Marc est incontestablement une des sources des deux autres synoptiques, il est plus difficile de déterminer sous quelle forme ceux-ci l'ont connue. Est-ce sous sa forme actuelle ? Est-ce sous celle d'un Protomarc (*Urmarcus*), d'après les uns plus court, d'après les autres plus long que notre second évangile canonique [1] ? C'est ce qu'il est plus difficile de préciser.

Les arguments que l'on a fait valoir en faveur de l'existence d'un Protomarc peuvent se ramener à trois.

Mathieu et Luc s'accordent parfois littéralement, tout en différant du second évangile, dans des passages ou celui-ci paraît leur avoir

texte même de Mathieu que dans son évangile ce récit n'est pas à sa vraie place (Voy. chapitre précédent). D'après *Klostermann*, la présence de la foule auprès de Jésus, lors de la guérison de l'hémorroïsse, n'a aucune raison d'être, puisque Jésus ne lui dit rien et ce trait doit être une addition de Marc (Mc. v, 21 ss.); mais la foule ne pouvait-elle pas être attirée auprès de Jésus par la curiosité et Mathieu ne nous dit-il pas qu'elle était auprès de Jésus, un instant après ce premier miracle (Mt. ix, 23)? Cp. Klostermann p. 365, 366, 377.

(1) Reuss : *Histoire Evangélique* Introd. et *Geschichte des H. S.* p. 178. Weizsæcker p. 47, 48, 60-63, 72, 88-89, 104-129, Holtzmann p. 67-126, 479 et suivi.

servi de source. Cet argument n'est pas absolument probant ; car il n'aurait de valeur que si le premier et le troisième évangile n'avaient dans ces passages d'autre source que Marc ; or, c'est ce que nous n'avons pas encore le droit d'affirmer.

On allègue ensuite que Mathieu et Luc omettent bon nombre de récits ou de traits propres à Marc ; ces traits et ces récits auraient manqué dans le manuscrit du second évangile qui leur a servi et ne seraient que des additions postérieures. Nous nous sommes déjà expliqué sur quelques-uns de ces points : nous avons constaté que Luc a eu ses raisons pour négliger certains récits et M. Reuss, qui rejette notre explication reconnaît (*Hist. évang.* p. 29.) qu'elle n'est pas insoutenable. D'ailleurs rien ne prouve que Mathieu et Luc aient dû reproduire leurs sources sans omission. Quant aux traits originaux qui sont propres à Marc [2], nous chercherons dans le chapitre suivant quelle en est la valeur historique.

Enfin, dans quelques passages, le style de Marc est plus pur que celui de Luc, ce qui serait une preuve de l'indépendance mutuelle de nos deux évangiles [3] ; mais, pour nous prononcer à cet égard, il faudrait connaître le style de Luc que nous n'avons pas encore étudié.

On voit que, si nous ne possédons pas les éléments d'une solution définitive, les arguments que l'on fait valoir en faveur de l'existence d'un Protomarc, ne paraissent pas décisifs à première vue. Nous aurons d'ailleurs à les examiner en détail [4].

(2) Marc a seul le nom de *Bartimée* omis par Mathieu et Luc ; Mathieu omet celui de *Jaïrus*, etc. Ces omissions proviennent sans doute de ce que ces indications avaient moins d'importance pour des écrivains postérieurs.

(3) Godet, t. II, p. 513.

(4) Comp. 2e partie, ch. II, § II.

CHAPITRE IV.

MARC, INTERPRÈTE DE PIERRE.

Etudions le second évangile en lui-même, afin de découvrir, s'il est possible, comment il a été composé.

I.

Marc décrit de la façon la plus vive les évènements qu'il rapporte. Ce fait, reconnu par tous les critiques, est considéré par les uns comme une preuve de l'originalité du second évangile et par les autres comme un indice de nature à établir le caractère secondaire de cet écrit. Ce qui doit d'abord attirer notre attention, c'est le soin avec lequel l'auteur décrit les gestes et dépeint les sentiments de Jésus [1]. Ce sont autant de traits jetés en passant et dont, après l'aveu de Bleek, il serait difficile de nier l'authenticité : quand un auteur invente, il ne garde pas une telle mesure. On remarquera de plus que l'évangéliste note avec soin les impressions, les actes et les dispositions des disciples [2] et que ceux-ci sont presque toujours en scène. Or, il y avait, autour de Jésus, un cercle intime qui était composé de Pierre, de Jacques et de Jean et au milieu duquel se sont passés quelques-uns des évènements les plus importants de la vie du Sauveur [3]. Il est donc vraisemblable que, pour ces récits, la tradition rapportée par Marc vient de l'un de ces trois apôtres.

Jacques fut de bonne heure enlevé à l'Eglise (Act. XII) et, dans

(1) Mc. I, 41 : *étant ému de compassion* ; III, 5 : *et les ayant regardés avec colère ;* III, 34 (V, 32, IX, 8, X, 23); *et ayant regardé tout autour*; VIII, 23) *et ayant craché,* etc. Comp. Klostermann, p. 322 et passim, et Grau, t. I, p. 125-159.

(2) Marc, I, 35-39, II, 16-23 ; III, 9, 13-19, 34-35 ; IV, 10-29, 34-41; V, 31, etc., etc.

(3) V, 37. Résurrection de la fille de Jaïrus, IX, 2. Transfiguration ; XIV, 33, Gethsemanné. André se joignait parfois à ce cercle (XIII, 3.)

le second évangile, Pierre joue un rôle bien plus considérable que Jean et que les autres apôtres[4]. On est donc en droit de supposer que c'est Pierre qui a dû raconter les faits dont il a été, avec Jacques et Jean, le seul témoin.

Divers indices donnent lieu de penser que les autres récits du second évangile, proviennent également d'une tradition remontant à Pierre. Ainsi les disciples sont appelés par Marc « *Pierre et ceux qui étaient avec lui* » ; le lieu où se tient ordinairement Jésus à Capernaüm, s'appelle *la* maison, comme si elle était parfaitement connue ; enfin, dans le récit de la guérison de la belle-mère de Pierre, la présence de ce disciple et d'André est clairement supposée, mais non indiquée [5] ; tous ces phénomènes s'expliquent si l'on admet que Marc a reproduit la prédication orale de Pierre avec une grande fidélité. Enfin notre évangéliste rapporte la vocation des douze dans les termes qu'il faut citer : Et il en choisit douze pour être avec lui, et *il donna à Simon le surnom de Pierre*, et Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, et leur donna le surnom de *Boanergès, c'est-à-dire fils du tonnerre*, et André et Philippe, etc. (III, 14-18). Il faut avouer que cette construction de phrase est assez insolite ; mettez ce récit dans la bouche de Pierre et vous aurez une tournure bien plus naturelle. « Et il nous appela nous douze... (et il me donna le surnom de Pierre) et Jacques et Jean (et il leur donna le surnom de Boanergès)... et André et Philippe, etc. ». Marc n'aurait donc fait ici que mettre en style indirect le discours de Pierre ; de là, la tournure assez surprenante de sa phrase.

Ce qui tend à corroborer cette hypothèse c'est qu'elle rend compte des caractères particuliers du second évangile. Si Marc reproduit fidèlement la prédication de Pierre, on conçoit qu'il emploie fréquemment des expressions populaires, qu'il aime à se servir de

(4) Il est vrai que les autres synoptiques mettent aussi en relief la personnalité de Pierre : mais les renseignements de Marc sont bien plus précis. D'après lui, le premier acte du ministère de Jésus fut la vocation de Pierre et d'André ; Pierre est le premier à reconnaître Jésus pour le Messie ; les saintes femmes doivent aller apprendre aux disciples et à Pierre qu'ils trouveront le Maître en Galilée. Seul Marc rapporte que le coq chanta deux fois pendant le reniement de Pierre et que Jésus avait prédit cette circonstance, etc.

(5) Mc. I, 16, 29, 36 ; IX, 33, X, 10, II, 1, III, 19.

diminutifs et qu'il ne se soit pas interdit les répétitions [6]. De là provient également l'habitude de passer sans transition d'une description générale à un fait particulier ; de là, l'emploi du présent historique ; de là, ces récits non motivés (III, 19 ss.; XI, 27 ss.) et que l'écrivain aura juxtaposés, comme ils se présentaient à sa mémoire ; de là, ce groupement de faits et de discours présentant un enseignement identique et que l'apôtre avait sans doute rapprochés, parce qu'ils offraient entre eux une certaine analogie (scènes sabbatiques, paraboles, discussions avec les chefs du peuple) ; de là, ces indications ajoutées au récit dans un but parénétique et qui formaient le commentaire pratique de la prédication de Pierre [7]. Enfin, si le second évangile n'est que l'écho de celle-ci, il est tout naturel qu'il parle surtout du ministère galiléen, puisque Pierre était de Galilée. Mathieu et Luc qui ont suivi Marc, ont fait comme lui à cet égard. Ainsi s'explique la différence que présentent les synoptiques, qui s'occupent surtout du ministère galiléen de Jésus, et le quatrième évangile, dont l'auteur connaissait bien Jérusalem (Jean XVIII, 15) et qui nous fait connaître de préférence le ministère du Sauveur en Judée.

II.

La tradition est unanime à attribuer la composition du second évangile canonique à Marc, interprète de Pierre.

Le Nouveau-Testament nous fait connaître un chrétien de ce nom, Jean surnommé Marc, cousin de Barnabas, disciple de Pierre et de Paul, qui habitait Jérusalem. Il devait être intimement lié avec le

(6) V, 39, 40 : παιδίον ; V, 41, 42 : κοράσιον ; VII, 27, 28 : κυνάριον ; V, 23 : θυγάτριον, etc. Voyez les nombreuses répétitions contenues dans le récit de la mort de Jean-Baptiste (VI, 17-29).

(7) X, 30 ; IX, 41. Cette hypothèse explique en outre divers faits moins importants. Marc, étant plus près de la source, a conservé plus de mots hébreux ; ses phrases changent brusquement de sujet (I, 28, 29), parce qu'il ne fait que juxtaposer ses récits. M. Renan (p. 116) reconnaît la supériorité historique de Marc et les rapports de son évangile avec la tendance de Pierre (p. 119).

chef des douze, car c'est dans la maison de sa mère que celui-ci se rendit aussitôt après avoir été délivré de la main d'Hérode et peut-être faut-il voir en lui ce jeune homme qui, au moment de l'arrestation de Jésus se sauva, en laissant sa tunique aux mains des soldats romains. Quoiqu'il en soit, Marc accompagna Paul et Barnabas à Chypre et à Paphos et il leur servit d'aide dans la prédication de l'Evangile, puis il les quitta, ce qui empêcha plus tard Paul de le reprendre avec lui et décida cet apôtre à se séparer de Barnabas. Marc accompagna son cousin, dans un voyage missionnaire qu'il fit à Chypre. Mais plus tard nous le retrouvons auprès de Paul au moment de la captivité et l'apôtre, qui paraît avoir fait grand cas de ses services comme évangéliste. Enfin il était auprès de Pierre, quand celui-ci composa sa première épitre et ce dernier l'appelle son fils, sans doute parce qu'il l'avait amené à la foi [1].

On voit que les données bibliques s'accordent avec nos propres conclusions et qu'elles nous fournissent de précieux renseignements. Si l'auteur du second évangile a été disciple de Paul et de Pierre, il n'est pas surprenant qu'il ait fidèlement reproduit la prédication orale de celui-ci et que son récit n'ait aucune couleur dogmatique.

D'un autre côté, ces données concordent avec le plus ancien témoignage qui nous ait été conservé sur l'origine de nos évangiles ; on sait que, d'après Papias, Marc a résumé dans son ouvrage l'enseignement oral de Pierre et qu'il a écrit sans ordre, non comme pour composer une collection des discours du Seigneur, mais en s'attachant à reproduire exactement ce dont il se souvenait. Or nous avons établi que, dans le second évangile, il n'y a pas d'ordre systématique; de plus, nous avons montré que, sous la plume de Marc, les récits se suivent souvent sans être unis par une transition quelconque et que la tradition synoptique, qui fait de la Galilée le centre principal où s'est exercée l'activité de Jésus, doit remonter à Pierre.

Aussi rejetons-nous l'opinion de Weizsæcker qui se refuse à admettre le témoignage de Papias [2]. En effet, la caractérisque de notre second évangile, telle que nous la donne ce père de l'Eglise

(1) Actes XII, 12-17, 25, XIII, 5, 13, XV, 37-39; Mc. XIV, 51-52; 1 Pierre, V, 13; Phiélm. 24; Col. IV, 10; 2 Tim. IV, 11.

(2) Cp. Holtzmann p. 373 Weizsæcker, p. 119 et 120. Bleck § 111. Renau p. 124 note 1.

convient parfaitement à notre Marc canonique, et d'ailleurs, si Papias a fait erreur, il faudrait expliquer comment cette erreur a pris naissance. On pourrait à la rigueur supposer que la tradition s'est donné libre carrière en parlant des rapports de Marc et de Paul, que les Actes des apôtres et les épîtres pauliniennes nous montrent fréquemment associés dans la prédication de l'Evangile ; mais il n'est que deux fois question des rapports de Marc et de Pierre dans le Nouveau-Testament et l'on ne concevrait pas comment s'est formée la tradition dont nous nous occupons, si elle est absolument erronée. Nous n'irons pas sans doute jusqu'à voir dans le second évangile l'œuvre de Pierre [3], mais nous nous en tiendrons au témoignage de Papias d'après lequel Marc aurait reproduit de mémoire l'enseignement de son maître.

Il est facile de deviner dans quelle contrée le second évangile a été écrit: en effet, si Marc explique à ses lecteurs les usages de la nation juive, c'est que ceux-ci ne les connaissaient pas : ce n'étaient donc ni des Juifs ni des habitants de la Palestine ; si, en écrivant en grec, il emploie des tournures et des mots latins, c'est qu'il entendait parler la langue latine autour de lui ; s'il mentionne que Simon de Cyrène, celui qui porta la croix de Jésus, était père d'Alexandre et de Rufus, c'est que ceux-ci étaient connus des chrétiens pour les quels notre évangile a été écrit ; or Rufus faisait sans doute partie de l'Eglise de Rome (Mc. xv, 21, Rom. xvi, 13). Il est donc très vraisemblable que le second évangile a été composé pour les chrétiens de Rome; ici encore, les données scripturaires confirment la tradition patristique.

En résumé, Marc, disciple de Pierre et de Paul, est bien l'auteur de l'évangile que la tradition lui attribue. Cet évangile fut écrit très probablement à Rome et très certainement après la mort de Pierre, dont il reproduit l'enseignement oral; il a servi de source aux deux autres synoptiques et il est très vraisemblable que, sauf quelques détails que nous examinerons plus tard, il existait dès lors sous sa forme actuelle.

(3) Justin cite Marc III, 16 comme contenu dans les *Mémoires de Pierre.*

Seconde Partie.

LES COLLECTIONS DE DISCOURS.

CHAPITRE Ier.

LES COLLECTIONS DE DISCOURS.

La dépendance de Mathieu et de Luc par rapport à Marc explique la ressemblance fondamentale qui existe entre le premier et le troisième évangile [1]. Mais outre les portions de leur œuvre que chacun, d'eux a empruntées à Marc, ils ont en commun des discours ou des fragments de discours importants, qui doivent avoir une autre origine [2]. Fidèle à notre méthode, nous examinerons séparément les discours contenus dans Mathieu et dans Luc, pour les comparer et chercher d'où ils proviennent.

I.

1. Mathieu a certainement connu la péricope de Marc relative à Jean-Baptiste (Mc. I, 3, 5-8; Mt. III, 3-6, 11), mais il a ajouté les

(1) Holtzmann, p. 126-167; Weizsæcker, 129-219. Reuss, *Hist. évang.* Introd. V, VII, X.

(2) Discours de Jean-Baptiste, sermon sur la montagne, sentence à propos du centenier de Capernaüm, discours aux douze (ou aux 70 disci-

paroles adressées par Jean aux chefs du peuple et il a caractérisé avec plus de détails que son devancier l'activité du Messie. Il résume la prédication du Baptiste dans ces paroles : *Convertissez-vous, car le royaume des Cieux est proche* (Mt. III, 2, 7-10, 12). Il rapporte ensuite un incident du baptême de Jésus et la tentation (III, 14-15, IV, 1 ss). Ces diverses péricopes se rapportent à la *préparation du royaume des Cieux*. Remarquons cette expression le *royaume des Cieux* qui est propre à Mathieu et que les autres évangélistes remplacent par celle de *royaume de Dieu*.

Le sermon sur la montagne (V-VII) est la proclamation de la *loi* de ce royaume. Ici paraît le mot souverain : *Mais moi je vous dis...*, Jésus oppose son autorité à celle de la loi et substitue à la justice légale la vraie *justice*, celle du *royaume des Cieux*.

Vient ensuite l'histoire du centurion de Capernaüm, qui met en lumière la foi de ce païen et montre comment plusieurs viendront d'Orient et d'Occident s'asseoir dans le royaume des Cieux, tandis que les fils du royaume en seront exclus. Les deux sentences de Jésus sur l'humilité de la vie chrétienne et sur le devoir de tout quitter pour suivre le Sauveur, la citation de l'Ancien-Testament que le premier évangile ajoute au récit de la vocation de Mathieu : « *Apprenez ce que signifie ceci : Je veux la miséricorde et non le sacrifice* », la parole sur la moisson et les ouvriers qui doivent y entrer, le discours adressé aux douze ont également trait aux *membres*, ou, pour parler avec Jésus, aux *ouvriers* de ce royaume [3] (VIII, 5-13, 19-22; IX, 12; XII, 7; IX, 37; X).

Les discours suivants s'occupent de l'*opposition au royaume des Cieux*. Jean-Baptiste, en exprimant des doutes sur la messianité de Jésus, amène celui-ci à s'expliquer sur son précurseur et sur l'hostilité de son peuple; en opposition à l'incrédulité des villes galiléennes, le Sauveur exalte les petits et les affligés; les accusa-

ples), discours sur Jean-Baptiste, discours apologétique, discours contre les Pharisiens, discours eschatologiques, etc. Quelques-uns de ces discours se retrouvent *en partie* dans Marc.

(3) Les ouvriers appartiennent à tous les peuples (centurion de Capernaüm) et à toutes les classes sociales (vocation de Mathieu); ils doivent tout quitter pour suivre Jésus (paroles à deux disciples), prier le maître de la moisson d'y envoyer d'autres ouvriers et y entrer eux-mêmes (discours aux douze.)

tions perfides de ses ennemis provoquent ses déclarations sur l'avénement du royaume et la demande de faire un miracle qui lui est adressée, lui fournit l'occasion de dévoiler la perversité de la génération au milieu de laquelle il vit (XI, 2-30; XII, 28 ss. 38-45). La collection de discours de Mathieu indiquait donc quels sont les *membres* du royaume et quels sont les *obstacles* qui s'opposent à la fondation de celui-ci.

Les *paraboles du royaume des Cieux* (XIII) que Mathieu ajoute à celles de Marc, nous éclairent sur le mode de développement de ce royaume (parabole du levain), sur sa valeur (parabole du trésor caché et de la perle de grand prix), sur l'épuration qu'il subira au moment du jugement dernier (paraboles du filet, de l'ivraie et du bon grain) [4].

Après avoir inséré diverses sentences dans un contexte tiré de Marc et avoir raconté l'histoire de la double drachme [5], Mathieu nous communique plusieurs paraboles inconnues au second évangile (XVIII, 23-35, XX, 1-16; XXI, 28 ss, 33 ss, XXII, 1 ss): celle du serviteur impitoyable montre que les membres du royaume doivent pardonner les injures; celle des ouvriers appelés à différentes heures établit qu'il y a égalité entre ces membres, qu'ils soient Juifs ou païens de naissance ; celle des deux fils fait voir que les péagers et les pécheurs réparent leurs erreurs passées par leur obéissance à la volonté de Dieu, au lieu que les Juifs, semblables au fils aîné de la parabole, oublient les engagements qu'ils ont contractés; celle des vignerons, que Mathieu modifie, nous fait prévoir que le peuple élu finira par mettre à mort le Fils unique de Dieu; enfin, celle du festin royal explique pourquoi l'évangile a été porté aux païens et aux dernières classes de la nation.

L'attitude menaçante que Jésus prend dans ces dernières paraboles, s'affirme encore plus énergiquement dans le discours dirigé contre les chefs du peuple, qui se termine par la prédiction de la ruine de Jérusalem (XXIII).

(4) A ces paraboles il faut sans doute aussi joindre celle du grain de moutarde; elle se trouve, il est vrai, dans Marc (IV, 30 ss.), mais Luc (XIII, 18 ss.) la reproduit dans un contexte non emprunté à Marc, et, comme Mathieu (XIII, 31 ss.), il la joint à celle du levain. Elle faisait sans doute partie des deux sources de Mathieu. Il en était sans doute ainsi de la parabole des vignerons.

(5) Comparez plus bas page 71 et Chap. III.

Quant aux *dicours eschatologiques* que Mathieu rapproche avec beaucoup d'art de cette prédiction, il en a emprunté l'enchaînement et une partie du contenu à Marc ; mais il y a fait des additions importantes (paraboles du serviteur vigilant, des talents, des dix vierges, discours sur le jugement dernier) et destinées à mettre en relief l'imminence du jugement dernier ainsi que la nécessité de s'y préparer (XXIV, 37-XXV, 46). L'évangile se termine par un discours, dans lequel Jésus, après avoir recommandé aux siens d'instruire et de baptiser toutes les nations, leur promet d'être avec eux jusqu'à la fin du monde (XXVIII, 16-20).

Ainsi la collection de discours du premier évangile présente un plan parfaitement dessiné. La première section traitait de la *préparation du royaume des Cieux*, c'est-à-dire du précurseur, du baptême et peut-être aussi de la tentation de Jésus, la seconde, de la *loi* du royaume ou de la vraie justice, la troisième des *membres* du royaume et par antithèse de ceux qui s'opposent à sa fondation ; la quatrième des *paraboles* et la cinquième de la *consommation* du royaume des Cieux [6]. La collection des discours consultée par l'auteur du premier évangile racontait donc *l'histoire de la fondation du royaume des Cieux.*

2. Cherchons maintenant ce qui a pu motiver la formation d'un tel recueil. Il est à remarquer, que l'auteur de ce document insiste sur l'importance de la loi, tout en faisant prévoir le rejet du peuple élu; Jésus est venu non pour détruire, mais pour accomplir la loi ; il ordonne aux douze de ne visiter, dans leur première mission, ni les païens, ni les Samaritains, mais les brebis perdues de la maison d'Israël ; car c'est vers elles que le Sauveur a été envoyé. D'un autre côté, il prononce plusieurs paraboles dont l'objet est d'annon-

(6) On voit que nôtre division se rapproche beaucoup de celle qu'adopte M. Godet (t. II, p. 523) : la justice, les paraboles et la consommation du royaume). La place de plusieurs paraboles (celles des talents et des dix vierges, du festin royal) est assez incertaine. Elles sont données comme paraboles du royaume et faisaient peut-être partie de la quatrième section, En effet, Luc place dans un autre contexte deux d'entre elles et l'on conçoit très-bien que Mathieu ait pu insérer des paraboles traitant de la vigilance dans un contexte relatif à l'avènement du Christ ; il y a aussi diverses sentences isolées dont on ne saurait déterminer l'exacte position (Mt. XV, 14; VIII, 11, 12; XII, 11, 12, etc.).

cer le rejet des Juifs, il commande à ses disciples de prêcher partout l'évangile et c'est par cet ordre que se termine la collection de discours. Les traits dirigés contre les Pharisiens et les Scribes y abondent; Jésus oppose la justice du royaume des Cieux à la justice pharisaïque et il prononce un discours véhément contre les Scribes et les Pharisiens hypocrites, ces aveugles qui conduisent d'autres aveugles; enfin, d'après l'auteur, Jean-Baptiste aurait dirigé contre les chefs du peuple les reproches que selon le troisième évangile, il aurait adressés au peuple lui-même[7].

Pour comprendre le caractère complexe de notre recueil, reportons-nous à l'époque apostolique. Parmi les Juifs convertis, il y eut un grand nombre de Pharisiens qui, ne voyant dans l'Evangile que la prolongation de la loi, voulaient que, pour aller à Christ, on passât par Moïse. Leurs prétentions furent condamnées par les douze. (Act. xv, 1, 5 ; Gal. ii, 4) ; mais ils persévérèrent dans leur opinion et continuèrent à troubler l'Eglise, comme on le voit par les épitres de Paul. Ils risquaient ainsi de compromettre l'unité du corps du Christ, en inspirant aux judéochrétiens une étroitesse sectaire et, par réaction, le mépris des judéochrétiens aux fidèles sortis du paganisme. Pour obvier à ce double péril, un chrétien de la primitive Eglise entreprit de placer sous son vrai jour l'enseignement de Jésus-Christ, en montrant d'abord que le Sauveur ne s'est pas posé en destructeur de la loi, mais que sa grâce est offerte à tous, puis en prémunissant les judéochrétiens contre ceux qui se présentaient à eux comme des loups déguisés en habits de brebis. La collection de discours du premier évangile n'a pas d'autre but et d'autre origine.

Elle est évidemment composée pour des chrétiens issus du judaïme et très probablement en Palestine. Quand à la date de la composition, elle nous semble indiquée par le contenu même de l'ouvrage: celui-ci doit avoir été écrit quand les judéochrétiens eurent soulevé la question des rapports de la loi et de l'Evangile, c'est-à-dire vers l'époque du concile de Jérusalem; d'un autre côté, les sévères avertissements adressés au Juifs dans notre collection donnent à penser que la rupture entre ces derniers et l'Eglise était imminente, sinon consommée; nous plaçons donc la composition de notre recueil peu après l'an 60.

(7) x, 5, 6, 17-19 ; xv, 24 ; xxii, 1-14 ; xxviii, 19 ; v, 20 ; vi, t. ss, xv 14 ; iii, 7 (cp. Luc iii, 7 ss) etc.; Voyez Grau. t. t. p. 222-229.

On se souvient que, suivant Papias, Mathieu aurait composé en hébreu une collection de discours. La suite de nos recherches nous montrera si cette caractéristique peut s'appliquer au document que nous venons d'examiner.

3. En énumérant les diverses sections qui composaient la collection de discours dont le premier évangile a fait usage, nous avons laissé de côté divers traits qui se rapportent à Pierre [8]. Ces derniers nous paraissent trop nombreux pour qu'on puisse supposer qu'ils ont été empruntés à la tradition orale. L'hypothèse la plus simple serait d'admettre qu'ils faisaient partie de la collection de discours, supposition d'autant plus naturelle qu'on retrouve dans ces récits quelques-unes des expressions caractéristiques de cette collection (XVI, 17, 19 : *Père céleste, royaume des Cieux*). Mais deux faits s'opposent à ce que nous nous rangions à cette opinion. Un des récits dont nous nous occupons, a certainement pour objet de montrer que les chrétiens doivent payer la double drachme de peur de scandaliser les Juifs : Jésus et les siens sont libres de ne pas donner la redevance pour le temple et cependant ils le font, pour ne pas choquer leurs compatriotes (XVII, 24-27). Ce récit, dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute, a donc pour but d'engager les chrétiens à sacrifier leurs prérogatives de fils du royaume des Cieux aux bons rapports avec les Juifs. Il nous paraît difficile de faire entrer ce récit dans le cadre des autres discours; car il n'offrait d'intérêt pratique qu'à une époque où la rupture entre l'Eglise et le judaïsme n'était pas encore consommée, c'est-à-dire à une époque antérieure à la formation de notre collection de discours. De plus, dans l'une des paroles que Jésus adresse à Pierre, il est question de l'*Eglise*. Or ce terme ne se retrouve dans aucun de nos autres évangiles. Mathieu lui-même ne l'emploie que deux fois : dans la parole de Jésus à Pierre et dans une autre sentence qui faisait peut-être partie du même recueil et où les mots de païen et de péager sont pris avec une acception défavorable (XVI, 18, XVIII, 17) [9]. La grande

(8) Additions à la confession de Pierre et promesse à Pierre; entretien de Pierre et de Jésus sur la double drachme; marche de Pierre sur les eaux, additions au récit du reniement (XIV, 28-33; XVI, 16-19; XVII 24-27; XXVI, 52-54, (Jean XVIII, 11), 70, 72.

(9) On objectera sans doute que Jésus déclare qu'il est seulement venu pour les brebis de la maison d'Israël et qu'en répondant à la demande que lui

collection de discours trahit un esprit assez différent (XXI, 31, XIII, 10 ss. cp.v, 46, 47) et il nous paraît très improbable qu'elle ait compris les péricopes dont nous venons de nous occuper.

4. Voyons quel usage l'évangéliste a fait de sa collection de discours.

La plupart des morceaux qu'il lui emprunte, sont faciles à reconnaître parce qu'ils se terminent par la même formule : *Quand Jésus eut achevé ces discours* (VII, 28 ; XIII, 53 ; XIX, 1 ; XXVI, 1 cp. XI, 1). Il est probable que, sauf deux ou trois exceptions (VIII, 5ss, ; XI, 2ss ; XII, 22, 38), ces discours n'avaient pas de préambules historiques, ce qui explique un phénomène assez curieux : le sermon sur la montagne, qui est adressé aux disciples en présence de la foule, contient des exhortations à l'adresse de celle-ci et le discours contre les Pharisiens qui fut dit en présence des disciples et de la foule, renferme, à côté de quelques exhortations à l'usage des premiers, une série d'instructions destinées au peuple (V, 1ss. ; XXIII, 1ss). On s'est efforcé de rétablir l'unité de ces compositions par des artifices d'exégèse ; mais, à notre avis, ces tentatives n'ont réussi qu'imparfaitement : c'est que, dans la collection primitive, on avait groupé les sentences du Seigneur d'après leur contenu et qu'en les plaçant dans un cadre historique, l'évangéliste a donné lieu à la difficulté que nous venons de signaler.

Un fait plus important à noter c'est *que cette collection a fourni à l'évangéliste le plan de son ouvrage.* Il y a des portions de l'histoire évangélique, dont la place était désignée d'avance (évangile de l'enfance, baptême, passion) ; mais il est aisé de voir que notre écrivain aime à grouper autour des discours et des sentences qu'il tire de sa collection les données empruntées à Marc. Ainsi le sermon sur la montagne est la partie centrale de la première section de notre évangile. Le discours aux douze ouvre de la façon la plus heureuse la section de cet ouvrage où est décrite l'opposition que Jésus rencontre de la part de ses compatriotes, etc. L'évangéliste n'hésite pas à bou-

adresse une femme cananéenne, il compare les païens à de petits chiens (XV, 24, 26). Mais ce dernier trait est emprunté à Marc (VII, 27) et, si la collection de discours limite à la Galilée et à la Judée l'activité personnelle de Jésus et celle de ses disciples pendant sa vie (XXV, 24, XI, 5), elle prévoit l'évangélisation des païens (Mt. XXVIII, 19 ; XX, 16 ; XXI, 31, 32 ; XXV, 31, 32).

leverser, pour suivre l'ordre qu'il a choisi, l'enchaînement des faits tels que le second évangile nous les présente. Il suffit d'ailleurs de comparer le plan du premier évangile et celui de la collection de discours, pour voir qu'ils présentent de réelles analogies et que ces deux ouvrages poursuivaient à peu près le même but.

L'évangéliste reproduit parfois ses deux sources principales, sans les modifier aucunement (discours sur la demande d'un signe) ou en citant deux fois la même parole, et il occasionne ainsi les répétitions que nous avons signalées ; mais parfois aussi il combine les documents qu'il a à sa disposition, tantôt en insérant une sentence tirée de la collection de discours dans un contexte qui appartient à celle-ci ou dans un contexte tiré de Marc, tantôt en fondant les données de Marc avec celles qu'il tire de sa collection de discours [10].

Il n'est pas étonnant que, malgré l'habileté dont l'évangéliste fait preuve, ces morceaux de provenance diverse ne se soient pas toujours complètement accordés. Mais on ne peut qu'admirer la finesse avec laquelle il saisit les rapports des idées pour les combiner ensemble.

(10) Cp. XII, 38-45 et XVI, 4 ; IX, 13 et XII, 7 ; XX, 16 et XXII, 14 ; X, 22 et XXIV, 13. L'évangéliste insère dans le sermon sur la montagne la sentence sur le pardon des offenses, l'oraison dominicale, la promesse faite à la prière, l'avertissement sur les faux-prophètes (V, 23-26, 29-32 ; VI, 7-15, VII, 6-11, 13-20, 22-23), dans l'histoire du centurion de Capernaüm une parole sur l'exclusion des Juifs (VIII, 11, 12) ; ces additions proviennent de la collection de discours. Il enrichit de détails provenant de la même source les récits de la guérison de l'homme à la main sèche, la discussion sur la pureté légale, les paroles sur la récompense refusée aux disciples (Mt. XII, 10-14 = Mc. III, 1-6 et Lc. XIV, 5, Mt. XV, 1-20 = Mc. VII, 1-23 et Lc. VI, 39 ; Mt. XIX, 27-30 = Mc. X, 28-31 et Lc. XXII, 30) ; dans le discours aux douze, il place la prédiction de persécutions, tirée des discours eschatologiques de Marc (Mt. X, 17-22 = Mc. XIII 9-13), de sorte que Jésus, après avoir défendu aux siens d'aller porter l'Evangile aux païens et aux Samaritains, leur parle des persécutions qu'ils auront à souffrir de la part des gouverneurs et des rois. M. Renan prétend que les grands discours de Jésus sont insérés comme de grandes parenthèses dans le contexte de Marc (p. 176 et 177) : cela n'est exact que pour quelques paraboles et quelques sentences.

II.

1. Avant d'aborder l'étude de la collection du discours du troisième évangile, il faut en distinguer les morceaux qui lui sont étrangers. En effet, Luc nous laisse entendre qu'il a connu et consulté plusieurs documents. (Lc. I, 1 ss) et, comme il possède un grand nombre de *faits* qu'on ne retrouve ni dans Marc ni dans la collection de *discours* de Mathieu, nous sommes en droit de supposer qu'il a dû avoir diverses sources indépendantes de celles que nous venons de nommer.

En laissant de côté l'évangile de l'enfance, les additions faites par Luc au récit de la passion ainsi que la généalogie de Jésus, nous rencontrons un certain nombre de paraboles que le troisième évangile nous a seules conservées : ce sont celles du *bon Samaritain*, de *l'enfant prodigue*, de *l'économe injuste*, du *Pharisien et du péager*, *du riche et du pauvre Lazare*, *du riche surpris par la mort*, *du figuier*, *des mines et du festin* [1]. Ces paraboles commencent à peu près de la même façon et d'une manière qui n'est pas celle des autres paraboles que renferme le troisième évangile [2]. Elles ont pour caractère commun de se rapporter aux devoirs ou aux diverses phases de la vie chrétienne; la plupart d'entre elles ont une tendance universaliste très accentuée et elles se présentent toutes sous forme anecdotique; à l'exception de celles des mines, elles font toutes parties du grand fragment; le grec, dans lequel elles sont écrites, est clair et correct. Elles ont dû être rédigées en grec soit par Luc soit par un autre écrivain. Dans ce dernier cas, qui nous semble le plus probable, elles auraient formé un recueil distinct des autres documents consultés par l'évangéliste.

(1) On trouve dans Mathieu une parabole des talents et une parabole du festin, mais sous des formes assez différentes.

(2) Ἄνθρωπός τις : X, 30; XIV, 16; XV, 11; XVI, 1, 19; XIX, 11; Ἀνθρώπου τινός : XII, 16; Ἄνθρωποι δύο : XVIII, 7; Κριτής τις : XVIII, 2; Συκῆν εἶχέν τις : XIII, 6. Les autres paraboles commencent d'une manière différente (XII, 42; XIV, 28, 31; XV, 4, 8; XVII, 7; XIII, 18, 20; VIII, 4, 16, etc.); la formule qui se rapproche le plus de celle par laquelle les paraboles en question sont introduites, se trouve Lc. VII, 41 et encore l'analogie est-elle assez lointaine.

Parmi les sections du troisième évangile, qui n'ont pas de parallèles exacts dans les deux autres synoptiques, il faut encore citer plusieurs récits qui traitent de visites, d'entretiens et de miracles de Jésus : *visite à Nazareth, course sur le lac de Galilée (pêche miraculeuse), résurrection du jeune homme de Naïn, visite chez le Pharisien Simon, voyage en Galilée, visite faite aux habitants d'un bourg de Samarie, visite à Marthe et Marie, entretien sur les Galiléens mis à mort par Pilate, guérison de dix lépreux, visite à Zachée, entretien sur les pièges d'Hérode,* morceaux auxquels il faut probablement joindre la *comparution devant Hérode* et l'*entretien avec deux disciples sur la route d'Emmaüs* [3]. Ces sections se font remarquer par une certaine précision, moins grande que celle des données de Marc, mais bien supérieure à celle de la collection de discours que Luc a consultée : elles nous montrent Jésus à Nazareth, à Jéricho, à Naïn, sur le lac de Génézareth et nous y voyons apparaître Simon, Marie-Magdeleine, Suzanne, Marthe et Marie, Pierre, Zachée, Hérode, Pilate, Cléopas. Quelques-uns de ces morceaux sont écrits dans un style très pur; ailleurs les hébraïsmes abondent, enfin l'on retrouve dans ces récits les expressions favorites de Luc [4]. Il nous paraît dès lors vraisemblable que Luc les a tirés d'un recueil composé en araméen et qu'il aura traduit en grec. Si l'entretien de Jésus avec les disciples d'Emmaüs a fait partie de ce récit, il serait possible d'aller plus loin : les impressions des disciples y sont rapportées avec une telle vivacité qu'on croirait entendre la voix d'un témoin oculaire [5], Cléopas est le seul des deux disciples qui soit nommé, comme si son compagnon était parfaitement connu du lecteur [6]; peut

(3) IV, 16-80, V, 1-11 ; IX, 51-56 ; X, 38-42 ; XIII, 1-5, 31-33; XVII, 11-19 ; XIX, 1-10; XXIII, 1-12 ; XXIV, 13-35 : VII, 36-VIII, 3.

4 Hébraïsmes, Lc. XIX, 2 ; XXIV, 24, 45, 38 ; IV, 21. Expressions de Luc : Καθότι, διαγογγύζειν (XIX, 9, 7 ; la tournure : Καὶ ἐγένετο ἐν τῷ πορεύεσθαι ou ses analogues (V, 1, VII, 11, 38; XVII, 11, XXIV 15,20, 38;) Luc aime tellement cet hébraïsme qu'il l'emploie non seulement dans les sections tirées de sa collection de discours (XI, 1, 27), mais dans des passages tirés de Marc et où le style de celui-ci est plus correct (Lc. V, 12, 17; VI, 1).

(5) XXIV, 32 : *Notre cœur ne brûlait-il pas au dedans de nous, quand il nous parlait en chemin.*

(6) Sabatier op. cit. p. 22-32. Comparez la manière dont Jean parle de lui-même (Jean 1, 37, ss. ; XX, 4, ss.).

être celui-ci était-il l'auteur du récit et du recueil tout entier, mais on ne saurait indiquer son nom.

2. — Nous pouvons maintenant étudier la composition de la collection du discours de Luc [7]. Elle s'ouvre par une section relative à *Jean-Baptiste* (III, 1-3, 7-18 et probablement, 19-20) et par le *récit de la tentation* (IV, 1 ss). Vient ensuite le sermon sur la montagne (VI, 20 ss).

Ces premières sections nous révèlent le caractère de la collection toute entière. En effet, la prédication du Baptiste y est rapportée avec plus de détails que dans Marc et dans la collection de discours de Mathieu et elle contient des conseils pratiques (III, 11-14). De même, dans le sermon sur la montagne, on chercherait vainement la polémique contre les tendances de la synagogue, qui donne tant de relief au passage parallèle de Mathieu; d'après Luc, ce discours se rapporte exclusivement à la vie chrétienne.

Les sections suivantes (*centurion de Capernaüm, ambassade de Jean-Baptiste, entretien avec trois disciples, discours aux soixante-dix disciples et malédiction des villes galiléennes, bonheur des petits enfants, la prière* (VII, 2-10, 18-34; IX, 57-62; X, 1-24; XI, 1-13) ont trait presque toutes à la *vocation et aux devoirs des disciples*; cependant les paroles que Jésus prononce sur la mission de Jean-Baptiste, paraissent complètement étrangères à cet ordre d'idées.

Le discours apologétique que nous trouvons ensuite, a pour objet de repousser les accusations que les ennemis du Sauveur lancent contre lui; le discours contre les Pharisiens et les docteurs de la loi a pour but de démasquer l'hypocrisie de ceux-ci (XI, 14-52). Il s'agit donc ici de *Jésus et de ses adversaires*.

Le Seigneur met ensuite ses disciples en garde contre le levain des Pharisiens et les exhorte à confesser publiquement leur foi; en refusant d'intervenir dans un litige, il leur montre qu'il n'a rien à faire dans les questions d'intérêt, il leur recommande de ne rien craindre, d'être vigilants, de ne pas se mettre en souci du lendemain, comme le font les païens, de pratiquer le désintéressement le plus absolu par rapport aux biens du monde; il leur fait entrevoir qu'ils auront à subir des persécutions de la part de leurs familles et il

(7) Pour avoir le texte de la collection de discours du troisième évangile, il suffit de retrancher de celui-ci les sections empruntées à Marc, à la collection de paraboles et au recueil de récits.

invite ses auditeurs à éviter les procès; en guérissant deux malades le jour du sabbat, il fait voir dans quel esprit ce saint jour doit être observé ; il veut que par humilité on cherche la dernière place aux festins et qu'on n'invite chez soi que ceux qui ne peuvent rendre cette invitation (XII, 1-15, 22-59 ; XIII, 10-17 ; XIV, 1-14). Pénétré de la grandeur de sa vocation, le chrétien sera prêt à tout quitter et à tout souffrir pour suivre son Maître ; il ne s'engagera qu'à bon escient et après mûre réflexion au service de celui-ci ; il ne méprisera pas ceux que le monde méprise ; il mettra au service de Dieu les biens qu'il possède ; il évitera de scandaliser les petits et pardonnera à ceux qui l'offensent ; au lieu de tirer vanité de sa conduite, il reconnaîtra qu'il est un serviteur inutile (XIV, 25-XV, 10; XVI, 10 ss ; XVII, 1-10. Ces diverses exhortations nous font saisir *l'opposition qui existe entre l'esprit du monde et l'esprit dont les disciples doivent être animés.* Mais ici encore on rencontre divers éléments qui ne rentrent pas dans ce cadre, deux paraboles du royaume de Dieu, deux paroles relatives au rejet du peuple élu et à la ruine de Jérusalem, diverses sentences sur la loi et le divorce (XIII, 18-30, 34-35, XVI, 16-18).

Suit un discours important sur la parousie ou sur la fin du monde (XVII, 22-37). Dans le récit de l'entrée de Jésus à Jérusalem, Luc insère une parole sur la ruine de cette ville, dans la discussion sur la résurrection une sentence sur la nature de ceux qni résusciteront. De même il fait diverses additions au discours eschatologique, au récit de l'institution de la Sainte-Cène, aux derniers entretiens de Jésus avec ses disciples (XIX, 39-42 ; XX, 35-36 ; XXI, 24, 34-36 ; XXII, 14 ss, 24-31, I, 36-38). Ces divers morceaux se rapportent à *la parousie* et à *la consommation du royaume de Dieu.*

En résumé, cette collection de discours comprenait les divisions suivantes : *préparation du royaume de Dieu, devoirs et vocation des disciples* (sermon sur la montagne et sections suivantes), *Jésus et ses adversaires, l'esprit du monde et l'esprit qui anime le chrétien, discours eschatologiques.*

Il nous paraît vraisemblable que le discours de Jésus sur le précurseur faisait partie de la section relative à Jésus et à ses adversaires, non que Jésus ait compté le précurseur au nombre de ces derniers, mais parce qu'il y a un certain rapport entre les doutes du Baptiste et les difficultés que le Seigneur rencontre de la part de ses

ennemis; cependant ce morceau était peut-être joint aux discours du Baptiste. Quant à la sentence sur le rejet des Juifs et à la prédiction de la ruine de Jérusalem, elles étaient comprises dans la dernière section de la collection (discours eschatologiques). Il y a en outre quelques sentences dont la place est tout à fait incertaine (paraboles du royaume de Dieu, sentence sur le divorce) [8].

3. L'examen auquel nous venons de nous livrer, établit que, si l'on peut retrouver le plan de la collection de discours de Luc, ce plan n'est pas d'une parfaite netteté. Il est souvent difficile de saisir l'enchaînement des idées et il y a même tel morceau qui ne nous paraît pas être précisément à sa place (anathème aux villes galiléennes). Cette difficulté provient de ce que Luc a combiné ses diverses sources avec assez d'habileté pour qu'il ne nous soit pas facile de les distinguer les unes des autres, mais elle tient aussi à la nature de sa collection de discours, où les idées sont parfois rapprochées, sans qu'elles offrent toujours un rapport étroit (XII, 54, 58).

Le style de notre document présente un caractère complexe ; il contient, à côté, de passages écrits avec pureté, un très grand nombre d'hébraïsmes (XVI, 15 ; XII, 50 ; XIII, 27 ; XXII, 15), et même quelques fautes de syntaxe (XII, 6). Il est donc à peu près certain que Luc a reproduit ici une source araméenne, soit qu'il l'ait traduite, soit qu'il se soit servi d'une traduction toute faite [9].

Si du style nous passons aux idées elles-mêmes, nous serons tout d'abord frappé du caractère *pratique* de notre document ; les exhortations à la vigilance, à la fidélité, au renoncement, à la confiance y sont nombreuses ; sans faire complètement défaut (discours apologétique, sentence sur le Fils et le Père), les considérations purement théoriques n'y occupent que peu de place; il a une tendance très universaliste (X, 7, 8 ; XV, ss ; XIII, 25-30) et il renferme des passages qui ont trait aux questions dont le synode de

(8) D'après M. Renan (p. 259), le grand fragment (IX, 51-XVIII, 14) a été copié dans une source antérieure, car on y remarque un grand désordre et Luc compose mieux quand il suit la tradition orale. Mais ce désordre peut résulter de ce que Luc combine plusieurs documents. Et ce document faisait-il partie des *Logia*?

(9) On trouve, il est vrai, dans cette collection diverses expressions qui n'ont pas de synonyme exact en hébreu : sur cette difficulté, comparez § III.

Jérusalem eut à s'occuper. Enfin, les riches y sont traités avec la plus grande sévérité ; il attribue à l'aumône une vertu sanctifiante : les chrétiens doivent tout vendre, pour venir en aide aux pauvres[10]. Par le choix qu'il fait de ses matériaux, l'auteur de cette collection de discours nous révèle la nature des préoccupations du milieu et de l'époque où il a vécu ; il a dû connaître par lui-même le temps où les disciples vendaient tout pour faire l'aumône ; il a assisté aux discussions relatives à l'admission des païens dans l'Eglise (Act. II, 44, 45 ; IV, 34, 35 ; XV, 1ss) ; c'est dire qu'il a vécu à une époque fort reculée.

4. Essayons de nous rendre compte de l'usage que Luc a fait de ses diverses sources.

Un fait doit tout d'abord attirer notre attention : *si le premier évangile s'organise autour de la collection de discours qui est l'une de ses sources, le troisième suit en général l'ordre adopté par Marc* ; les exceptions à cette règle sont peu nombreuses et faciles à reconnaître et l'influence que le second évangile a exercée sur l'œuvre de Luc est tellement grande qu'on la retrouve même dans des péricopes qui proviennent d'autre part (Lc. V, 10-11 = Mc. I, 19-20 ; Lc. VII, 37-38 = Mc. XIV, 39 etc.) Ces réminiscences montrent à quel point le texte du second évangile était familier à notre écrivain ; de plus, il suit l'ordre de son devancier, parce qu'il n'en connaissait pas de meilleur. Ainsi se trouve confirmé ce que nous avons dit de la valeur historique de l'œuvre de Marc.

Toutefois, Luc a enrichi la tradition commune de données nouvelles ; mais en général il procède autrement que Mathieu. Sans s'interdire les répétitions et tout en combinant parfois sa collection de discours avec les données de Marc (prédication du Baptiste, discours apologétique), il soumet à un examen critique les documents dont il se sert et il insère dans son évangile le texte qui lui semble le meilleur (visite à Nazareth, vocation de Pierre, onction de Jésus). De plus, il aime à grouper les données étrangères à Marc pour en former un tableau (Lc. VI, 20-VIII, 3) ou un récit suivi

(10) XII, 33 ; XI, 41 ; VI, 24. L'histoire du jeune riche montre comment cet enseignement se rattachait à celui de Jésus. La collection de paraboles a la même tendance par rapport aux richesses et plusieurs des récits du recueil de voyages ont une tendance très universaliste.

(IX, 51-XVIII ; 14, XXIV, 13-53) et alors à rapprocher les renseignements que lui fournissent ses autres sources. C'est ainsi qu'il place la parabole de l'homme riche après la scène dans laquelle Jésus refuse de partager un héritage (XII, 13, 15); c'est ainsi qu'il fait suivre la sentence relative à la nécessité de la conversion de la parabole du figuier qui contient un enseignement du même genre (XIII, 1 ss) et qu'il rapproche la parabole de l'enfant prodigue de celle de la drachme et de la brebis perdue, qui présentent un sens analogue (XV, 1 ss). Nous avons déjà indiqué que quelques-unes de ses combinaisons sont moins heureuses (XIII, 33 ss), mais il est probable que Luc qui a pu connaître et consulter des disciples de Jésus, aura obtenu de ceux-ci des indications utiles pour le plan de son ouvrage [11] . Enfin il est à remarquer que sauf de rares exceptions, notre écrivain reproduit les données de sa collection de discours dans l'ordre où il les y trouve et c'est probablement pour cette raison qu'il place le discours apologétique dans la seconde partie de son évangile.

Mais ces diverses indications n'épuisent pas notre sujet. Il suffit de lire les discours contenus dans le troisième évangile et qui manquent dans le second, pour constater que la plupart d'entre eux sont précédées de courtes introductions. Quelques-unes d'entre elles sont indispensables pour l'intelligence du récit et leur authenticité ne saurait être révoquée en doute [12]. Parfois l'écrivain remarque que

(11) Luc ne combine pas les données qu'il tire de sa petite collection de paraboles avec celles de Marc par la raison que ces deux documents n'avaient *aucun* élément commun ; quant aux morceaux empruntés par notre évangéliste au recueil de voyages et d'entretiens, on n'y trouve que des réminiscences du second évangile, mais rien de plus. Les seules sources qu'il combine sont Marc et la collection de discours, mais peu fréquemment. Il juxtapose les données de sa collection de discours et de sa collection de paraboles (XIV, 1 ss). La preuve que Luc ne dispose pas ses matériaux au hasard, c'est qu'il groupe ensemble la guérison du serviteur du centurion de Capernaüm, la résurrection du jeune homme de Naïn, l'histoire de l'ambassade de Jean vers Jésus et celle du pardon accordé à la pécheresse, de manière à expliquer une parole de Jésus (VII, 22, 23). Peut-être même, l'évangéliste n'a-t-il pas assigné au discours de Jésus sur son précurseur la place qu'il occupait dans sa collection de discours, afin de le rapprocher du sermon de la montagne et de montrer ainsi comment l'évangile était annoncée aux pauvres (VII, 22 ; VI, 20 ss).

(12) XI, 14-15 ; XIII, 12 ss. ; cp. XII, 13 ss. ; X, 25 ss.

Jésus a parlé devant la foule, ou ses discours sont introduits par la formule : *il dit* ou quelque autre de même nature [13]; dans ces divers cas, Luc s'est contenté de reproduire ses sources. Parfois aussi, les introductions qui précèdent les discours du Sauveur, ont pour objet d'en indiquer le contenu ou de les expliquer [14] et elles sont alors l'œuvre de l'évangéliste.

Ailleurs elles soulèvent des difficultés assez sérieuses. C'est chez un pharisien où il est invité, que Jésus prononce le discours contre les docteurs de la loi et les Pharisiens, puis, quand ceux-ci l'interrogent au sujet du royaume de Dieu, il leur répond: « *Ce royaume est au dedans de vous* »; c'est chez l'un d'eux qu'après avoir complètement rompu avec ce parti, il prononce les paraboles du festin (XI, 37 ss; XVII, 20-21 ; XIV, 1, cp. XI, 54 et XII, 1). Bien que l'historicité de ces dernières introductions ne soit pas absolument inadmissible, nous pensons qu'il ne faut y voir que le résultat des conjectures de l'évangéliste. Sa collection de discours ne contenait donc que très peu de préambules historiques [15].

(13) XI, 5 ; XII, 22, 54 ; XIII, 6, 18 ; XV, 11 ; XVII, 1, 22 ; XVI, 1 ; XII, 1 ; XI, 29 ; XIV, 25.

(14) XVIII, 1, 9 ; XIX. 11 ; XV, 1-2 ; VII, 22.

(15) On trouve dans Mathieu (IX, 35-X, 17) et dans Luc (X, 1-16) deux discours dont le contenu est à peu près identique et qui auraient été adressés l'un aux douze et l'autre aux soixante-dix disciples. Divers critiques ont souteuu que le préambule du discours de Luc est inventé et ils ont allégué à l'appui de leur opinion les raisons suivantes : 1° Les deux discours se ressemblent beaucoup (Mt. IX, 37, s ; X, 12, 16, 15, s ; Luc X, 2, 3, 5, 6, 12). 2° L'ordre de manger indifféremment de tout rappelle les luttes de l'âge apostolique (Lc. X, 7). 3° Luc emploie dans le préambule historique, pour désigner Jésus, l'expression de κύριος qui, dans Mathieu et Marc, ne paraît que dans les conversations et les discours. On conclut de ces faits que Luc a inventé le préambule et remanié le discours dans un but de polémique contre les douze. Mais 1° Luc a déjà mentionné la mission des douze, il ne leur est pas hostile (IX, 1 ss; XXII, 29-30) et rien ne prouve qu'il ait voulu opposer la mission des 70 disciples à la leur. 2° Les paroles que prononce Jésus au retour des disciples (*je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair*), et celles par lesquelles Luc introduit la section suivante (*A cette heure, il frémit en son esprit et dit*), sont d'une incontestable authenticité et, comme les trois sections (*envoi des disciples, retour des disciples, bonheur des petits*) forment un tout homogène, l'authenticité des deux dernières suppose celle de la première. 3° L'ordre de manger de tout contient une allusion aux luttes de l'âge

III.

1. Ainsi, Luc et l'auteur de notre premier évangile ont eu l'un et l'autre une collection de discours parmi leurs sources. Ces collections renfermaient l'une et l'autre les sections suivantes : *Jean-Baptiste, tentation, sermon sur la montagne, centurion de Capernaüm, entretien avec des disciples, discours aux disciples, discours sur Jean-Baptiste, anathème aux villes galiléennes, bonheur des petits enfants (le Père et le Fils), discours apologétique, discours contre les Pharisiens, discours eschatologiques.* On y rencontrait en outre des paraboles et des sentences identiques (Lc. XIII, 18-21, 34-35=Mt. XIII, 31-33 XXIII, 37-39), mais elles contenaient toutes deux des parties originales, celle du premier évangile, les paraboles des deux fils, du serviteur impitoyable, des ouvriers, le discours aux disciples après la résurrection, la sentence sur la miséricorde, etc., celle de Luc, les paraboles de la tour et de la brebis perdue, les sentences sur l'obéissance, sur le règne de Dieu, etc, (Mt. XVIII, 21-35 ; XX, 1-16 ; XXI, 28-31 ; XXV, 1-13, 31-46 ; XXVIII, 18-20 ; IX, 13. Lc. XII, 47-50 ; XVI, 14-15 ; XV, 8-10 ; XVII, 20-21; XIV, 28-30).

Elles offrent à peu près le même *ordre* dans les sections qui leur sont communes : si l'on excepte le discours sur Jean-Baptiste qu'elles placent différemment si l'on écarte la sentence sur la miséricorde qui est propre à Mathieu, et la section sur la prière qui est particulière à Luc, mais dont presque tous les éléments se retrouvent ailleurs dans le premier évangile, on s'aperçoit que, depuis le commencement jusqu'au discours apologétique, *les deux collections de discours dont nous nous occupons présentent exactement les mêmes divisions.* A partir du discours apologétique, elles ne s'accordent plus et la seule chose que nous puissions affirmer avec certitude, c'est qu'elles se terminaient l'une et l'autre par des discours eschatologiques. Il y a d'ailleurs plusieurs sentences identiques, qui dans les deux docu-

apostolique, mais il s'explique aussi par la mission confiée aux disciples. 4° Les deux discours diffèrent (Mt. X, 5, 6, 23). Peut-être les analogies qu'ils présentent, s'expliquent-elles par celle des situations. Cp. Godet t. II, p. 42-44 ; Reuss. *Hist. év.* p. 442.

ments occupent une place toute différente (Mt. VI, 9-13, VII, 7-11 ; XXI, 32=Lc. XI, 1-13; VII, 29, 30 etc.).

Le *style* de ces collections est remarquable à plus d'un égard. Parfois elles s'accordent littéralement ; elles traduisent de la même manière un passage de Malachie, en s'éloignant également de l'hébreu et de la version grecque des Septante; on y rencontre des hébraïsmes [1], et des expressions grecques pour lesquelles l'hébreu ne renferme pas de termes correspondants.

Le *contenu* de nos documents offre de grandes ressemblances et des divergences profondes. Quelques exemples suffiront à le prouver. Dans Mathieu et dans Luc, le sermon sur la montagne commence par les béatitudes et se termine par la parabole des deux maisons; les deux relations contiennent plusieurs développements identiques; il n'est donc pas possible d'en nier la parenté : nous avons bien ici un seul et même discours. Cependant chaque évangéliste a eu des données originales, Mathieu, une longue exhortation sur la justice du royaume de Dieu, Luc, des malédictions qui suivent immédiatement les béatitudes. Luc intercale un épisode fort intéressant entre l'anathème aux villes galiléennes et la sentence sur les rapports du Fils et du Père; Mathieu fait suivre cette dernière d'un touchant appel aux âmes angoissées. Selon celui-ci, le discours sur les devoirs des disciples est adressé aux douze, suivant celui-là, aux soixante-dix disciples. L'un et l'autre font précéder le discours de Jésus sur son précurseur d'une ambassade de ce dernier et d'une réponse du Sauveur; ils rapportent de la même manière la question et la réponse, le commencement et la fin du discours de Jésus, mais le milieu de ce discours diffère dans chacun d'eux [2].

Enfin *l'esprit* de ces deux collections n'est pas le même. Dans le premier évangile, les béatitudes sont des sentences générales s'occupant de biens et de maux spirituels ; dans le troisième, elles sont plus courtes, elles s'occupent surtout de biens et de maux phy-

(1) Dans ce nombre il faut citer les béatitudes Lc. VI, 20-22; VII, 23 ; X, 23; XI, 27, 28; XII, 37, 38, 43. Mt. V, 3-11; XI, 6 ; XIII, 16 ; XXIV, 46 ; XIV,14. Comparez 1re partie, III, § 1. et 2e partie ch. II §§ 2, 3. Voyez aussi Renan p. 82. note 1.

(2) Mt. V, 2-10, 37-42 ; VII, 24-27; XI, 2-11, 16-29, etc., etc. = Lc. VI, 20 ss, 27-37, 40 ss; VII, 10-23, 31-33 etc., etc. Comparez Mt. XI, 12 ss et Lc. VII, 29-30. Mt. X 1 ss et Lc. X, 1 ss. Mt. V; 21-48. Lc. VI, 24-26 etc.

siques et actuels et elles s'adressent aux auditeurs de Jésus [3]. La sentence: « *Ce qui est caché, doit être découvert,* » s'applique ici à la prédication du Seigneur, là, à celle des apôtres. D'un côté, on trouve une longue discussion sur les idées des Pharisiens, de l'autre, à peine quelques exhortations sur la manière dont il faut observer le sabbat (Luc XII, 2-3 et Mt. X, 26-27 ; Lc. XIII, 10 ss. ; XIV, 1 ss., et Mt. XI, 37 s.; V-VII ; XXIII ; Lc. XXI, 24-25 et Mt. X, 23, XXIV, 29).

2. Diverses théories ont été mises en avant pour expliquer les phénomènes si curieux que nous venons de signaler.

A. On a dit que Luc n'avait consulté que la *tradition orale* ou de *courts récits* : il serait donc ici comme partout indépendant du premier évangile et n'aurait eu avec lui aucune source commune [4].

Le principal argument que l'on ait fait valoir en faveur de cette hypothèse, est ici encore tiré des divergences qui existent entre Mathieu et Luc : nous venons de les énumérer et il serait superflu d'y revenir. Notons cependant que le point de vue auquel nous nous sommes placé, nous permet, sinon d'écarter cette objection, du moins d'en diminuer singulièrement la portée : car nous avons reconnu qu'indépendamment de leur grande collection de discours, Mathieu et Luc en ont eu d'autres, Mathieu, un document relatif à Pierre et à l'Eglise, Luc, une collection de paraboles et un recueil de voyages et d'entretiens de Jésus. Ces trois documents sont indépendants les uns des autres : il n'est donc pas surprenant que Luc ignore les traits de l'histoire de Pierre que Mathieu nous a seul conservés, ou réciproquement que Mathieu ne dise rien des paraboles ou des actes de Jésus que Luc a connus par l'intermédiaire de sa collection de paraboles et de son recueil de voyages. D'ailleurs, nous avons établi que, de la prédication du Baptiste au discours apologétique, les deux grandes collections de discours de Mathieu et de Luc suivaient à peu près le même ordre et qu'elles se composaient des mêmes éléments, sauf quelques exceptions peu importantes ; enfin nous avons constaté qu'elles se terminaient l'une et l'autre par des discours eschatologiques. Il nous est impossible d'attribuer au hasard

(3) Mt. V, 3, 6: *Bienheureux les pauvres d'esprit, bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice.* Lc. VI 20 s : *Bienheureux vous pauvres, bienheureux vous qui avez faim maintenant.*

(4) Godet t. II, p. 522 ss. Comparez 1re partie ch. III du présent essai.

ces coïncidences et c'est pour cette raison que nous devons rejeter l'opinion de M. Godet d'après laquelle le premier évangéliste a seul possédé une collection de discours. Nous tenons pour un fait acquis que Luc en a eu aussi une, qui offrait avec celle de Mathieu de grandes ressemblances.

B. Cette ressemblance va-t-elle jusqu'à une complète identité ? Mathieu et Luc n'ont-ils consulté qu'une seule et même collection ? C'est ce qu'il faut rechercher maintenant [5].

Il est à peine besoin de faire remarquer que cette hypothèse rend très-bien compte des ressemblances qu'on vient de signaler.

Plusieurs des différences que les collections de discours présentent, s'expliquent sans trop de difficultés. Il est naturel que le premier évangile ne contienne aucune des paraboles et aucun des récits qui faisaient partie du recueil de paraboles ou d'entretiens, mais non de la grande collection de discours de Luc et l'on conçoi que celui-ci ait omis la polémique contre la synagogue qui n'intéressait pas son lecteur sorti du paganisme, bien qu'il ait pu la connaître (Mt. v, 17, 25, 26, 39, 42, 32 = Lc. vi, 29, 30 ; xvi, 17, 18; xii, 58-59) ; peut-être aussi sa grande collection de discours comprenait-elle une section consacrée aux paraboles du royaume de Dieu (Lc. xiii, 18-21). Enfin certaines divergences disparaissent ou s'atténuent, si l'on retraduit le grec en araméen [6].

Toutefois, est-il admissible que, s'il l'eût connu, Luc eût omis l'appel aux âmes angoissées, qui concordait si bien avec le but de son œuvre (Mt. xi, 28-30)? Si l'auteur du premier évangile a la même collection de discours que lui, pourquoi néglige-t-il les malédictions que Luc nous a conservées (Luc vi, 24-26) ? Si Luc copie les *Logia* de Mathieu, pourquoi ne lui emprunte-t-il pas ses expressions caractéristiques ? Si ces dernières sont étrangères à la source commune, où l'auteur du premier évangile les a-t-il prises ?

(5) Cette hypothèse s'est présentée sous deux formes principales : 1° Luc a connu le premier évangile canonique; 2° Luc et l'auteur du premier évangile ont eu une même collection de discours. Mais, comme nous avons déjà examiné les passages que Luc et l'auteur du premier évangile ont empruntés à Marc, comme d'ailleurs nous avons déjà écarté la première de ces hypothèses (1re part, Ch. iii. § ii), nous n'aurons à nous occuper que de la seconde.

(6) De Wette § 84 *b*.

D'ailleurs rien n'est plus arbitraire que les procédés qu'il faudrait prêter aux évangélistes. Luc aurait désarticulé les grandes compositions didactiques de Mathieu; il aurait mutilé les béatitudes, ainsi qu'une des paroles de Jésus dans le récit de la tentation; il aurait réduit le sermon de la montagne à une simple exhortation morale, en lui enlevant son caractère doctrinal, il aurait changé une partie du discours de Jésus sur son précurseur; Mathieu aurait supprimé quelques-unes des paroles du Seigneur, qui portent en elles-mêmes la preuve de leur authenticité [7]; il aurait obscurci la sentence de Jésus sur le bonheur des simples, en en supprimant l'introduction et il aurait appliqué aux douze le discours adressé aux soixante-dix disciples. Supposons tous ces faits admis, il resterait à expliquer comment les deux collections de discours trahissent deux esprits si différents.

Dira-t-on que l'une d'elles est plus ancienne que l'autre? Il faudra dès lors choisir entre elles. Le point de vue qui a présidé à la formation de celle du premier évangile plaide en faveur de son antiquité. D'ailleurs le caractère secondaire de Luc paraît en maint endroit. C'est ainsi qu'il insère les sentences sur la perpétuité de la loi et sur le divorce entre les paraboles de l'économe infidèle et de Lazare, c'est-à-dire dans un contexte où elles ne sont évidemment pas à leur place, et qu'il explique les paraboles de Jésus sur ses rapports avec le Père, etc [8]. Aussi Holtzmann (p. 144, 147 etc.), partisan de la priorité de la collection de Luc, reconnaît-il, en ces passages, l'originalité de Mathieu.

Mais des faits non moins décisifs militent en faveur de la priorité de la collection de discours de Luc. Parmi les sentences que Mathieu a insérées dans son évangile et qu'on reconnaît aisément comme des interpolations, il en est que Luc place dans un contexte beaucoup plus convenable (Mt. VI, 9-13 = Lc. XI, 2-4 ; Mt. VII, 7-11 = Lc.

(7) Luc XII, 49 ; *Je suis venu allumer un feu sur la terre et qu'ai-je à désirer, s'il est déjà allumé?* X, 18 : *Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.* Cp. Grau, t I p. 201, 207 etc. Weizsæcker p. 151, 178; Godet t. I p. 355-356 ss. t. II p. 324-328.

(8) Lc. XVI, 17, 18. Lc. X, 22=Mt. XI, 27, La sentence sur Chorazin et Bethsaïda est mieux placée par Mathieu (XI, 21-23) que par Luc (X, 13-15); la parabole des mines (Lc. XIX, 11 ss.) paraît composée de deux paraboles, mais elle faisait partie de la collection de paraboles de Luc.

xi, 9-13) ; la parabole du festin est plus simple dans Luc (xiv, 16-24) que dans Mathieu (xxii, 1-16), où elle semble formée de la combinaison de deux paraboles. Le troisième évangile motive bien mieux que le fait le premier la sentence sur les humbles (Lc. x, 21 = Mt. xi, 25) et il paraît avoir conservé les béatitudes sous leur forme originale : en effet, il nous montre Jésus s'adressant à ses compatriotes pour leur parler de leurs misères physiques, de leurs souffrances actuelles, tandis que d'après Mathieu, ces sentences ont un caractère beaucoup plus général et plus spiritualiste ; d'ailleurs, Mathieu après avoir fait parler Jésus au style indirect, met les dernières béatitudes au style direct. « *Heureux les pauvres en esprit. Vous serez heureux quand ...,* » et il se rapproche ainsi de Luc, dont le texte est ici le plus ancien [9]. Enfin plusieurs paroles propres au troisième évangile offrent un caractère frappant d'authenticité. Aussi Weizsæcker et Grau, partisans de l'originalité des discours de Mathieu, préfèrent-ils le texte de Luc en ces divers passages.

C. Il est donc impossible de faire dériver les deux collections l'une de l'autre et plus impossible encore d'en nier l'étroite parenté ; elles ne sont pas indépendantes l'une de l'autre et cependant nous ne saurions les confondre ou les ramener à un même type. Aussi le lecteur, qui aura suivi notre discussion, reconnaîtra-t-il avec nous que nous sommes en présence d'un problème singulièrement ardu.

Pour le résoudre, rappelons quelques-uns des faits que nous pouvons considérer comme acquis. Nous avons appris de Luc que, de son temps, il existait toute une littérature évangélique, dont la prédication des apôtres était la source : or nos précédentes recherches ont

(9) Mt. v, 3-11. Luc vi, 20, ss. Comp. Godet t. ii, p. 317-329. Le discours de Jésus sur Jean-Baptiste est identique dans nos deux évangiles, sauf en un point: d'après Mathieu, Jésus aurait dit que la loi et les prophètes avaient duré jusqu'à Jean; d'après Luc, il aurait blâmé les chefs du peuple de n'être pas venus au baptême de Jean. Ces deux sentences faisaient partie des deux collections (Luc vii, 29 s; xvi, 16; Mt. xxi, 31, s; xi, 12-14 ; xvii, 12) ; mais Luc a conservé la forme originale des paroles de Jésus, car au milieu des discours de Mathieu, on trouve la formule : « *Que celui qui a des oreilles, entende* », par laquelle Jésus aimait à terminer son enseignement. Cette sentence et celle qui la précèdent, sont donc intercalées dans le texte de Mathieu.

confirmé cette assertion, en nous faisant retrouver divers documents et en nous montrant que le second évangile canonique reproduit l'enseignement oral de l'apôtre Pierre. De plus, Papias, dont le témoignage s'est trouvé parfaitement exact en ce qui concerne Marc, déclare que Mathieu a rédigé ou mis en ordre les *Logia* (discours du Seigneur) et que chacun les interprétait comme il pouvait. Il résulte de là que Mathieu n'a pas traduit ses *Logia* en grec et qu'il en existait plusieurs recensions, à défaut d'une traduction autorisée. Enfin les deux collections de discours de Mathieu et de Luc présentent une indéniable ressemblance dans leur première partie et elles se terminaient à peu près de la même façon. A l'aide de ces données qui nous paraissent être certaines, essayons d'expliquer les faits.

Mathieu réunit ou rédigea en hébreu les *Logia* du Seigneur, mais, l'Evangile s'étant répandu hors de la Palestine, on traduisit en grec ce document précieux, qui comprenait probablement les discours communs aux deux collections, depuis la prédication du Baptiste jusqu'au discours apologétique. Mais chaque traducteur marqua l'œuvre de l'apôtre de son empreinte particulière. L'un chercha à grouper les discours semblables, à les présenter dans leur sens le plus général, l'autre s'attacha au côté historique et pratique de cette œuvre et ainsi prirent naissance nos deux collections [10].

Mais là ne s'arrêtent pas les modifications. Il y avait en circulation un grand nombre de sentences détachées ; peu à peu, on les rattacha aux grandes collections de discours ; ce qui le prouve, c'est que, dans Mathieu et dans Luc, on trouve des sentences absolument identiques qui sont placées différemment. Parfois même, on combina diverses paroles de Jésus (par exemple, la parabole du festin dans le premier évangile), parfois on y ajouta des introduc-

(10) Signalons un fait très-curieux. Suivant Mathieu (XII, 22-45), Jésus, après avoir guéri un démoniaque, est accusé de pactiser avec le démon, il se défend ; il est prié et il refuse de faire un miracle. Selon Luc (IX, 14-29), après avoir opéré la même guérison, il est accusé de pactiser avec le démon et est prié de faire un miracle ; il se défend, répond à l'interpellation d'une femme et refuse alors de faire un miracle. Il est probable que dans le recueil primitif cette section était ainsi intitulée : *Discours en réponse à ceux qui accusaient Jésus de chasser les démons par Béelzébul, à propos de la guérison d'un démoniaque sourd-muet, et à ceux qui demandaient un signe du ciel.*

tions historiques (Luc x, 1). Enfin plusieurs de ces sentences furent rédigées pour la première fois en grec et c'est ce qui explique que, dans l'oraison dominicale et dans le récit de la tentation, on trouve des expressions grecques qui n'ont pas d'équivalent en hébreu.

Il serait superflu de rechercher laquelle des deux collections est la meilleure, elles ont chacune leur haute valeur : l'une montre mieux l'enchaînement des idées, l'autre s'efforce de les placer dans leur cadre historique et elles se complètent ainsi l'une l'autre de la façon la plus heureuse [11].

CHAPITRE II.

LES DEUX SOURCES.

Le premier et le troisième évangile ont donc eu à leur disposition deux sources principales : l'évangile de Marc et une collection de discours.

Ces deux sources n'avaient pas seulement entre elles une certaine analogie, comme l'admet Holtzmann [1], mais elles offraient de nombreux points de contact. Il y a sans doute des sentences que Jésus a dû répéter, pour les graver profondément dans l'esprit de ses auditeurs, mais les ressemblances qu'offrent Marc et les deux collections de discours sont beaucoup trop nombreuses pour pouvoir être toutes attribuées à cette cause. En effet, ces documents renferment également des préceptes sur l'humilité, sur la vigilance, sur la nécessité d'écouter attentivement

(11) On voit que nous adoptons, mais en la précisant, l'opinion émise par M. Reuss (*Hist. évangélique*, Introd.). Nous admettons comme M. Godet que l'auteur du premier évangile s'est servi d'une collection de discours et que Luc a eu plusieurs documents à sa disposition ; mais nous croyons que parmi ces derniers se trouvait une grande collection de discours.

(1) Holtzmann, p. 257-258. M. Renan (p. 114) reconnaît les ressemblances qui existent entre ces deux sources.

la parole de Jésus, sur ce qui est caché, sur la puissance de la foi, sur le devoir de confesser publiquement cette foi, sur le levain des Pharisiens, sur la nécessité de porter sa croix, sur le prix de l'âme, sur la mère de Jésus, sur le blasphème contre le St.-Esprit, sur le scandale, sur le divorce, sur le privilége de celui qui a, sur le baptême dont Jésus doit être baptisé, sur la comparution devant les rois et peut-être aussi sur le grand commandement.

Ils contiennent également des paraboles (parabole du grain de moutarde, de la lumière placée sous le boisseau, du sel de la terre, des talents, du serviteur vigilant), et des discours (prédication du Baptiste, discours aux disciples, discours apologétique, discours sur la demande d'un signe, sur l'ambition des disciples, contre les Pharisiens, discours eschatologique) [2].

Nous avons d'ailleurs des preuves certaines de la parenté de ces deux sources. Ainsi Marc, après avoir rapporté le discours apologétique de Jésus, raconte que la mère et les frères du Seigneur vinrent chercher le Sauveur : Ceux-là sont ma mère et mes frères, dit Jésus, qui pratiquent la volonté de Dieu. Mathieu place ce récit après le discours apologétique et le discours sur la demande d'un signe, morceaux qu'il tire en grande partie de ses *Logia*. Luc les insère dans un tout autre contexte ; mais, bien qu'il rapporte ailleurs la parole de Jésus sur sa mère, il sépare le discours apologétique du discours sur la demande d'un miracle par un court incident : une femme ayant déclaré heureuse la mère de Jésus, celui-ci lui répond en déclarant heureux ceux qui écoutent et pratiquent la parole de Dieu (Mc. III, 31-35 et parall. ; Lc. XI, 27-28). Parfois la relation de Marc et celle des *Logia* s'emboîtent de la façon la plus surprenante. Mathieu et Luc

(2) Mc. IV, 9, 23 = Lc. VIII, 8 = Mt. XIII, 9 ; XI, 15. Lc. XII, 40, XXI, 36 = Mc XIII, 33, 35 ; XIV, 38 = Mt. XXIV, 44 ; XXV ; 13, XXVI, 41. Lc. VIII, 17, XII, 2, 3 = Mc. IV, 22 = Mt. X, 26 s. Mt. XVII, 20 ; XXI, 21 = Lc. XVII, 6 = Mc. XI, 23. Lc. IX, 26; XII, 8, 9 = Mc.VIII, 38; = Mt. IX, 32, 33. Mc.VIII, 15 = Mt. XVI, 6 = Lc. XII, 1. Mt. X, 38 ; XVI, 24 = Mc. VIII, 34 = Lc. IX, 23 ; XIV, 27. Mc. VIII, 35-37 = Mt. XVI, 25-26 ; X, 39 = Lc. IX, 24-25 ; XVII, 33. Mc. III, 31-35 = Mt. XII, 46-50 = Lc. VIII, 19. 21 ; XI, 27-28. Mc. III, 29 = Mt. XII, 32 = Lc. XII, 10. Mc. IX, 42-47 = Mt. V, 29-30 ; XVIII, 6-9 = Lc. XVII, 2. Mc. X, 2-12 = Mt. I, 31, 32 ; XIX, 3-9 = Lc. XVI, 18. Mc. IV, 25 = Lc. VIII, 18 ; XIX, 26 = Mt. XIII, 12 ; XX, 19. Mc. X, 38-40 = Lc. XII,

ont chacun dans leur collection de discours une exhortation à la vigilance, que suit la parabole de l'économe fidèle. Or, suivant Luc, Pierre, après avoir entendu l'exhortation de Jésus à la vigilance, s'écria : « *Seigneur ! dis-tu cette parabole pour nous ou pour tous ?* » Sans répondre à cette question, Jésus aurait répliqué; *Quel est donc le fidèle économe*, etc. Chose curieuse ! Marc, qui ne dit rien de la question de Pierre, rapporte la réponse de Jésus : *Ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez.* (Mc. XIII' 37 ; Lc. XII, 3-4 ; Mt. XXIV, 43, ss). Cet accord des deux sources est une précieuse garantie d'authenticité pour les paroles de Jésus [3].

2. Le fait que nos évangélistes ont utilisé et combiné deux documents, explique divers phénomènes forts intéressants. Les partisans de l'hypothèse de la tradition orale se sont appuyés sur les ressemblances intermittentes que présentent les synoptiques, pour soutenir que ces évangiles sont indépendants les uns des autres et que Marc n'est pas une des sources de Mathieu et de Luc; mais ils ne parviennent eux-mêmes à expliquer que fort imparfaitement ce phénomène. Rien n'est cependant plus simple, si l'on admet que nos deux évangélistes ont pour sources les *Logia* et l'évangile de Marc. Quand leurs deux sources contiennent les mêmes faits et les mêmes discours, ils les combinent d'une manière différente ; de là leurs divergences. Mais quand ils n'ont à leur disposition que leur collection de discours, ils la copient fidèlement : de là leurs ressemblances. C'est pourquoi ils décrivent d'une façon un peu différente le ministère de Jean-Baptiste qu'ils trouvent dans l'un et l'autre de ces documents; puis ils relatent d'une façon identique certaines paroles du précurseur qui ne se trouvaient que dans leurs *Logia*. De même, on remarque quelques différences dans la manière

50. Mc. XIII, 9-13 = Lc XII, 11-12 ; XXI, 12-17 = Mt. X, 17-23 ; XXIV, 9-14. Mc. XII, 28-34 = Mt. XXII, 34-40 = Lc. X, 25-37. Mc. IV, 30-32 = Mt. XIII, 31-33 = Lc. XIII, 18-19 = Mc. IV, 21 = Mt. V, 15 = Lc. VIII, 16 et XI, 33. Mc. IX, 50 = Lc. XIV, 34 = Mt. V, 13. Mc. XIII, 34 = Lc. XIX, 11-28 = Mt. XXV, 14-30. Mc. XIII, 35 = Lc. XII, 41-46 ; Mt. XXIV, 45-51. Mc. I, 1-8 = Mt. III, 1-12 = Lc. III, 1-18. Mc. VI, 6-13 = Mt. X, 1-42 = Lc. IX, 1-6 ; X, 1-16. Mc. III, 19-30 = Mt. XII, 24 ss = Lc. XI, 14-26. Mc. VIII, 11-13 = Mt. XVI, 1-4 ; XII, 38-42 = Lc. XI, 16, 29-32. Mc. X, 35-45 = Mc. XX, 20-28 = Lc. XXII, 24-30. Mc. XII, 38-40 = Mt. XXIII, 1-39 ; Lc. XX, 46-47 ; XI, 37-52; Mc. XIII = Mt. XXIV ; XXV, 31-46 = Lc. XXI, XVII, 20-37.

(3) Godet t. II. p. 134-135.

dont il rapportent le commencement des paroles de Jean relatives à Jésus, parce que celles-ci se trouvaient dans leurs deux documents; mais l'accord se fait entre eux, dès que le parallèle de Marc vient à manquer. Le même phénomène se reproduit dans le discours apologétique et doit être attribué à la même cause [4].

Enfin notre hypothèse rend compte de ce fait, reconnu par tous les critiques, que les ressemblances entre Mathieu et Luc sont plus fréquentes dans les discours qu'ils rapportent, que dans la partie narrative de leurs ouvrages.

3. Dans ces discours, comme nous l'avons déjà indiqué, les synoptiques citent fréquemment l'Ancien-Testament et l'accord de ces citations dépose contre l'hypothèse de la tradition orale. Marc cite le plus souvent l'Ancien-Testament, d'après la version grecque des Septante, mais parfois il s'écarte de cette traduction. Dans la plupart des cas, Mathieu et Luc suivent fidèlement l'auteur du second évangile [5]. Luc se sert des Septante dans les passages qui lui appartiennent en propre (Lc. III, 5, 6; IV, 18, 19; XXII, 37). Les procédés de Mathieu sont beaucoup plus libres. Tantôt il introduit dans le contexte de Marc des citations tirées des Septante (Mt, IX, 13; XII, 7); tantôt il corrige d'après l'hébreu les citations faites par Marc (Mt. XXII,

(4) Mathieu III, 7-10 (cp. Luc III, 7-9): *Engeance de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir. Produisez donc du fruit* (Lc : *des fruits*) *dignes de la repentance et ne prétendez pas* (Lc. *n'allez pas dire*) *en vous-mêmes : « Nous avons Abraham pour père. Car je vous dis que Dieu peut de ces pierres-là susciter des enfants à Abraham. Mais déjà* (Lc: *déjà aussi*) *la cognée est mise à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne porte pas de bon fruit, va être coupé et jeté au feu.* Lc. III, 17 (cp. Mt. III, 12):... *dont le van est dans la main, pour nettoyer* (*Mt : et il nettoiera*) *parfaitement son aire et il rassemblera le blé dans son grenier* (Mt: *et il rassemblera son blé dans le grenier*) *; mais il brûlera la paille dans un feu inextinguible.*

(5) Mc. I, 3 = Lc. III, 4 = Mt. III, 3, Mc. VII, 6, 7, 10 = Mt. XV, 8, 9, 4; Mc. X, 19 = Lc. XVIII, 20 = Mt. XIX, 18. Mc. XII, 10 = Lc. XX, 17 = Mt. XXI, 42, etc. Il n'y a que trois passages où le texte de Marc soit plus développé que celui des autres synoptiques. En effet, il a en propre (X, 9): *Ne nuis pas...* (XI, 17)... *pour toutes les nations...* (XII, 9 s.) *Ecoute Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur...* Luc supprime dans une parabole la fin d'une citation faite par Marc et la remplace par un commentaire (Lc. XX, 18.). Voyez A. Rilliet. *Les livres du Nouveau-Testament traduits pour la première fois d'après le texte le plus ancien.*

24; XXVI, 31); enfin il rapporte un certain nombre de prophéties, soit d'après l'hébreu (II, 5, 15, 18; IV, 15, 16; VIII, 17; XII, 18-21), soit d'après les Septante (XIII; 35 I, 23), soit d'après l'hébreu, mais en tenant compte des Septante, (XIII, 14, 15; XXI. 5; XXVII, 7, 10,) ou même très-librement. (II, 6, 23) [6].

Notons encore un phénomène très curieux. Luc et l'auteur de notre premier évangile ont dans leur collection de discours une citation de Malachie faite d'après l'hébreu, mais avec une variante assez remarquable; or Marc reproduit cette citation au commencement de son évangile, dans la péricope consacrée au ministère de Jean-Baptiste [7]. Il est déjà surprenant que Marc cite l'Ancien-Testament d'après l'original et non d'après les Septante, comme il le fait d'habitude; mais il est plus surprenant encore de le voir introduire une citation de Malachie par ces mots: *Comme il est écrit dans le prophète Esaïe,* alors que la fin de la citation appartient seule à ce dernier prophète. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la parole de Malachie a été introduite après coup dans le texte de Marc par un copiste qui avait sous les yeux les deux autres synoptiques. Cette intercalation a eu pour résultat de séparer la citation d'Esaïe de la formule par laquelle elle était introduite et qui paraît maintenant se rapporter à un texte de Malachie [8].

(6) Holtzmann, s'appuyant sur le fait que Marc cite l'A.-T. d'après les Septante et qu'on trouve dans les discours du premier évangile des citations faites de la même manière, veut que les péricopes où on les rencontre, soient tirées du Protomarc et non des *Logia* de Mathieu. Mais l'auteur du premier évangile cite les Septante dans des passages qu'il n'a certainement pas empruntés à Marc (Mt. I, 23 ; XIII, 35).

(7) Mc. I, 2 = Mt. VII, 27 = Mt. X, 10 : *Voici j'envoie mon messager devant ta face, qui préparera ton chemin* (Mt. et Luc : *devant toi*). L'hébreu porte (Mal. III, 1) : *Voici j'envoie mon messager et il préparera mon chemin devant moi.* Et les Septante traduisent : *Voici j'envoie mon messager et il examinera le chemin devant ma face.*

(8) Certains manuscrits portent : *Comme il est écrit dans les prophètes,* mais c'est une correction postérieure.

II.

Ceci nous ramène à la question du Protomarc. Nous n'avons jusqu'ici trouvé aucune raison plausible de distinguer de notre Marc canonique un Protomarc plus long (Holtzmann) ou plus court (Weizsæcker) que celui-ci, sauf la difficulté que nous venons d'examiner. Il résulte de la solution qu'elle vient de recevoir, que de légères modifications ont pu être introduites dans le texte primitif par la main des copistes. Au chapitre XI (23-25) de Marc, nous trouvons après une sentence sur la prière, une parole sur le pardon des offenses, laquelle n'a qu'un rapport assez éloigné avec le contexte : comme cette parole renferme l'expression de *Père Céleste* propre à Mathieu et qu'on ne retrouve pas dans Marc, comme d'ailleurs le verset 26 manque dans les éditions critiques, nous inclinons à croire que le verset 25, ainsi que celui qui le suit, été ajoute au texte de Marc, mais à une époque fort reculée.

Les raisons que l'on allègue contre l'authenticité du récit de la tentation ne sont pas absolument décisives. Celui que nous trouvons dans Luc (IV, 1 ss.) et dans Mathieu (IV, 1 ss.), serait, d'après certains critiques, emprunté à Marc et la courte notice que ce dernier nous fournit à cet égard (Mc. I, 12-13), ne serait qu'un résumé des données du Protomarc. Il est impossible de nier la ressemblance des relations de Mathieu et de Luc et il est probable que chacun d'eux a dû trouver ce récit dans la collection de discours, mais la dépendance du second évangile par rapport à Mathieu et à Luc nous paraît au moins contestable. Le fait que le contenu de ces deux versets (Mc. I, 12-13) se trouve presque en entier dans les autres synoptiques, ne prouve rien ; Marc peut aussi bien être ici la source que l'abréviateur de Mathieu et de Luc. De plus, il ajoute un trait au récit des deux autres évangélistes (*et il était avec les bêtes sauvages*) et il appelle le tentateur *Satan* et non pas le *diable*, comme le font ceux-ci. L'argument le plus fort que l'on ait fait valoir contre l'authenticité de ces deux versets, c'est que, si on les supprime, le commencement du verset 14 (*et après que Jean fut livré*) paraît faire suite à la fin du verset 11 (baptême de Jésus par Jean) ; mais il faut avouer que cette raison de douter de l'authenticité de notre péricope (I, 12-13) n'est

pas péremptoire ; nous croyons donc qu'elle a fait partie du texte original du second évangile.

On s'est apppuyé, pour établir l'existence d'un Protomarc, sur cet autre fait que le premier et le troisième évangile diffèrent assez fréquemment et de la même manière du second, dans des passages où celui-ci a été leur source [1]. Quelques-unes de ces divergences peuvent être le fruit du hasard et il n'est pas impossible que Mathieu et Luc se soient parfois rencontrés, en corrigeant le texte de Marc. D'autres phénomènes sont plus difficiles à expliquer et il est probable qne ça et là le style du second évangile a été retouché, le texte primitif nous ayant été conservé par les deux autres synoptiques [2]. Enfin les modifications apportées au texte de Marc par ces derniers nous donnent lieu de croire que, pour certaines péricopes, ils ont eu à leur disposition une deuxième source et il est vraisemblable que l'on trouvait dans leurs collections de discours une seconde relation des paraboles de la nouvelle alliance et des vignerons et peut-être aussi de la guérison de Bartimée [3].

(1) Voyez la liste de ces passages dans Holtzmann p. 61 et 62. D'après ce critique le Protomarc était plus étendu que notre Marc canonique et il aurait compris la plupart des récits et discours communs à Mathieu et à Luc. Resterait à expliquer : 1° Pourquoi ces discours n'occupent pas la même place dans les deux évangiles. 2° Pourquoi le texte de ces discours n'est pas identique. Weizsæcker veut que le Protomarc ait été plus court que notre Marc et il retranche le discours apologétique, qui cadre mal, dit-il avec le contexte ; or, d'après Papias, Marc écrivit sans ordre. Sur l'hypothèse de M. Reuss, voyez *Revue de Théologie* de Montauban, 3e année, n° 4.

(2) Ils substituent « *les mystères* » à « *le mystère* » (Mc. IV, 11), ἐρεῖτε à εἴπατε (Mc. XI, 3), ἑκατόνταρχος à κεντυρίων (Mc. XV, 39) etc.

(3) Dans la section consacrée aux paraboles de la nouvelle alliance, Luc ajoute une parabole au texte de Marc (Lc. V, 39.). Mathieu et Luc mettent ἐπιβάλλει... εἰ δὲ μή γε au lieu de ἐπιράπτει... εἰ δὲ μή ; ils ajoutent qu'il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves (Mc. II, 18-22 et parallèles). Dans la parabole des vignerons, Mathieu et Luc, qui ont des traits qui leur sont propres (Mt. XXI, 43-46 ; Lc. XX, 18, 19), font jeter dehors, puis tuer l'héritier par les vignerons ; Marc suit l'ordre inverse. Dans la guérison de Bartimée, Mathieu parle de deux aveugles, au lieu d'un ; Luc place le miracle au moment de l'entrée à Jéricho ; il met Ναζωραῖος au lieu de Ναζαρηνός, Ραββουνί pour κύριε ; il décrit l'effet produit par le miracle que Jésus vient d'accomplir (Luc XVIII 35-43 et parallèles). On se demandera s'il ne serait pas plus simple d'admettre que les passages de

On objecte que le style de Luc est parfois moins pur que celui de Marc, ce qui est incontestable ; mais il est à remarquer que ce ne sont là que des exceptions et nous avons d'ailleurs constaté que Luc emploie volontiers certaines formes hébraïsantes, qui se retrouvent également dans toutes les parties de son évangile. Cette objection ne nous paraît donc pas suffisante pour infirmer les preuves si nombreuses que nous avons données de la dépendance de Luc par rapport à Marc. Ainsi les modifications qu'aurait subies l'évangile de Marc auraient été peu nombreuses et purement accidentelles et il n'est pas impossible qu'elles aient été l'œuvre de l'écrivain inconnu qui a ajouté au second évangile le récit de la résurrection et de l'ascension. (Mc. XIV, 19-20). Mais notre recherche n'a pas été inutile, puisqu'elle nous a montré que la collection de discours de Mathieu et celle de Luc étaient plus riches que nous ne l'avions pensé tout d'abord.

CHAPITRE III.

LE PREMIER ÉVANGILE CANONIQUE.

I.

Une traduction grecque de la collection de discours composée par l'apôtre Mathieu, l'évangile de Marc et le document relatif à Pierre ont été les sources principales auxquelles a puisé l'auteur du premier évangile canonique.

Mathieu et Luc que nous croyons empruntés par ceux-ci à leur Logia et qui ont été d'abord écrits en grec, ne faisaient pas partie du Protomarc : comparez la note 1. Quant aux récits et à la parabole propres au second évangile (II, 26-29; VII, 31-37, VIII, 22-26), on y retrouve le style et les expressions caractéristiques de Marc (Cp. au contraire Mc. XVI, 9-20) et l'un de ces récits n'a peut-être pas été inconnu à Mathieu (Mt. XV, 29-31 et Mc. VII, 31-37); ces divers morceaux sont authentiques. La parole sur le sabbat porte en elle-même la preuve de son authenticité (Mc. II, 27).

Cependant, si l'on retranche de son œuvre les passages qu'il a empruntés à ces documents, et les citations de l'Ancien-Testament, qui abondent sous sa plume, il reste divers traits et divers récits, dont nous devons rechercher l'origine [1]. C'est d'abord une généalogie, placée au commencement de notre évangile et divisée en trois sections, qui comprenent chacune quatorze noms (Mt. I, 1-17). Comme il a fallu supprimer plusieurs chaînons intermédiaires, pour obtenir cet ordre systématique, et que d'ailleurs la généalogie ne se rattache que par un lieu assez faible au récit suivant [2], il est probable que l'évangéliste se contente de reproduire ici un document qu'il avait à sa disposition. Vient ensuite l'évangile de l'enfance (I, 18-II, 23). On y retrouve plusieurs des expressions favorites de l'auteur, les citations de l'Ancien-Testament y abondent (I, 23; II, 6, 15, 18, 23) et les récits qu'il renferme, sont rapportés, afin d'établir que, dès son enfance, Jésus a été rejeté par son peuple : il nous paraît donc fort probable que l'évangéliste est le premier rédacteur de cette histoire et qu'il a dû la connaître par la tradition orale. Des motifs analogues nous engagent à attribuer une origine identique aux traits originaux que l'on rencontre dans le récit de la passion et dont quelques-unes présentent de tels caractères, que leur historicité a parfois été révoquée en doute (XXVII, 52-53) [3].

Quant aux traits que le premier évangile ajoute à la relation de Marc, et quant au récit de miracle qui lui appartient en propre [4], ils proviennent peut-être d'un document écrit ; mais nous n'avons aucune donnée précise à ce sujet.

(1) Voyez en la liste dans Holtzmann p. 158-159. Voici les principales parties du premier évangile qui ont été empruntées à Marc et aux *Logia :* Mt. III; IV, 1-12, 17-25, V, 1-IX, 20 ; IX, 35-XII, 14 ; XII, 22-XVII, 23 ; XVIII, 1-XXVII, 1, XXVII, 11-18, 20-22, 25-31, 54-61 ; XXVIII, 1-10, 16-20.

(2) I, 17 : *Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, surnommé le Christ.* Cp. Reuss : *Hist. Ev.* p. 118.

(3) D'après M. Renan, le rôle odieux que joue Hérode dans l'évangile de l'enfance, fut sans doute une invention des parents de Jésus réfugiés en Batanée ; mais rien ne le prouve.

(4) Mathieu mentionne la guérison de *deux* aveugles à Jéricho, de *deux* démoniaques à Gadara (Mc : *d'un* démoniaque dans le pays des Guérasséniens); il fait voyager le Sauveur dans les quartiers de *Magada* et non dans ceux de *Dalmanoutha* ; il ajoute quelques détails au récit de la guérison de la fille de la Cananéenne et rapporte seul la guérison de deux aveugles (Mt. IX, 27-31 ; XX, 27-30 ; VIII, 28 ; XV, 39 ; 23-25, cp. X, 4).

II

En résumé, le premier évangile canonique a été composé à l'aide de quatre documents : l'évangile de Marc, les *Logia* de Mathieu, une généalogie de Jésus et un document judéochrétien. Nous ignorons quelles autres sources notre évangéliste peut avoir eues à sa disposition; mais, parmi ces dernières, il faut certainement compter la tradition orale. Son évangile a été composé en langue grecque, car il renferme des jeux de mots qui ne peuvent se comprendre qu'en grec [1], ainsi que des expressions qui n'ont aucun équivalent en araméen. D'ailleurs, si notre premier évangile avait été traduit de l'araméen, le traducteur eût adopté une manière uniforme de citer l'Ancien-Testament et nous avons indiqué que l'évangéliste fait ses citations tantôt d'après l'hébreu, tantôt d'après les Septante, tantôt de la façon la plus libre.

Mathieu aurait-il donc traduit lui-même son évangile? Le fait est bien improbable et l'on ne concevrait point que l'apôtre eût si peu refondu sa propre collection de discours dans le corps de son second ouvrage, qu'aujourd'hui encore on pût la reconnaître et la reconstruire. D'ailleurs Jérôme, qui voit dans notre Mathieu grec une traduction de l'évangile hébreu, affirme qu'on ignore par qui cette traduction a été faite. Qu'on se rappelle enfin le peu d'importance attachée par l'évangéliste à la chronologie et la facilité avec laquelle il place les faits hors de leur cadre historique, qu'on relise le récit de la vocation de Mathieu (Mt. IX, 9-13), où l'auteur a l'air de parler d'un étranger, et l'on arrivera à cette conclusion que le premier évangile canonique n'est pas l'œuvre d'un témoin oculaire [2], qu'il n'a pas été écrit par Mathieu.

L'auteur est un judéochrétien (peut-être un disciple de Mathieu?), et, comme il s'est servi des *Logia* composés par cet apôtre,

(1) VI, 16, ἀφανίζουσιν ὅπως φανῶσιν; cp. XXI, 41.

(2) Sans revenir ici sur le témoignage de Papias qui est peu favorable à l'hypothèse que nous combattons, rappelons qu'il est bien difficile d'admettre que le premier et le quatrième évangile aient été l'un et l'autre écrits par des témoins oculaires (date de la mort de Jésus, purification du temple). Si donc Mathieu est l'auteur du premier évangile canonique, le

la tradition ecclésiastique a attribué à celui-ci la composition du premier évangile [3].

CHAPITRE IV

L'ÉVANGILE DE LUC

Comme l'auteur du premier évangile, Luc a eu des sources qui lui sont particulières, et, parmi celles-ci, nous avons indiqué une collection de paraboles distincte des *Logia* et de l'évangile de Marc [1], ainsi qu'un recueil de voyages.

quatrième évangile est inauthentique ou réciproquement. Or nous avons de sérieuses raisons de croire que le quatrième évangile est l'œuvre d'un témoin oculaire.

(3) D'après Jérôme (*Comm. Math.* XII, 13. *Adr. Pelag.* III, 1), *l'évangile selon les Hébreux* ne serait autre chose que l'original de notre Mathieu grec et le texte hébreu aurait encore subsisté de son temps, dans la bibliothèque fondée à Césarée par Pamphyle. Sans entrer dans la question de savoir ce que valent ces assertions et surtout la première d'entre elles, nous nous contenterons de faire remarquer qu'il résulte des citations des pères que l'évangile selon les Hébreux n'était pas identique à notre Mathieu grec, quant au contenu. Aussi, même en admettant le témoignage assez contestable de Jérôme, il faut reconnaître des différences entre le Mathieu hébreu et le Mathieu grec, comme nous l'avons établi. M. Renan croit que le protévangile hébreu se retrouvait plutôt dans l'évangile selon les Hébreux, mais il reconnaît cependant (p. 103) que notre premier évangile canonique doit être préféré, parce qu'une fois composé, il demeura intact, tandis que l'évangile selon les Hébreux eut à subir de nombreux remaniements : alors même que nous aurions celui-ci, nous ne serions pas sûrs d'avoir le protévangile. Il nous semble que les difficultés disparaîtraient si l'on admettait que notre Mathieu grec et que l'évangile selon les Hébreux ont été l'un et l'autre composés à l'aide des *Logia*, mais il y a entre ces documents une différence, c'est que le contenu du premier nous est parfaitement connu et qu'il n'en est point ainsi du second. Ajoutons que, d'après M. Renan, le premier évangile canonique est le livre le plus important qui ait jamais été écrit.

(1) Voyez dans Holtzmann p. 159 et 160 la liste des passages propres à Luc.

A ces sources, il faut joindre un évangile de l'enfance. Ce document renferme des constructions et des tournures hébraïques (I, 15, 18, 19, 75; II, 31, etc.), l'accomplissement des prescriptions légales y est considéré comme très important; le temple y est en grand honneur et Israël y paraît comme le peuple élu, auquel le Messie assurera le triomphe sur toutes les nations [2]. Ce document est d'origine judéochrétienne [3] et a certainement été écrit en araméen; mais, comme le texte contient des expressions pauliniennes et des termes que Luc emploie souvent, il y a lieu de penser que l'évangéliste l'a lui-même traduit. La vivacité avec laquelle y sont rapportées les impressions de Marie et des bergers (II, 15, 19, 51), ferait croire que cette relation se rattachait plus ou moins directement aux premiers témoins des faits qu'elle rapporte. En tout cas, l'idée qu'elle nous donne des espérances messianiques est bien celle des Juifs, qui attendaient un Messie triomphant, et sur ce point l'opinion de l'Église ne tarda pas à changer. Enfin, le respect avec lequel l'auteur inconnu de l'évangile de l'enfance parle de la loi, montre qu'à l'époque où il a écrit, l'Église n'avait pas encore rompu avec la synagogue. Tout plaide donc en faveur de la haute antiquité de son œuvre.

Nous trouvons ensuite une généalogie de Jésus (III, 21-38). La formule embarrassée par laquelle Luc l'introduit (*Il était, selon ce qu'on croyait, fils de Joseph*), montre qu'il ne fait que reproduire un document déjà existant. Fidèle à ses habitudes d'exactitude, l'évangéliste cherche à préciser l'époque à laquelle le Baptiste inaugura son ministère (III, 2-3); mais nous ne savons d'où il tire cette indication.

Le troisième évangile renferme en outre des détails originaux sur la transfiguration, sur l'agonie de Gethsémanné, sur l'histoire de la passion et de l'ascension (IX, 32, 34, 36; XIX, 39-44; XIII, 27-31, 39-43; XXIV, 4-11, 25-51, etc.), mais nous ignorons absolument s'ils proviennent d'une source écrite ou orale. Rappelons enfin que le

(2) I, 5-11, 31-33, 59, 68; II, 22-24, 29-35, 41 ss. etc.

(3) Cependant ce document n'avait pas dans le principe une tendance antipaulinienne; car il présente le salut comme préparé devant tous les peuples (II, 31 : Κατά πρόσωπον πάντων τῶν λαῶν); cette dernière expression était évidemment dans l'original. M. Renan, (p. 278 et ss), qui pense que Luc était amené par une pente naturelle à créer des enfances, reconnaît pourtant qu'il a dû trouver « dans les documents dont il se servait, le germe de ces jolis récits ».

récit de l'institution de la Sainte-Cène est en partie emprunté à la première épitre aux Corinthiens.

Sans parler de cette dernière, Luc a donc eu à sa disposition six documents ; deux documents judéochrétiens, la généalogie de Jésus et l'évangile de l'enfance, trois documents de tendance paulinienne et universaliste, les *Logia*, la collection de paraboles, le récit des voyages de Jésus, et un ouvrage n'ayant aucune tendance spéciale, l'évangile de Marc.

II.

La tradition ecclésiastique attribue la composition du troisième évangile à Luc, disciple de Paul ; l'examen de cet écrit confirme pleinement les données de la tradition.

En effet, il y a des tournures et des expressions que l'on ne retrouve que dans les épitres de Paul et les écrits de Luc [1] ; les mêmes idées y sont parfois exprimées dans des termes identiques [2] ; Luc emprunte à Paul une partie du récit de la Sainte-Cène ; c'est de part et d'autre le même universalisme et la même importance attachée à la foi. L'auteur du troisième évangile est donc un disciple de Paul et, de tous les disciples de Paul, à nous connus, Luc est le seul qui puisse avoir composé cet écrit [3].

Gardons nous toutefois d'en faire un paulinien exagéré [4] ; car il

(1) ἐγκακεῖν, ὑπωπιάζειν, ϐιωτικός, etc. Voyez la liste complète dans Holtzmann, p. 318-322. Sur Luc, voyez Colos. IV, 14-2; Tim. IV, 11.

(2) Luc IV, 22 = Col. IV, 6 = Eph. IV, 29 ; Lc. X, 7 = 1 Tim. V, 18; Lc. VI, 36 = 2 Cor. I, 3; Lc. X, 8 = 1 Cor. X, 27; Lc. X, 20 = Phil. IV, 3 ; Lc. XVIII, 1 = 1 Th. V, 17, etc.

(3) Le rédacteur du troisième évangile et des Actes des apôtres semble se distinguer de Tychique, de Trophime et de Timothée (Act. XX, 4, 6); Tite dont il a été question à la conférence de Jérusalem (Gal. II, 1 ss.), eût décrit celle-ci autrement qu'elle n'est rapportée Act. XV. Il ne reste que Luc. Voyez Reuss : *Histoire apostolique*, p. 26-29.

(4) Luc rabaisse Pierre, dit M. Bunsen. C'est précisément le contraire qui est vrai. Luc adoucit ou efface les traits défavorables à Pierre et rapporte ceux qui lui sont favorables (Luc XXII, 32; XXIV, 34). Comp.

proclame la perpétuité de la loi (XVI, 17) ; l'histoire qu'il raconte se commence et s'achève dans le temple (I, 9, 10 ; XXIV, 53) et plusieurs de ses récits ont un coloris hébraïque nettement accentué (XVI, 29). Il reproduit ses sources avec une telle fidélité qu'il est facile de les distinguer; ce n'est point, comme on l'a soutenu, un polémiste, mais un écrivain exact et intelligent.

Reuss. *Histoire de la théologie chrét.* t. II, p. 352-358. M. Renan reconnaît la beauté littéraire du troisième évangile, il rend hommage au sentiment populaire qui inspire l'auteur, à la fine et touchante poésie de son style ; il voit dans son œuvre une composition régulière « Tout y révèle un esprit large et doux, sage, modéré, sobre et raisonnable dans l'irrationnel... C'est le plus beau livre qu'il y ait (p. 283) » Ce qui n'empêche pas l'éminent critique de déclarer que le troisisième évangile est fortement engagé déjà dans les voies de la légende (p. 281), ni de supposer que Luc remanie librement l'histoire, que tel épisode, par exemple celui du larron crucifié, est inventé par lui. Si Luc est un auteur si fin que le suppose M. Renan, ce procédé ne mérite qu'une seule qualification, c'est la falsification pure et simple de l'histoire; il y a loin de là au « son pur et clair d'une âme tout argentine » (p. 277).

CONCLUSION

I.

La plupart des critiques reconnaissent aujourd'hui que les évangiles synoptiques ont dû être composés à la fin du premier, ou au commencement du second siècle de l'ère chrétienne.

Ils existaient certainement dans la deuxième moitié du second siècle puisqu'à cette époque Théophile d'Antioche fit une harmonie des quatre évangiles. Le fait que les Valentiniens etles Marcionites connaissaient nos synoptiques, le témoignage de Papias sur l'évangile de Marc, la citation comme autorité scripturaire d'un passage de notre Mathieu canonique dans l'épître de Barnabas nous obligent à placer la composition des synoptiques au moins à la fin du premier siècle. Comme ils supposent un certain développement littéraire et qu'ils n'ont pas été écrits aussitôt après la mort du Seigneur, nous sommes amené à reconnaître qu'ils n'ont pu être composés avant l'an 40 ni après l'an 98 de notre ère [1].

Le prologue du troisième évangile nous reporte évidemment à l'âge apostolique ou à celui qui l'a immédiatement suivi ; car Luc a été en rapport avec des disciples de Jésus (Luc I, 1 ss.) et il appelle

(1) On retrouve dans 1 Tim. v, 18 la parole de Jésus sur le salaire dû à l'ouvrier (Lc. x. 7; Mt. x, 40.) S'il fallait voir là une citation de nos évangiles comme autorité scripturaire, les synoptiques devraient remonter bien plus haut. Mais cette expression se rapportait peut-être à une citation de la collection de discours de Mathieu et on y a vu une preuve contre l'authenticité de cette épître.

l'histoire du Sauveur « le récit des choses qui se sont accomplies *parminous* ». Le premier évangile canonique dit que le champ acheté avec l'argent de Judas, a été appelé le champ du sang « jusqu'à aujourd'hui » (XXVII, 8) [2], expression qui nous montre que cet évangile a été écrit avant la ruine de Jérusalem. Marc décrit les usages des Juifs, comme si ce peuple existait encore, quand il compose son ouvrage. (Mc. VII, 3, 4 ; XII, 18). Enfin nos trois synoptiques font dire à Jésus que « cette génération ne passera pas », avant que les menaces qu'il lui adresse, ne reçoivent leur accomplissement (Mc. XIII, 30. Lc.XXI, 32 ; Mt. XXIV, 34), ce qui nous reporte à la génération contemporaine de Jésus ou à celle qui la suivit.

Essayons d'arriver à un résultat plus précis. Les discours eschatologiques des synoptiques (Mc. XIII ; Mt. XXIV ; Lc. XXI) distinguent trois périodes dans la crise finale : le *commencement des douleurs* (époque de trouble et d'agitation), puis la *grande affliction* (ruine de Jérusalem et destruction du temple) et, en dernier lieu, le *retour du Messie dans sa gloire* (parousie). Marc est le moins précis des synoptiques dans la détermination des trois périodes que nous venons d'indiquer ; cependant il rend ses lecteurs attentifs à la prédiction de la ruine de Jérusalem (Mc. XIII, 14) : il écrit donc avant cet événement, qui eut lieu en l'an 70. Cet avertissement se trouve répété dans notre premier évangile canonique (Mt. XXIV, 15), dont la composition est, comme celle de Marc, antérieure à la prise de Jérusalem : l'auteur paraît penser que la fin du monde aura lieu aussitôt après cette catastrophe (Mt. XXIV, 29), qui semble imminente et il a dû écrire en 68 ou en 69. Luc supprime l'avertissement comme inutile au lecteur ; il nomme Jérusalem et décrit le siège de celle-ci avec une telle précision qu'on voit bien que la prophétie de Jésus s'était déjà accomplie ; il dit que Jérusalem sera foulée aux pieds, jusqu'à ce que les temps des nations soient achevés (Lc. XIX, 43-44 ; XXI, 20-24) ; la fin du monde ne viendra pas immédiatement (Lc. XIX, 11 ; XXI, 9, cp. Act. I, 7), mais elle ne saurait beaucoup tarder (Lc. XXI, 28 ; XVIII, 8) et l'écrivain sacré l'attend durant la génération dont il fait partie (XXI, 32). Le troisième évangile canonique a donc été

(2) Comp. Mt. XXVIII, 15 ; Ce bruit a été répandu parmi les Juifs *jusqu'à aujourd'hui*. Voyez M. Nicolas *Etudes critiques sur le Nouveau-Testament.*

écrit peu de temps après la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire vers l'an 75.

Diverses preuves viennent à l'appui de ces résultats. Marc mentionne à diverses reprises les Hérodiens parmi les ennemis de Jésus (Mc. III, 6; XII, 15; VIII, 15); notre premier évangile ne nomme qu'une fois ce parti (Mt. XXII, 16); Luc n'en fait pas même mention. Or Hérode Antipas perdit ses états en l'an 39 et il est tout naturel que Marc s'occupe davantage de ce parti, s'il est plus rapproché que les autres synoptiques de l'époque où régnait Hérode. D'après lui (Mc. IX, 1), plusieurs des auditeurs de Jésus ne mourront pas avant d'avoir vu le règne de Dieu venir avec éclat. L'auteur de notre premier évangile qui croit la parousie prochaine, explique très clairement que plusieurs des disciples de Jésus verront cet événement se produire (Mt. XVI, 28 cp. X, 23). Luc se contente de dire que ceux-ci ne mourront pas avant d'avoir vu le règne de Dieu (Lc. IX, 7, cp. Jean, XXI, 22, 23). C'est ainsi que nos recherches sur la date à laquelle nos évangiles ont été composés, confirment pleinement les résultats que nous avions précédemment acquis [3].

(3) D'après Weizsæcker (p. 119 cp. p. 76) l'auteur du Protomarc n'aurait pas puisé directement à la tradition apostolique. Mais Marc décrit au présent et comme des faits actuels les usages des Juifs; en admettant, — ce que nous nions,— que ces descriptions soient des additions postérieures, on arrive à cette conclusion que, si notre Marc canonique est antérieur à la ruine de Jérusalem, le Protomarc aurait donc daté de l'âge apostolique. 2° Les idées sur la parousie se modifièrent bientôt; si les synoptiques ne sont pas contemporains de l'âge apostolique, comment en ont-ils les idées? D'un autre côté M. Godet (t. II. p. 492-500) veut faire remonter la composition du troisième évangile avant la mort de Paul. Luc dans le dernier chapitre des Actes des Apôtres mentionne la captivité de Saint-Paul, mais non sa mort. Notre critique conclut de là que Paul vivait encore, lorsque les Actes des Apôtres ont été écrits, et l'on sait que le troisième évangile a été composé avant les Actes. Mais 1° Luc dit (Act. XXVIII, 30) que Paul *demeura* deux ans dans un appartement, donc il n'y demeure plus; sa captivité a cessé. 2° Luc rapporte les prophéties sur la ruine de Jérusalem avec bien plus de précision que Marc et Mathieu (Lc XXI, 20-24; XIX, 43-44; Mt. XXIV, 15-21, Mc. XIII, 14-19). Sans voir dans les paroles du troisième évangile une prophétie *post eventum*, il est permis de dire que Luc comprend mieux ces prophéties, parce qu'il les a vues s'accomplir. D'ailleurs, si Luc écrit après la ruine du temple, on conçoit très-bien qu'il ait omis la polémique de Jésus relative aux observances légales. M.

II

Essayons maintenant de nous représenter comment se sont formés les évangiles synoptiques.

Au lendemain de la Pentecôte, les apôtres se mirent à prêcher l'Evangile. Le thème de ses prédications était fort simple, car elles roulaient exclusivement sur le ministère de Jésus, sa mort et sa résurrection glorieuse (Act. I, 21-22); sans s'élever à une vue d'ensemble, elles avaient pour but de répondre aux besoins spirituels de l'Eglise naissante. Ce témoignage vivant lui suffit tout d'abord. Mais bientôt le nombre des disciples s'accrut, la persécution dispersa les fidèles et il devint nécessaire de conserver une relation fidèle des paroles et des actes de Jésus. Toutefois on ne commença point par écrire une vie complète du Sauveur. Il se forma des recueils partiels qui, par leur composition même, reflétaient les idées de leurs auteurs. Les uns prirent naissance parmi les judéochrétiens et c'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les deux généalogies de Jésus (Mt. I; Luc III), l'évangile de l'enfance (Lc. I-II), un écrit relatif à Pierre. Les autres répondaient plutôt aux aspirations des paganochrétiens (recueil de paraboles, recueil de voyages et d'entretiens de Jésus.)

Cependant la période des luttes intestines s'était ouverte pour l'Eglise. Les Pharisiens, en se glissant parmi les fidèles, avaient essayé de faire prédominer leurs tendances et, en soutenant qu'il fallait circonscrire les prosélytes sortis du paganisme, ils risquaient de compromettre la liberté spirituelle des nouveaux chrétiens (Act. XV, 5). C'est alors que l'apôtre Mathieu composa en hébreu sa collection de discours (*Histoire du royaume des Cieux*), où il prému-

Renan place donc avec raison la composition du troisième évangile après cet évènement. Nous admettons avec lui que Marc a dû écrire après la mort de Pierre et avant que tous les témoins oculaires de la vie de Jésus aient disparu (p. 123 ss). Mais nous ne saurions admettre que les deux premiers évangélistes aient écrit après la ruine de Jérusalem. En effet, la fin du monde leur paraît imminente et l'on s'expliquerait difficilement dans cette hypothèse certaines expressions que nous avons relevées plus haut.

nissait les fidèles contre le formalisme pharisaïque ; ce recueil n'est autre que celui des *Logia* mentionné par Papias. Il fut traduit en grec et eut diverses recensions (recueils consultés par Luc et par l'auteur du premier évangile).

Il était tout naturel que l'on s'attachât d'abord à reproduire les paroles du Maître ; mais, quand les apôtres commencèrent à disparaître, il fallut songer à mettre l'Eglise en garde contre les légendes et à conserver la tradition apostolique dans sa pureté originelle. Ce fut l'œuvre de Marc, disciple de Paul et de Pierre, qui, après la mort de ce dernier, écrivit son évangile à Rome, en s'attachant à recueillir la prédication de l'apôtre (65 ou 66 ap. J.-C.)[4].

La composition de notre Mathieu canonique marque un nouveau pas dans le développement de l'Eglise. S'inspirant des *Logia* de Mathieu et de l'évangile de Marc, un judéochrétien composa en grec un écrit destiné à établir que Jésus est bien le Messie promis et, en expliquant comment il a été rejeté par les Juifs, à avertir ce peuple des périls qui le menaçaient : le but même de cet écrit suffirait à en indiquer la date (68 ou 69 de l'ère chrétienne). Les menaces de Jésus s'accomplirent et Jérusalem fut détruite. L'Eglise rompit définitivement avec la synagogue et vit s'ouvrir devant elle une ère nouvelle. Luc écrit son évangile au commencement de cette période (vers 75 après Jésus-Christ) : plein de respect pour l'économie préparatoire, mais absolument libre du joug de la loi, l'évangéliste se révèle à nous comme un disciple de Paul et un partisan de l'universalisme chrétien. Enfin, longtemps après la composition de notre quatrième évangile, une main inconnue compléta celui de Marc [5] et fit de légères additions au texte. C'est ainsi que s'acheva le cycle de la littérature évangélique et que se fixa dans des documents d'un prix inestimable la tradition dont les apôtres avaient été les premiers représentants.

Des résultats que nous venons d'indiquer, les uns nous paraissent

(4) Si les collections de discours du premier et du troisième évangile sont antérieures à Marc, on s'explique assez facilement la tradition d'après laquelle les évangiles à généalogie ont été composés les premiers : la tradition a confondu les évangiles avec une de leurs sources.

(5) Mc. xvi, 9 = Jean xx, 1, ss. Mc. xvi, 12 = Lc. xxiv, 13, ss. Mc. xvi, 13-15=Luc, xxiv, 47 ss. Mt. xxviii. 19, ss. Mc. xvi, 19 = Lc. xxiv, 50, ss.

définitivement acquis ; les autres sont plus discutables. Nous croyons avoir prouvé que le premier et le troisième évangile sont indépendants l'un de l'autre et qu'ils dépendent de Marc ; nous tenons pour certains l'ordre que nous avons cru devoir assigner aux synoptiques, l'existence des *Logia* de Mathieu, de l'évangile de l'enfance et de la généalogie de Jésus, de Luc, l'identité — sauf en quelques points peu nombreux, — de notre Marc canonique et de l'évangile consulté par Luc et par l'auteur du premier évangile. On peut, au contraire, différer d'avis sur l'importance des renseignements que ces deux derniers évangélistes doivent à la tradition orale et discuter la question de savoir si le premier d'entre eux a composé lui-même ou simplement reproduit la généalogie de Jésus que nous trouvons au commencement de son œuvre ; on peut voir dans le petit recueil de paraboles de Luc et dans l'écrit consacré à Pierre des documents distincts ou de simples sections des *Logia* : mais il est à peine besoin de faire remarquer que ce ne sont là que des questions secondaires et dont la solution, se rapprochant ou différant de celle à laquelle nous sommes arrivé, ne peut exercer une influence décisive sur l'explication des faits.

Le lecteur s'est déjà aperçu que les diverses hypothèses que la critique a mises en avant, pour résoudre ce difficile problème, renferment toutes une part de vérité. Il n'est pas contestable que la tradition apostolique ait été la source première de notre littérature synoptique et qu'au moins deux de nos évangiles aient eu en commun des documents écrits ; l'hypothèse qui fait de Marc un abréviateur se trouve confirmée, mais seulement en ce qui concerne les derniers versets du second évangile et quelques traits peu nombreux ; celle de l'indépendance des synoptiques est vraie, quand on la limite aux rapports de notre Mathieu grec et de Luc. Peut-être le lecteur trouvera-t-il trop complexe le résultat de ces recherches et préférerait-il nous voir arriver à une conclusion plus simple. Mais les systèmes les plus simples ne sont pas toujours les meilleurs, surtout lorsqu'il s'agit de critique littéraire, et il n'est pas surprenant que, comme les historiens de tous les temps, les évangélistes aient cherché à se procurer des documents nombreux et dignes de foi.

III

D'ailleurs c'est par la pratique qu'on juge de la valeurs d'un système et le nôtre présente trois avantages.

En premier lieu, *il facilite la tâche de l'exégèse, en rendant un compte minutieux de la formation des évangiles synoptiques.* Or c'est là un point important. Il n'est pas nécessaire désormais de nous demander pourquoi l'auteur de notre premier évangile canonique tient si peu de compte de l'ordre dans lequel les événements se sont passés, puisqu'il ne raconte pas uniquement pour raconter, mais aussi pour démontrer que Jésus est le Messie. Il est inutile de chercher dans le grand fragment de Luc le récit d'un seul voyage à Jérusalem; en effet, cette partie du troisième évangile est composée de pièces de rapport. Il est tout naturel que l'évangile de Marc soit plein de traits originaux, car il n'est que l'écho de la prédication de Pierre. Qu'on entre dans le détail, qu'on essaie de se rendre compte de la place que les récits et les discours occupent dans les synoptiques, et l'on arrivera aisément à se convaincre que l'explication se trouve dans la théorie de la formation de ces évangiles [1].

En second lieu *nous pouvons aborder d'une manière scientifique l'étude de la vie de Jésus-Christ.* Il est vrai que nos évangiles suffisent pleinement à l'édification des fidèles et qu'à cet égard, rien ne saurait en remplacer la lecture; c'est toujours là que les âmes angoissées et troublées viendront chercher la force, la lumière et la paix. Mais, lorsqu'on veut combiner les données qu'ils nous fournissent, on se trouve en présence de diverses difficultés. On cherche souvent alors dans un système préconçu le point de départ d'une combinaison satisfaisante ; mais l'arbitraire n'engendre en histoire que l'erreur et les résultats obtenus de cette façon ne peuvent valoir plus que le principe auquel on les doit. C'est ainsi que l'affirmation ou la négation *a priori* du surnaturel ou qu'une théorie sur l'inspiration des Saintes-Ecritures n'ont

(1) Notre théorie explique, par exemple, les difficultés relatives à la guérison racontée dans Mathieu (VIII, 1 ss.), celles que soulèvent et le discours aux douze (Mt. X), et la prophétie sur Jérusalem (Mt. XXIII), etc.

que faire dans l'étude de la vie de Jésus : l'histoire est par sa nature et, pour rester fidèle à sa mission, doit demeurer absolument indépendante de la dogmatique [2]. D'autre part, on a cherché à composer des harmonies des évangiles, en vertu de ce principe que les écrivains sacrés ne peuvent se contredire en rien. Il suffit, pour le juger, de mettre ce système en pratique, car on se trouvera nécessairement amené à faire des rapprochements forcés ou à donner des faits dont on veut rendre compte, des explications souvent ingénieuses, parfois plausibles, mais qu'une critique consciencieuse et indépendante ne saurait toujours accepter. On l'a dit avec raison le temps de l'harmonistique est passé, pour ne plus revenir [3]. C'est par la critique des sources que l'histoire doit commencer. Quand on s'est rendu compte de leur valeur, alors, mais alors seulement, on est en droit de s'occuper d'histoire. Or, ce droit nous l'avons acquis, au moins en ce qui concerne les évangiles synoptiques [4]. Nous savons ce qu'ils valent et quel crédit ils méritent, puisqu'ils s'appuient essentiellement sur le témoignage oral de Pierre et sur la collection de discours de Mathieu. Les faits et les sentences qui se rencontrent dans ces deux sources sont d'une authenticité absolument inattaquable. Si l'on en excepte quelques péricopes relatives à la passion, l'ordre suivi par Marc doit être toujours préféré ; lorsque Marc et les *Logia* présentent des divergences, ce sont presque toujours ces derniers qui nous donnent la meilleure relation. En général, Luc nous fournit plus exactement le cadre et notre premier évangile, le contenu des discours de Jésus. Les autres sources que nous avons retrouvées, n'ont pas toutes la même valeur ; mais plusieurs d'entre elles remontent à une haute antiquité (évangile de l'enfance et recueil de voyages de Luc, recueil relatif de Pierre).

(2) Il est à peine nécessaire de faire remarquer que ces questions ont au contraire une importance capitale pour la dogmatique.

(3) Sabatier, op. cit. p. 2. Les tableaux synoptiques que nous avons insérés (1re partie, ch. II), ne donnent qu'un groupement purement extérieur des faits.

(4) Nous n'avons pas à nous occuper ici du quatrième évangile ; disons seulement que ce document nous paraît indispensable pour coordonner les faits rapportés par les synoptiques et pour retrouver le fil de l'histoire évangélique.

La méthode que nous venons d'esquisser, cette méthode purement historique, qui procède par l'étude et par la comparaison des sources, paraîtra peut-être téméraire à quelque-uns de nos lecteurs, mais elle a un autre mérite que de fournir un fil conducteur à qui veut étudier la vie de Jésus. En nous plaçant sur le solide terrain de l'histoire, elle donne à l'apologétique chrétienne une base solide. En effet, *tous les documents qui nous parlent de la vie de Jésus, sauf une collection* de *paraboles d'un caractère tout pratique et les généalogies du Sauveur, affirment qu'il a fait des miracles.* Sans parler du premier et du troisième évangile canoniques, qui sont, comme nous l'avons établi, des ouvrages de seconde main, il suffira de rappeler les récits miraculeux contenus dans l'évangile de Marc, dans le recueil d'entretiens et de voyages de Jésus (Luc v, 1 ss; vii, 11 ss), dans l'écrit relatif à Pierre (Mt. xvii, 24 ss), dans les *Logia* (Mt. viii, 5-13; Lc. xiv, 4). Mais n'eussions-nous d'autres documents que les discours renfermés dans ces derniers recueils, nous serions forcés de reconnaître que Jésus s'est attribué et, par conséquent, qu'il a possédé le pouvoir de faire des miracles. (Mt. xi, 21-23 = Lc. x, 13-15; Mt. xxviii, 18). De plus la résurrection de Jésus est attestée par la tradition orale, par le témoignage de Marc (xvi, 1-8) et par le récit des disciples d'Emmaüs, qui porte en lui-même la preuve de son authenticité (Lc. xxiv, 32). Enfin la divinité de Jésus est établie par l'évangile de Marc (xiii, 32), qui place le Fils au-dessus des anges, par les *Logia*, qui le mettent sur le même rang que le Père (Mt. xxviii, 10) et qui affirment que Jésus est si grand que le Père seul peut le connaître (Mt. xi, 27 = Luc x, 22) [5], par un évangile de l'enfance qui remonte à une haute antiquité et qui raconte la naissance miraculeuse du Fils du Très-Haut (Lc. i, 32) [6].

Ajoutons que l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, jette un jour inattendu sur les origines de l'Eglise chrétienne. On a soutenu que l'Eglise s'était développée à travers une série de luttes ardentes et que, sous l'influence de Paul, elle était sortie de la voie ouverte par Jésus-Christ. D'un autre côté, on se représente les apôtres comme ayant prêché, dès le lendemain de la Pentecôte, une

(5) *Revue Théologique de Paris*, 2e année p. 194-197.

(6) On nous objectera 1° le caractère poétique de cet évangile, 2° la formule par laquelle Luc introduit la généalogie de Jésus (Lc. iii, 23). Mais en

doctrine parfaitement nette, celle qui fut développée plus tard par Paul et par Jean. Nous croyons devoir rejeter ces deux points de vue comme également erronés. L'Eglise à ses débuts, se rattacha au Judaïsme : l'évangile de l'enfance nous donne des espérances messianiques une idée que des Juifs pieux n'auraient pas désavouée et qui ne dépasse pas les horizons de la synagogue (Luc I, 32, 33; II, 34) ; le recueil relatif à Pierre dit expressément qu'il faut payer la double drachme, de peur de scandaliser les Juifs (Mt. XVII, 27); les *Logia* proclament la perpétuité de la loi (Mt. V, 18 ; Lc. XVI, 17). Mais le mouvement d'idées qui se rattache à Paul et à Jean, est bien légitime et a droit de cité dans l'Eglise. La christologie de ce dernier est implicitement contenue dans les déclarations des synoptiques que nous rappelions tout à l'heure, et l'universalisme chrétien procède directement de celui qui a proclamé clairement le droit que les païens ont, de faire partie du royaume de Dieu. (Mt. VIII, 11; XXVIII, 19). S'il en était autrement, on ne comprendrait point les déclarations universalistes qui se retrouvent dans les *Logia*, dans Marc (XI, 17 cp. V, 21 ss), dans l'évangile de l'enfance (Lc. II, 31), dans le recueil d'entretiens et de voyages de Jésus (Lc. XVII, 16, 17), dans les paraboles qui ne font pas partie des *Logia* (Lc. X, 33, ss.). Il n'y a donc pas en une série de conflits, mais un développement normal et continu. Après s'être rattachée au Judaïsme, l'Eglise naissante dut s'en séparer, la tentative faite par les Pharisiens pour gagner l'Eglise à leurs idées, amena une rupture définitive et décida Mathieu à composer sa collection de discours ; lorsque Marc écrivit, les questions relatives à l'entrée des païens dans l'Eglise étaient tranchées , combien plus à l'époque où furent composés les deux autres synoptiques ?

Mais, en retraçant d'après nos documents les origines de l'Eglise, nous n'avons fait que reproduire, sous une autre forme, le récit des Actes des Apôtres. Nous savons, en effet, par ce livre que les premiers

affirmant qu'on tenait Jésus pour le fils de Joseph, l'évangéliste ne fait que reproduire l'opinion du peuple (Cp. Mt. XIII, 55) et les éléments poétiques que renferme l'évangile de l'enfance de Luc, ne rendent que plus remarquable l'accord que présente sur les points essentiels ce document et notre Mathieu grec (Comp. Lc. I, 31-35 ; II, 1-7 et Mt. I, 20-21, II, 1.). Toutefois les deux généalogies de Mathieu et de Luc ne nous paraissent pas conciliables.

chrétiens se réunissaient dans le temple et qu'ils fréquentaient le portique de Salomon ; nous y apprenons que les apôtres, dans leurs premiers discours, s'attachaient à représenter Jésus-Christ comme le Messie promis ; nous y voyons l'Eglise mise en demeure par les Pharisiens de trancher la question de l'admission des païens (Actes II, 46 ; V, 12 ; III, 18 ; XV, 5). *En un mot l'histoire de la formation des synoptiques confirme de tout point l'histoire des origines de l'Eglise contenue dans le second ouvrage de Luc et cet accord est d'autant plus significatif qu'il est absolument fortuit.*

Ces résultats ont leur valeur, car ils fournissent la preuve que la foi n'a rien à craindre de recherches indépendantes et qu'elle a tout à gagner à une étude impartiale de nos documents évangéliques. *Eprouvez toutes choses,* dit Saint-Paul, *et retenez ce qui est bon.* Telle doit être aussi la devise de la critique sacrée. Rejetant tout système préconçu, sobre d'affirmations et de négations, n'avançant que lentement, pour arriver plus sûrement au but, respectueuse des opinions reçues, sans pourtant en subir le joug, uniquement soucieuse de la vérité, elle commence par poser aussi clairement que possible les questions qu'elle a à résoudre ; elle constate avec soin les faits qu'il s'agit d'expliquer et elle ne se laisse décourager par aucune difficulté, car il s'agit pour elle d'étudier d'une manière vraiment scientifique l'histoire de la Révélation divine et la vie de Celui qui nous apprend à connaître Dieu comme notre Père, parce qu'il est tout ensemble le Fils de l'Homme et le Fils de Dieu.

Cherbourg. — Imp. Bedelfontaine et Syffert.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

INTRODUCTION 1

Première Partie. — L'Evangile de Marc.

Chapitre I. *Les évangiles synoptiques* 13
Chapitre II. — *Comparaison des évangiles synoptiques* 23
Chapitre III. — *Les hypothèses* 49
Chapitre IV. — *Marc, interprète de Pierre* 61

Seconde Partie. — Les Collections de Discours.

Chapitre I. — *Les collections de discours* 66
Chapitre II. — *Les deux sources* 89
Chapitre III. — *Le premier évangile canonique* 96
Chapitre IV. — *L'évangile de Luc* 99
CONCLUSION 103

ERRATA.

Page 2, ligne 39 ; page 11, ligne 19 ; page 64, note 2, au lieu de : Bleck, *lisez* : Bleek.
Page 4, note 7, au lieu de : les, *lisez* : des.
Page 11, lignes 7 et 28, au lieu de : Weizœcker, *lisez* : Weizsæcker.
Page 14, note 11, au lieu de : Phariciens, *lisez* : Pharisiens.
Page 16, note 2, au lieu de : judæochrétiens, *lisez* : judéochrétiens.
Page 26, note 3, supprimez le second et le quatrième : de.
Page 44, note 6, au lieu de : *Quant*, *lisez* : *Quand*.
Page 46, ligne 13, au lieu de : qui, *lisez* : que.
Page 47, note 7, *lisez* : Introduction.
Page 51, ligne 20, au lieu de : Giescler, *lisez* : Gieseler.
Page 58, note 13, au lieu de : κληρονόμος, *lisez* : κληρονόμος.
Page 64, note 2, au lieu de : Renau, *lisez* : Renan.
Page 70, ligne 27, au lieu de : judaïme, *lisez* : Judaïsme.
Même page, ligne 28, au lieu de : Quant, *lisez* : Quand.
Page 77, ligne 23, au lieu de : résusciterait, *lisez* ; ressusciteront.
Page 80, note 11, au lieu de : *aucun*, *lisez* : qu'*un*.
Page 85, ligne 15, au lieu de : conçoi, *lisez* : conçoit.
Page 92, ligne 1, au lieu de : il, *lisez* : ils.

BS2569.4 .M61
La question synoptique : essai sur les
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00063 2424